Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise
Band: 45 (1988)

Artikel: La céramique néolithique d'Auvernier-La Saunerie : (fouilles 1964-1965)
Autor: Ramseyer, Denis
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-835509

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.09.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Cahiers d'archéologie romande
collection dirigée par Colin Martin

N° 45

AUVERNIER 7

Denis Ramseyer

La céramique néolithique d'Auvernier-La Saunerie

(fouilles 1964-1965)

Bibliothèque historique vaudoise Lausanne 1988

Couverture: Ensemble de céramiques caractéristique du Néolithique final (Auvernier-La Saunerie, fouilles 1964-65).

La céramique néolithique d'Auvernier-La Saunerie

Cahiers d'archéologie romande
collection dirigée par Colin Martin

N° 45

Auvernier 7

Denis Ramseyer

La céramique néolithique d'Auvernier-La Saunerie

(fouilles 1964-1965)

Bibliothèque historique vaudoise
Lausanne 1988

Publié avec l'aide du Fonds national suisse de la recherche scientifique

ISBN 2-88028-045-1

Les commandes et les demandes d'échange pour le présent ouvrage doivent être adressées à la Bibliothèque historique vaudoise, Me Colin Martin, Petit-Chêne 18, CH-1002 Lausanne

Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés pour tous les pays.

© 1988 by Bibliothèque historique vaudoise, Lausanne

«Le but de la typologie est non point de ranger
dans une hiérarchie logique et parfaite toutes les possibilités,
mais de rendre compte de ce qui existe
dans telle ou telle industrie.»

F. Bordes

Avant-propos

Terminée au printemps 1980, cette étude financée par le Fonds National de la Recherche Scientifique a été relue et partiellement remise à jour par l'auteur en 1986 pour sa publication définitive.

Je remercie le professeur Christian Strahm, responsable du programme d'étude du gisement de la Saunerie (fouilles 1964-65), pour la confiance qu'il m'a accordée et pour les suggestions toujours très fructueuses qu'il m'a apportées tout au long de ce travail. Mes remerciements vont également au professeur Michel Egloff, directeur du Musée cantonal d'Archéologie de Neuchâtel et archéologue cantonal, qui a mis à disposition les locaux et les outils de travail dont nous avions besoin, et qui nous a toujours facilité la tâche pour mener à bien cette étude.

Vorwort

Der Name Auvernier ist in der Urgeschichte nicht nur ein wichtiger Fundort, sondern es sind mehrere bedeutende Erscheinungen damit verbunden: Es gibt verschiedene Typen, die diesen Namen tragen, es gibt auch die «Femme d'Auvernier», eine der frühesten Rekonstruktionen des Kopfes eines prähistorischen Menschen nach einem Original-Schädel.

In der Neolithforschung ist die Stätte vor allem durch die Grabungen von P. Vouga in den 20er Jahren bekannt geworden. Er hat damals eine systematische, stratigraphische Untersuchung über die Abfolge der neolithischen Kulturen in der Westschweiz durchgeführt, die bis in die neueste Zeit hinein richtungweisend war.

Als deshalb zu Beginn der 60er Jahre die Pläne bekannt wurden, die neue Autobahn RN5 durch die dortige Bucht zu führen, machten wir die Behörden auf die Bedeutung des Fundortes aufmerksam und forderten vor der Zuschüttung eine Untersuchung wenigstens eines Teils der Fläche, was in den Jahren 1964-65 durch das Entgegenkommen der zuständigen Planer auch möglich war. Die Untersuchungen waren überaus erfolgreich; sie erbrachten zwar nicht die erwartete vollständige Stratigraphie des Neolithikums, aber neue, bisher kaum angetroffene, zumindest nicht entsprechend ausgewertete Befunde. Sie waren in zweierlei Hinsicht für die Forschung neu. Die Ablagerungen zeigten einen derart komplexen Aufbau, wie er aus den Ausgrabungen der damals erschlossenen neueren Untersuchungen nicht bekannt war. Nur in den alten, allerdings schlecht dokumentierten Ausgrabungen scheinen ähnliche Befunde erfaßt worden zu sein. Da in allen Straten, auch in den feinsten linsenförmigen Ablagerungen, sich stets Wassereinwirkungen vorfanden, mußte damit auch das sogenannte Pfahlbauproblem neu gestellt werden.

Neu war aber vor allem das archäologische Material. Es enthielt ein geschlossenes Typenspektrum, bestehend aus Formen, die bisher nur vereinzelt vorkamen und sich keiner der bekannten Kulturen zuordnen ließen. Wir sahen uns deshalb veranlaßt, eine neue Gruppe zu definieren, die Auvernier-Kultur, die sich später, als man auf der Basis des bekannten Formeninventars gezielt nach weiteren Vergleichsfunden suchte, als eine lokale Gruppe einer überregionalen Entwicklung auswies, und wir deshalb heute von der Auvernier-Gruppe der Saône-Rhône-Kultur sprechen.

Über die durch die neuen Funde und Befunde der Ausgrabungen in Auvernier/La Saunerie der Forschung gestellten Fragen wurde seither in verschiedenen Aufsätzen Stellung genommen (vgl. Bibliographie). Die wissenschaftlichen Ergebnisse lagen somit vor und konnten für weiterführende Studien benützt werden. Die eingehende Vorlage des gesamten Materials wie auch der einzelnen Befunde hat sich leider zu sehr verzögert. Doch muß man vor Augen halten, daß damals nach der Ausgrabung keine Institution im Hintergrund war, die die technische Ausarbeitung der Dokumentation der Befunde oder die Präparation der Funde hätte übernehmen können – für alle Arbeiten mußten Sondermittel beantragt und Personal angelernt und eingestellt werden, was jeweils zu erheblichen Verzögerungen führte. Es muß aber auch beigefügt werden, daß der Kanton Neuenburg, das Bundesamt für Straßenbau und der Schweizerische Nationalfonds zur Förderung der wissenschaftlichen Forschung die verschiedenen Kredite für die Ausarbeitung der Dokumentation und für die wissenschaftliche Auswertung gewährt haben, um die Weiterführung der Arbeiten zu gewährleisten. Auch das Institut für Ur- und Frühgeschichte der Universität Freiburg i. Br. hat durch Bereitstellung von technischem Personal zur Fortführung der Auswertung beigetragen. Allen Beteiligten sei an dieser Stelle für die fördernde Unterstützung gedankt.

Die wichtigste Fundgruppe aus den Ausgrabungen von Auvernier/La Saunerie 1964-65, die Keramik, wird hier nun vollumfänglich von Denis Ramseyer analysiert, so daß nun erstmals ein umfassendes Material der Auvernier-Gruppe der Saône-Rhône-Kultur vorliegt. Die verschiedenen Stufen der Bereitstellung dieses wichtigen Fundstoffes zeigen eindrücklich die Schwierigkeiten, die sich ergeben, wenn der gesamte technische Apparat stets neu aufgebaut werden muß. Um einen ersten Überblick zu gewinnen über die neuartige Keramik, haben wir schon auf der Ausgrabung Gefäße, die im Zusammenhang geborgen werden konnten, restauriert. Später konnte durch Sondermittel des Service des Ponts et Chaussées die ausgebildete Präparatorin Frau R. Risch-Lehmann angestellt werden, die einen großen Teil der Keramik systematisch zusammensetzte. Nach ihrem Ausscheiden wurde sie ersetzt durch Herrn P. Ginailhac, der wiederum erst angelernt werden mußte. Nach mehrjährigen Bemühungen war damit immerhin die gesamte Keramik zusammengesetzt, wenn auch noch nicht in Gips ergänzt. Es galt dann, Mittel für die zeichnerische Aufnahme zu finden. Wiederum wurden wir nach verschiedenen anderweitigen Versuchen unterstützt durch den Kanton Neuenburg. Die Aufnahme des Materials erfolgte zunächst durch die Studentin, Frau S. Rieckhoff; sie wurde dann fortgesetzt durch D. Ramseyer, der im Rahmen des Nationalfonds-Projektes für die Auswertung der Ausgrabungen von Auvernier auch die Umzeichnung und Katalogisierung der Keramik und schließlich auch die wissenschaftliche Bearbeitung übernahm. Allen Mitarbeitern sei an dieser Stelle für die oft recht mühevolle, unter schwierigen Bedingungen stehende Mitarbeit gedankt.

In der vorliegenden Studie stellt D. Ramseyer hier erstmals die Gesamtheit der keramischen Funde vor,

nachdem verschiedene repräsentative Zusammenstellungen in der Literatur Eingang gefunden haben. Er beschreibt die einzelnen formalen, ornamentalen und funktionalen Merkmale nach einer vom Schreibenden ausgearbeiteten hierarchischen Ordnung. Es muß dabei betont werden, daß dieses System nicht auf statistischen Häufigkeiten beruht oder mit objektiven elektronischen Methoden gewonnen wurde, sondern auf einer Sichtung des gesamten Materials nach gemeinsamen Gesichtspunkten beruht. Es handelt sich somit um eine auf impressionistische Weise erarbeitete Merkmalsanalyse. Die definierten Merkmale und Merkmalskombinationen wurden von D. Ramseyer überprüft und wieder am Material angewandt. Die Übereinstimmung der Zuweisung der einzelnen Fragmente zeigte die Richtigkeit des Systems, zeigte aber auch die Gültigkeit der Aussonderung der verschiedenen Typen, so daß man wohl behaupten kann, daß das Formenspektrum hier in der Tat repräsentativ ist und eine Leitfunktion für das gesamte Endneolithikum der Westschweiz hat, da alle in diesem Bereich vorkommenden Typen hier vertreten sind.

Die Keramik stammt aus einem Schichtkomplex, der zwar eine vielfältige Zusammensetzung aufweist, aber sich nicht in verschiedene eindeutig trennbare Siedlungsphasen gliedern läßt. Auch wenn überschneidende Bauten nachgewiesen sind, so kann man doch von einer einheitlichen, relativ kurzfristigen Besiedlung sprechen. Aus technischen Gründen – es handelte sich um die erste Caisson-Grabung seit 1929 – war es anfänglich nicht möglich, die Schichten von Profilen ausgehend zu erfassen und so wenigstens hypothetische Siedlungsphasen zu trennen. Die einzelnen Straten mußten von oben abgetragen werden, so daß die Schichttrennung oft nicht einem realen Unterbruch entspricht, sondern lediglich einem Wechsel in ihrer Zusammensetzung. Die Straten haben meist auch nur eine geringe Ausdehnung und breiten sich lediglich linsenförmig aus. Im Nachhinein, d.h. am Schreibtisch haben wir dann versucht, diese feinsten Straten zusammenzufassen, wobei das gliedernde Kriterium vor allem einheitlich über die ganze Fläche sich ausdehnende Trennschichten waren. Damit wurde lediglich eine Schichtabfolge gewonnen, die keineswegs mit Besiedlungsphasen übereinstimmen muß. Um dies zu verdeutlichen, haben wir diese stratigraphische Abfolge mit dem Begriff «Komplex» versehen. Es bedeutet dies, daß der Fundinhalt eines Komplexes mit Sicherheit später abgelagert wurde als der darunterliegende, daß aber vom kulturellen Standpunkt aus übereinanderliegende Komplexe durchaus auch zur gleichen Siedlungsphase gehören können. Auf den stratigraphischen Aufbau im Einzelnen und die Schichtstruktur im Allgemeinen wird in späterem Zusammenhang eingegangen werden.

Die schon angedeutete kurze Besiedlungsdauer wird auch durch die dendrochronologischen Ergebnisse bestätigt. Die Siedlung Auvernier/La Saunerie lieferte zahlreiche sehr gut zu datierende Pfähle, die von Frau Kerner-Giertz bestimmt wurden. Sie konnte alle Hölzer innerhalb von zwei Gruppen miteinander korrelieren, die aber keine Überschneidungen zeigten und in keiner Weise in Übereinstimmung zu bringen waren, also zeitlich verschieden waren. Bei der einen Gruppe (Auvernier A) handelt es sich um die sog. «Tiefen Pfähle», die aus tieferliegenden, weggeschwemmten Schichten stammten, und deren erodierte Köpfe die eigentliche Kulturschicht noch gerade berührten. Sie gehören also zu einer früheren Besiedlung, die aber nach Aussage der Stratigraphie nur wenig älter sein konnte. Nachdem wir nun seit 1987 über eine komplette dendrochronologische Referenzkurve verfügen, die die gesamte Einordnung der meisten Pfahlgruppen erlaubt, wissen wir, daß die Waldkanten der tiefen Pfähle zwischen 2737 und 2707 v. Chr. liegen. Wichtig sind die Daten, die zu den ausgegrabenen Schichten gehören (Auvernier B); wir kennen insgesamt aus dieser Serie Schlagdaten, die zwischen 2636 und 2434 v. Chr. liegen. Doch darf man diese nicht unbesehen als Angabe für die vorliegenden Schichtkomplexe benützen, denn einige frühdatierte Pfähle stehen isoliert und ohne Schichtkorrelation da. Zudem stammen die datierten Pfähle aus dem obersten Schichtkomplex V fast ausnahmslos aus einem Bereich, der kaum Funde erbrachte. Dies bedeutet, dass wir für die Datierung des Materials von Auvernier/La Saunerie nur Pfähle aus eindeutigem Zusammenhang mit den Komplexen I-IV verwenden können. Ihre Schlagphasen verteilen sich auf die Jahre zwischen 2600 und 2490 v.Chr. Es bedeutet dies, daß das hier vorgelegte Material auch in die gleiche Zeit zu datieren ist, also einem recht kurzfristigen, wenig mehr als 100 Jahre umfassenden Zeitraum angehört.

Der so zeitlich gut fixierte Fundstoff stellt ein typisches Beispiel eines endneolithischen Komplexes dar. Es finden sich im Material einer Siedlung stets Einflüsse, Komponenten verschiedener Kulturgebiete, so daß man in dieser Zeit kaum mehr von einheitlichen archäologischen Kulturen sprechen kann, sondern von Dörfern, deren archäologischer Fundstoff sich aus verschiedenen kulturellen Komponenten zusammensetzt. Im vorliegenden Fall sind neben dem Hauptbestandteil, der durch die Formen der Saône-Rhône-Kultur gebildet wird, Einflüsse aus der späten SOM-Kultur (Strahm, 1978) und der Schnurkeramik (Strahm, 1981) vorhanden. Welche soziologische Gruppierung dieser Zusammensetzung entspricht, wird eine der Hauptaufgaben künftiger Forschung sein, kann aber erst beurteilt werden, wenn auch andere vergleichbare Siedlungen umfassend bekannt sind.

Ch. Strahm

Table des matières

1. Introduction 13

2. Méthodes de travail 15

3. Définition des caractères de la céramique 21
   - 3.1. Les formes 21
   - 3.2. Les décors 22
   - 3.3. Mensurations 23
   - 3.4. Techniques et caractéristiques de fabrication 24

4. Stratigraphie 27

5. Répartition des types 29
   - 5.1. Les jarres 29
     - 5.1.1. Formes 30
     - 5.1.2. Dimensions 35
     - 5.1.3. Décors 37
   - 5.2. La céramique cordée 44
   - 5.3. La céramique fine lissée 45
     - 5.3.1. Céramique fine lissée à surface lustrée 45
     - 5.3.2. Céramique fine lissée à surface mate 46

6. Interprétations 47

Addendum 51

Résumé 53

Zusammenfassung 54

Summary 55

Bibliographie 57

Planches 59

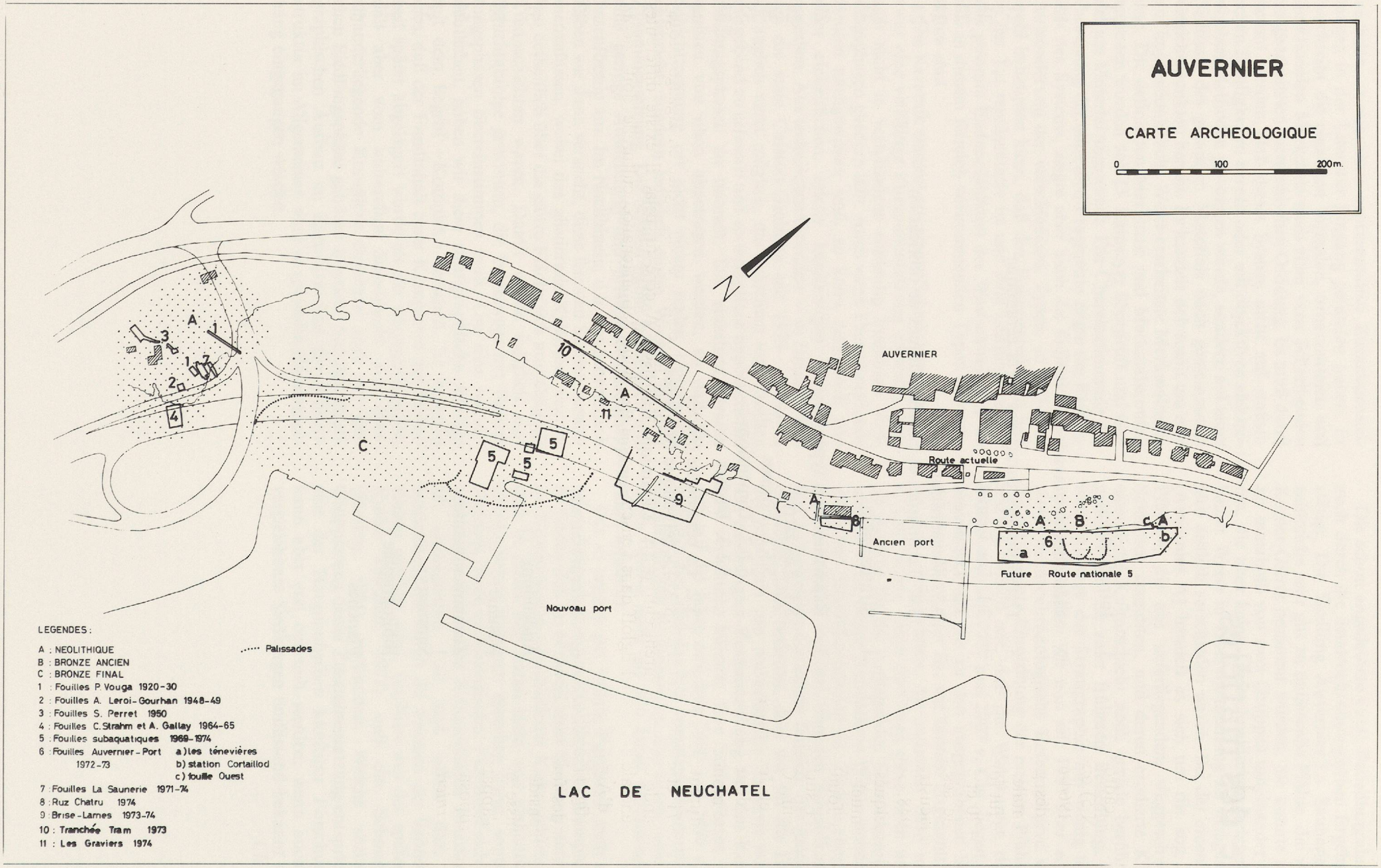

Fig. 1 Carte archéologique de la baie d'Auvernier.

1. Introduction

C'est dans le cadre de la construction de la route nationale (RN 5) qu'un sauvetage archéologique fut entrepris en 1964-65 à Auvernier, au lieu dit La Saunerie, un des gisements néolithiques clés de la Suisse occidentale. Connu depuis de nombreuses années, le site fut fouillé à diverses reprises. En 1919, puis entre 1920 et 1930, par Paul Vouga qui établit sur la base de ses recherches une chronologie du Néolithique lacustre de la Suisse occidentale (Vouga 1929). En 1948, André Leroi-Gourhan reprit les travaux à quelques mètres de la zone déjà fouillée. En 1950, Samuel Perret y fit également quelques sondages. La fouille de 1964-65 représentait, avec ses 200 m^2, la surface la plus importante ouverte dans ce secteur. Conduite par Christian Strahm, Alain Gallay et Jean-Pierre Jéquier, elle livra un riche matériel, dont un ensemble céramique qui fait l'objet de cette monographie. Les derniers travaux à La Saunerie furent conduits par Jean-Luc Boisaubert entre 1971 et 1975. Durant cette période, des fouilles de grande envergure furent entreprises sous la direction générale de Michel Egloff dans l'ensemble de la baie d'Auvernier, à l'occasion des travaux autoroutiers (fig. 1).

A la suite des fouilles de 1964-65, C. Strahm fut amené à reconsidérer la classification du Néolithique de la Suisse occidentale. Le nouveau matériel mis au jour n'appartenait à aucune des cultures déjà définies; il proposa donc de créer une nouvelle civilisation, l'*Auvernierkultur* (culture d'Auvernier), qui se place chronologiquement à la fin du Néolithique (Strahm 1969). Les fouilles qui suivirent dans la région justifièrent la création de ce nouveau faciès culturel. Lorsque, à la suite de la réunion internationale de Neuchâtel en 1974, la civilisation Saône-Rhône fut officiellement reconnue et définie (Thévenot et al. 1976), la culture locale proposée par C. Strahm fut intégrée à cette civilisation et prit le nom de *groupe d'Auvernier*.

Une première définition du groupe d'Auvernier fut publiée en 1969 (Strahm, 1969). On y précisait notamment que «la céramique est grossière, de forme peu variée et rarement décorée. Un aperçu des formes montre des récipients caractéristiques à fond plat, en forme de tonneau, avec de larges mamelons. Sont aussi fréquentes les jarres à fond plat, à profil en S d'une ligne dure, mais il reste encore à prouver que ces récipients appartiennent au même niveau. En ce qui concerne le décor, il y a des impressions au doigt, des incisions et des lignes en zigzags irréguliers, incisés. A côté de cela, il existe différentes formes dont l'appartenance culturelle doit encore être éclaircie.»

Entre 1976 et 1980, j'eus l'occasion d'étudier d'une manière approfondie la totalité de la poterie provenant du gisement fouillé à La Saunerie en 1964-65. Le but de cette étude, réalisée au moyen de cartes perforées, était de donner une définition précise du matériel céramique qu'avait livré un gisement du Néolithique final du lac de Neuchâtel.

2. Méthodes de travail

Un premier remontage de la céramique fut effectué sur place, au cours de la fouille. Les tessons étaient séchés, nettoyés, inscrits et en partie recollés sur le chantier (pl. 37/2). Après cette expérience concluante, le travail de restauration fut poursuivi au Musée cantonal d'Archéologie de Neuchâtel par Rosemarie Rich-Lehmann. L'ensemble du matériel céramique fut enfin repris au laboratoire de restauration de Neuchâtel où, durant 3 ans (1974-76), Pascal Ginhaillac compléta ce qui pouvait l'être et consolida au moyen de plâtre les formes les mieux conservées.

L'étude du matériel proprement dit débuta en automne 1976. Dans un premier temps, tous les bords, profils, panses décorées et fonds, sans distinction, quels que soient leur dimension ou leur état de conservation, soit un échantillonnage de 2286 pièces, furent inventoriés et dessinés. Après réduction à l'échelle 1:2,5 (pour raison pratique) de toutes les planches, chaque figure fut collée sur une fiche de format A5. Nous avions ainsi un outil de travail pratique qui consistait en un fichier de 2286 cartes numérotées (764 cartes pour la céramique provenant de la fouille de 1964 et 1522 cartes pour celle de 1965), qui nous permettait à tout instant de contrôler rapidement le matériel étudié. Lors de l'examen des tessons, de nombreuses notes descriptives ou remarques concernant la localisation, les techniques de fabrication ou l'état de conservation, pouvaient être indiquées provisoirement sur ces fiches. Dans un second temps, un deuxième fichier composé cette fois-ci de cartes perforées manuelles fut élaboré,

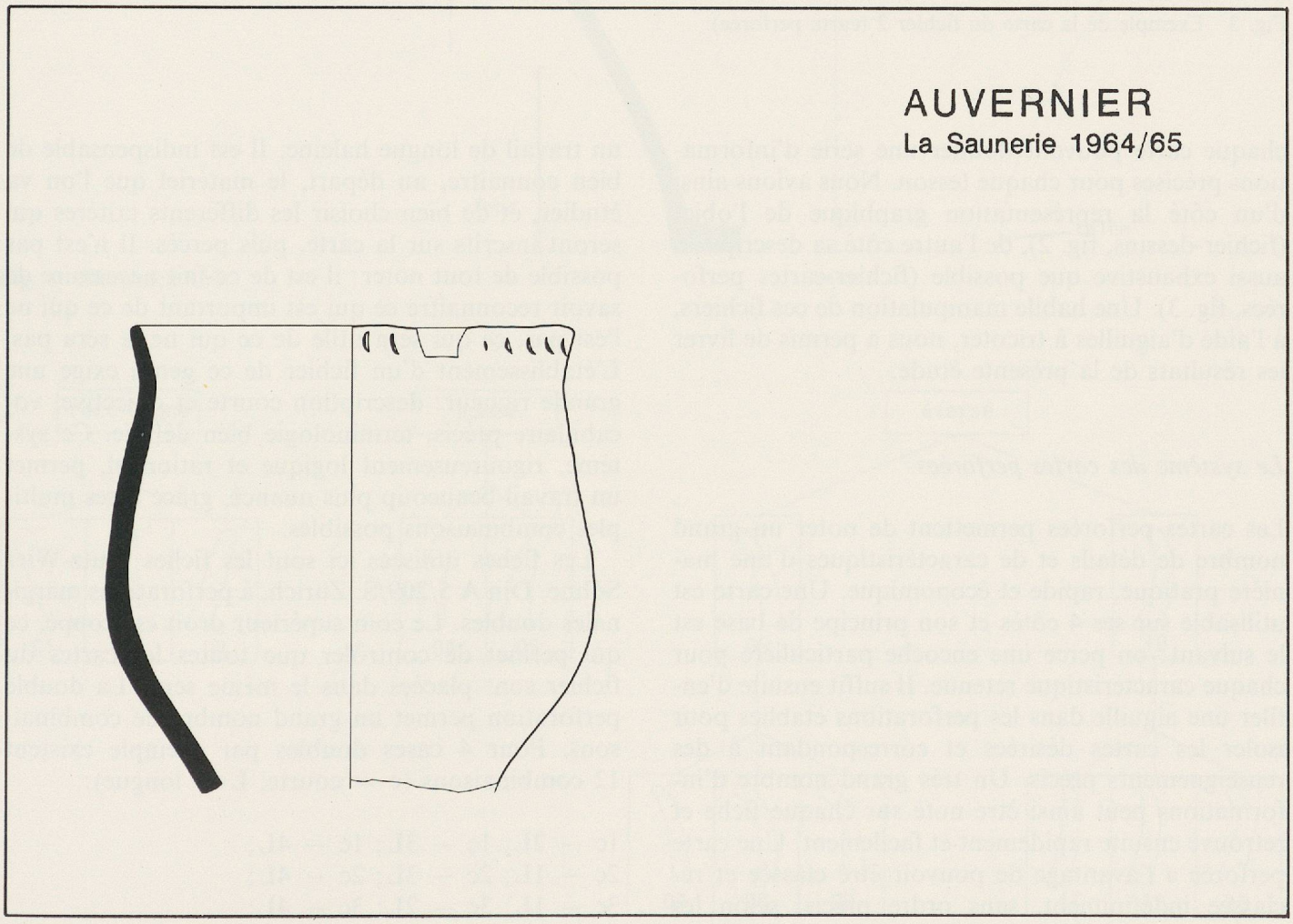

Fig. 2 Exemple de la carte du fichier 1 (représentation graphique).

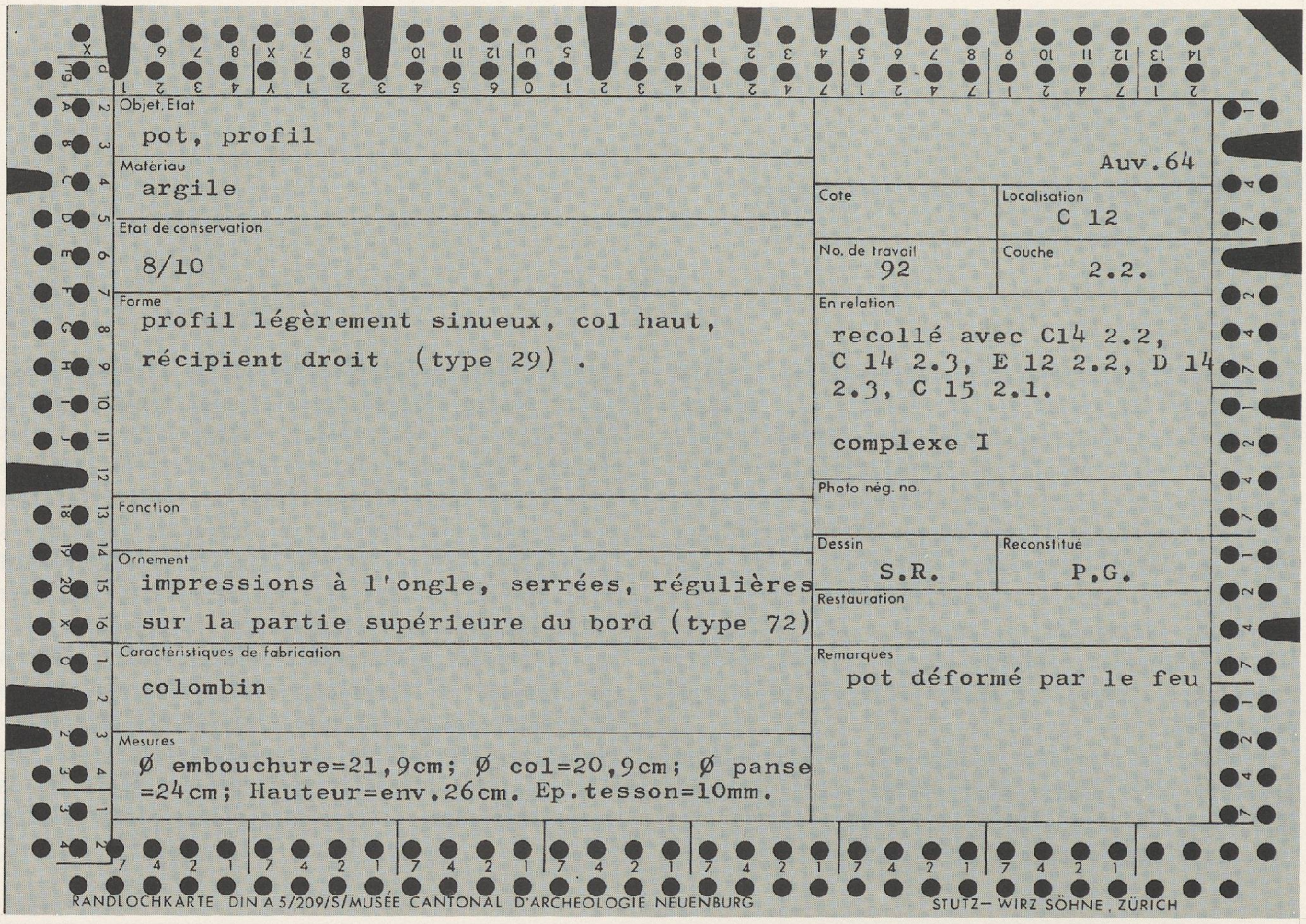

Fig. 3 Exemple de la carte du fichier 2 (carte perforée).

chaque carte pouvant donner une série d'informations précises pour chaque tesson. Nous avions ainsi d'un côté la représentation graphique de l'objet (fichier-dessins, fig. 2), de l'autre côté sa description aussi exhaustive que possible (fichier-cartes perforées, fig. 3). Une habile manipulation de ces fichiers, à l'aide d'aiguilles à tricoter, nous a permis de livrer les résultats de la présente étude.

Le système des cartes perforées

Les cartes perforées permettent de noter un grand nombre de détails et de caractéristiques d'une manière pratique, rapide et économique. Une carte est utilisable sur ses 4 côtés et son principe de base est le suivant: on perce une encoche particulière pour chaque caractéristique retenue. Il suffit ensuite d'enfiler une aiguille dans les perforations établies pour isoler les cartes désirées et correspondant à des renseignements précis. Un très grand nombre d'informations peut ainsi être noté sur chaque fiche et retrouvé ensuite rapidement et facilement. Une carte perforée a l'avantage de pouvoir être classée et reclassée indéfiniment, sans ordre précis, selon les besoins de l'analyse. L'établissement d'un fichier est un travail de longue haleine. Il est indispensable de bien connaître, au départ, le matériel que l'on va étudier, et de bien choisir les différents critères qui seront inscrits sur la carte, puis percés. Il n'est pas possible de tout noter: il est de ce fait nécessaire de savoir reconnaître ce qui est important de ce qui ne l'est pas, ce qui sera utile de ce qui ne le sera pas. L'établissement d'un fichier de ce genre exige une grande rigueur: description courte et objective, vocabulaire précis, terminologie bien définie. Ce système, rigoureusement logique et rationnel, permet un travail beaucoup plus nuancé, grâce à ses multiples combinaisons possibles.

Les fiches utilisées ici sont les fiches Stutz-Wirz Söhne, Din A 5/209/S, Zurich, à perforations marginales doubles. Le coin supérieur droit est coupé, ce qui permet de contrôler que toutes les cartes du fichier sont placées dans le même sens. La double perforation permet un grand nombre de combinaisons. Pour 4 cases doubles par exemple existent 12 combinaisons (c = courte, L = longue):

1c – 2L; 1c – 3L; 1c – 4L;
2c – 1L; 2c – 3L; 2c – 4L;
3c – 1L; 3c – 2L; 3c – 4L;
4c – 1L; 4c – 2L; 4c – 3L.

Mode d'emploi

Le système de perforation a été pensé en vue de travailler collectivement avec d'autres chercheurs qui ont étudié, parallèlement à la céramique, l'industrie lithique et osseuse du même gisement. Nous avons utilisé une série de cartes identiques pour inventorier différents types d'objets de matières différentes.

Sur la partie supérieure de la carte, nous avons retenu 5 éléments:

- genre d'objet: dans notre cas = récipient (1L);
- matériau utilisé: dans notre cas = argile (3L);
- forme de l'objet (fig. 4 à 7), N°s 01 à 50. Un premier groupe de 10 cases est réservé aux dizaines (encoches longues), un second groupe de 8 cases aux unités (combinaisons d'encoches courtes et longues). Ex.: type 02 = 0L + 2c; type 15 = 1L + 1 + 3c; etc.;
- nature du tesson: bord (5c), profil (6c), profil complet (7c), fond (8c), panse décorée (1L) et moyen de préhension (2L);
- couches archéologiques: complexe I (niveau inférieur) à V (niveau supérieur). I = 9c, II = 10c, III = 11c, IV = 12c, V = 13c.

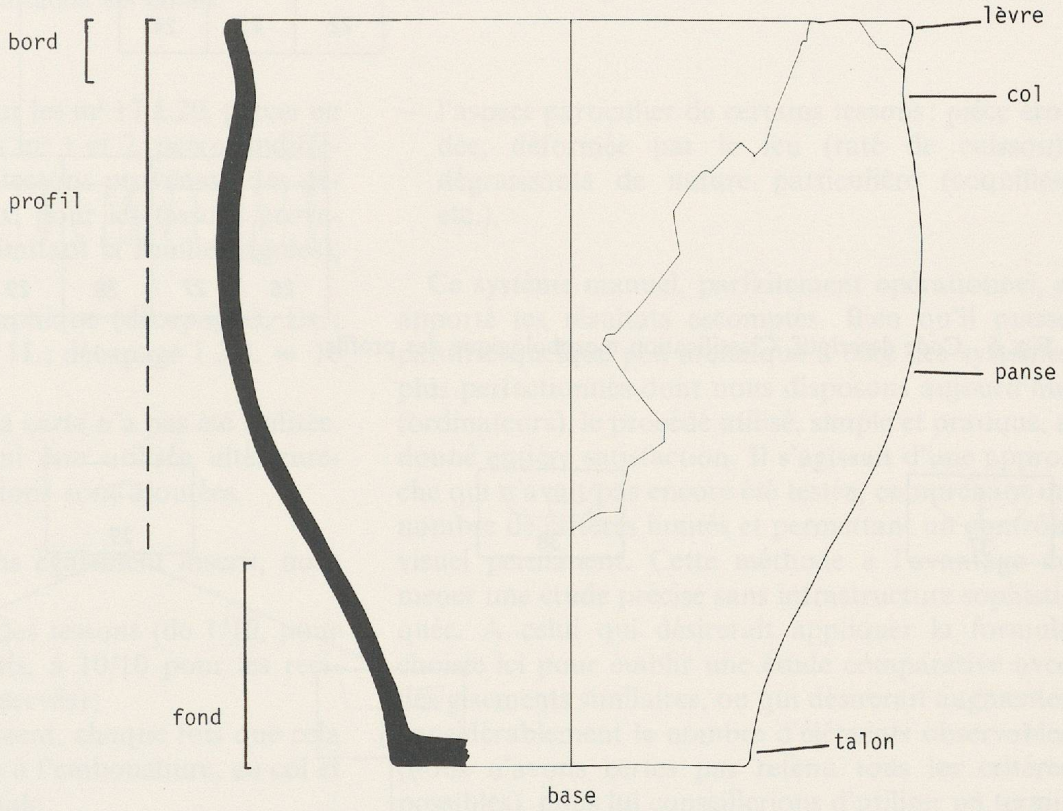

Fig. 4 Nomenclature.

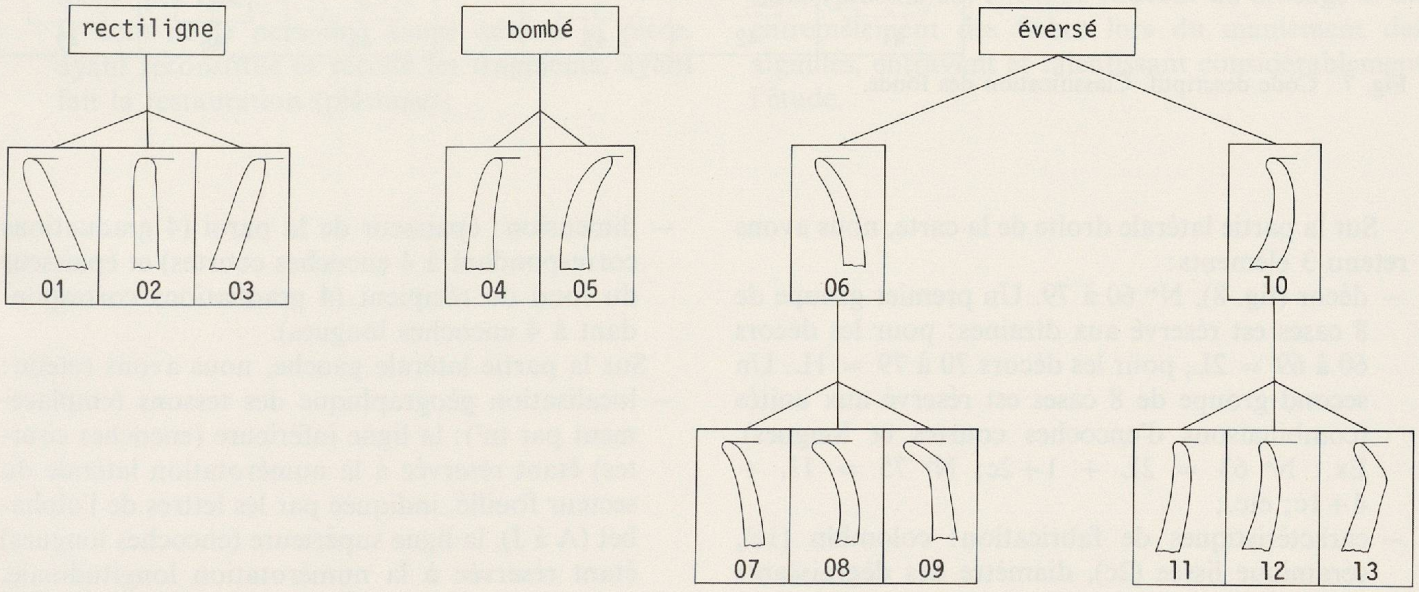

Fig. 5 Code descriptif. Classification des bords.

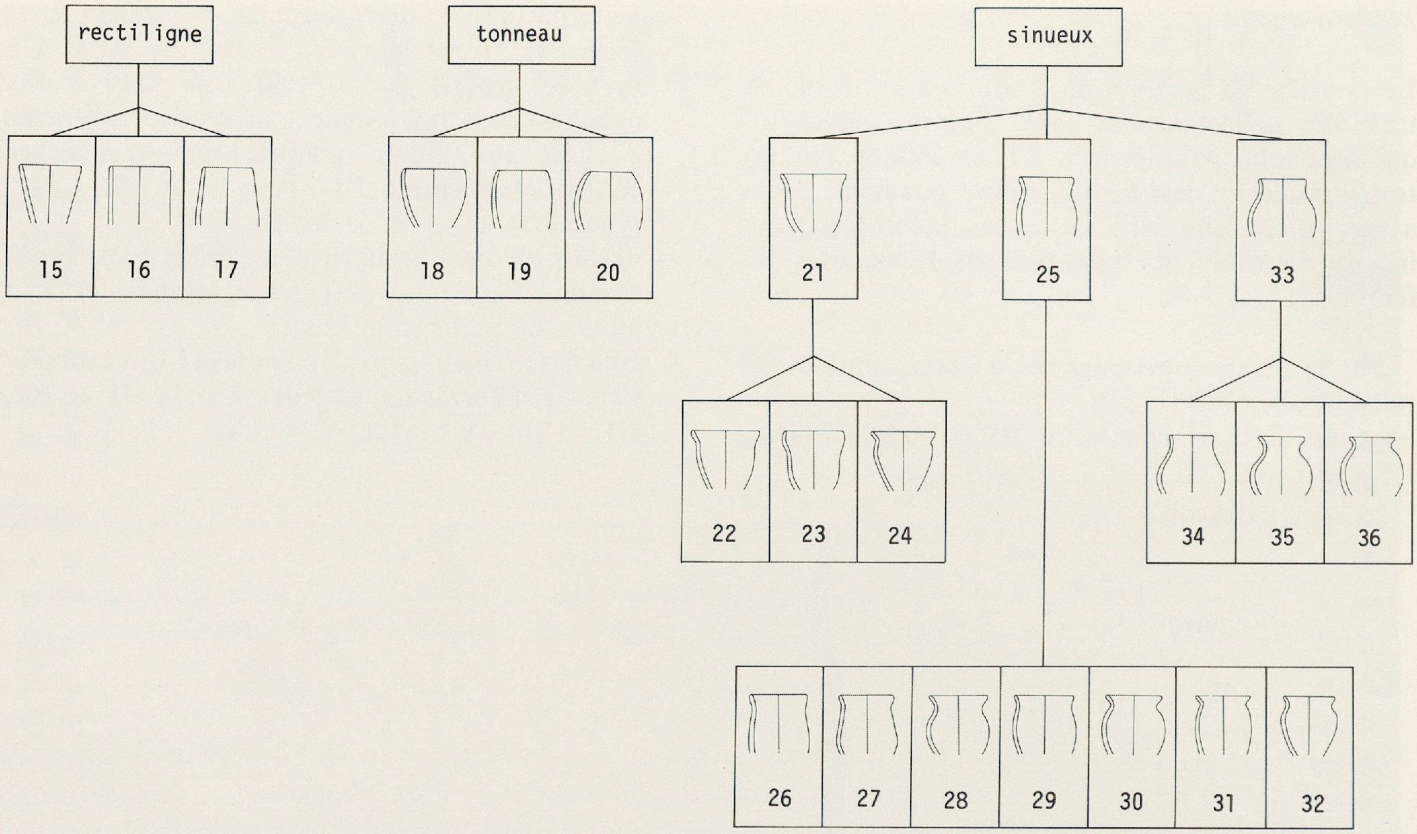

Fig. 6 Code descriptif. Classification morphologique des profils.

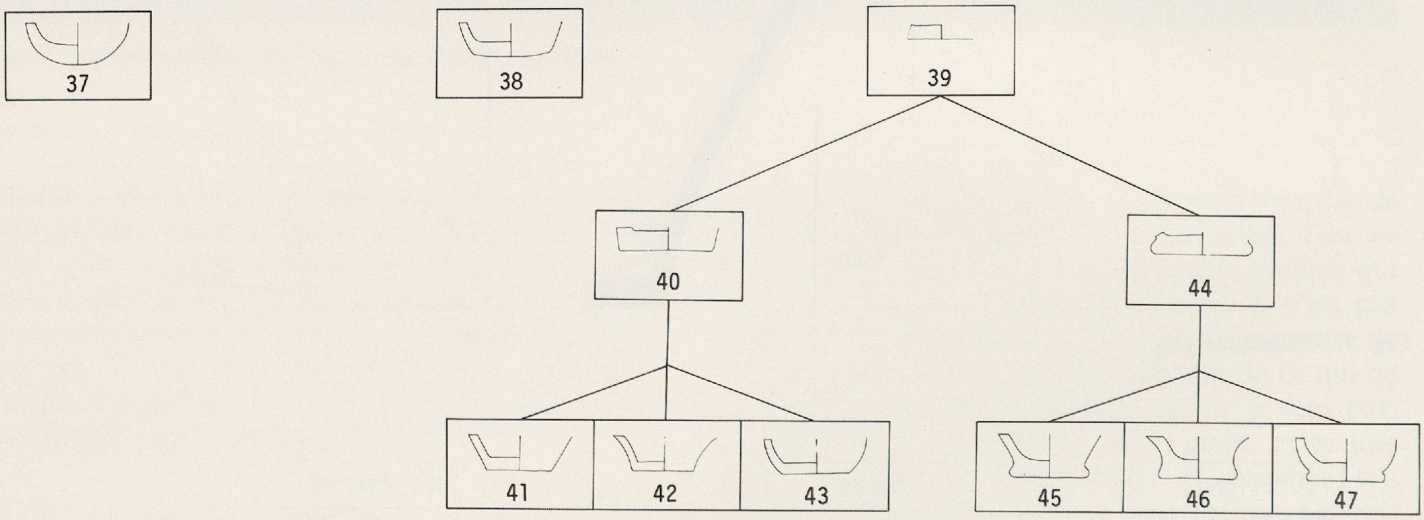

Fig. 7 Code descriptif. Classification des fonds.

Sur la partie latérale droite de la carte, nous avons retenu 3 éléments:

- décor (fig. 8), N°s 60 à 79. Un premier groupe de 8 cases est réservé aux dizaines: pour les décors 60 à 69 = 2L, pour les décors 70 à 79 = 1L. Un second groupe de 8 cases est réservé aux unités (combinaisons d'encoches courtes et longues). Ex.: N° 63 = 2L + 1+2c; N° 75 = 1L + 4+1c; etc.;
- caractéristiques de fabrication: colombin (1c), céramique lissée (2c), diamètre des dégraissants (4c), pâte particulière (7c);
- dimension: épaisseur de la paroi (4 graduations correspondant à 4 encoches courtes) et épaisseur du fond du récipient (4 graduations correspondant à 4 encoches longues).

Sur la partie latérale gauche, nous avons retenu:

- localisation géographique des tessons (emplacement par m²): la ligne inférieure (encoches courtes) étant réservée à la numérotation latérale du secteur fouillé, indiquée par les lettres de l'alphabet (A à J), la ligne supérieure (encoches longues) étant réservée à la numérotation longitudinale, indiquée par les chiffres (1 à 20). Ex.: B 7 = Bc

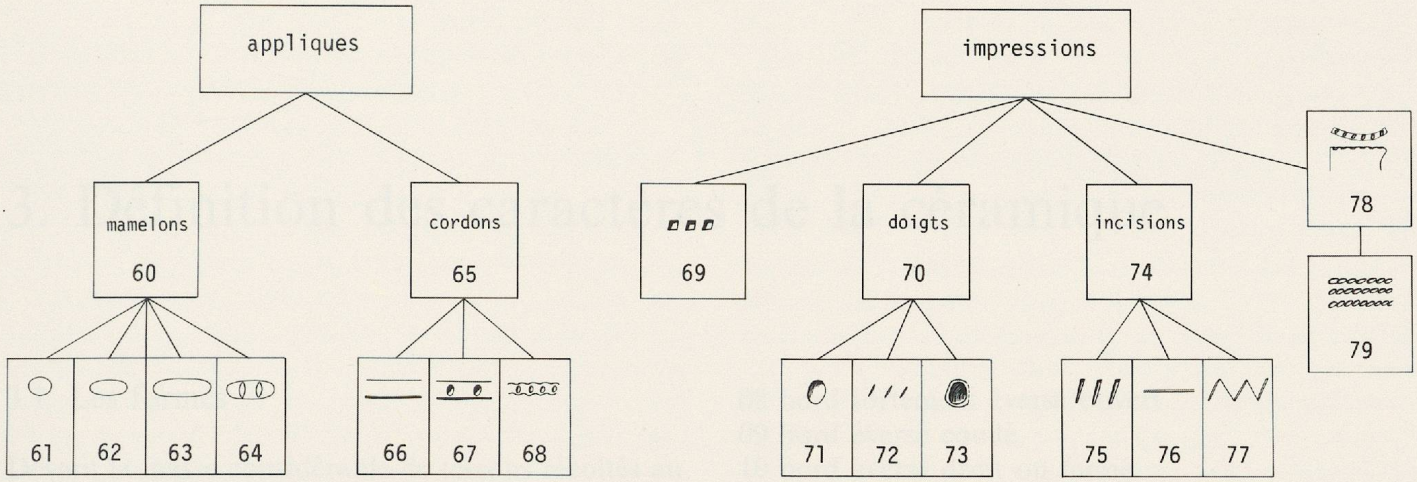

Fig. 8 Code descriptif. Classification des décors.

+ 7L. Remarques: pour les m² 17 à 20, percer en plus la case x. Pour les m² 1 et 2, percer indifféremment 2L. Pour les tessons provenant des déblais, encocher dL + x, pour les tessons provenant des tranchées délimitant la fouille (rigoles), encocher rig (c) + x;

– la localisation stratigraphique (décapages). Ex.: décapage 2.1. = 2c + 1L; décapage 1.3.3. = 1c + 3L + 1+4c; etc.

La partie inférieure de la carte n'a pas été utilisée. Elle peut bien évidemment être utilisée ultérieurement si d'autres informations sont ajoutées.

Sur la fiche, nous avons également inscrit, mais non percé:

– l'état de conservation des tessons (de 1/10, pour les plus petits fragments, à 10/10 pour les récipients entièrement conservés);
– les dimensions du récipient, chaque fois que cela était possible: diamètre à l'embouchure, au col et à la panse, hauteur totale;
– les relations avec les autres pièces: ex. «recollé avec E 17 2.1.» ou «fragment appartenant au même pot que...»;
– le nom de la personne ayant dessiné la pièce, ayant reconstitué et recollé les fragments, ayant fait la restauration (plâtrage);
– l'aspect particulier de certains tessons: pièce érodée, déformée par le feu (raté de cuisson), dégraissants de nature particulière (coquilles, etc.).

Ce système manuel, parfaitement opérationnel, a apporté les résultats escomptés. Bien qu'il puisse paraître quelque peu archaïque à côté des systèmes plus perfectionnés dont nous disposons aujourd'hui (ordinateurs), le procédé utilisé, simple et pratique, a donné entière satisfaction. Il s'agissait d'une approche qui n'avait pas encore été testée, comprenant un nombre de critères limités et permettant un contrôle visuel permanent. Cette méthode a l'avantage de mener une étude précise sans infrastructure sophistiquée. A celui qui désirerait appliquer la formule choisie ici pour établir une étude comparative avec des gisements similaires, ou qui désirerait augmenter considérablement le nombre d'éléments observables (nous n'avons certes pas retenu tous les critères possibles), nous lui conseillerions d'utiliser un terminal, plus rapide. Le défaut de la carte manuelle réside dans le fait qu'un nombre élevé de perforations (plus de 50) entraîne souvent un blocage et un entremêlement des fiches lors du maniement des aiguilles, entravant et ralentissant considérablement l'étude.

3. Définition des caractères de la céramique

3.1. Les formes

Devant la masse considérable de tessons récoltés au cours de la fouille, nous avons dû procéder à un choix. Un petit fragment de panse décoré ou un bord, même mal conservé, apportera davantage de renseignements qu'un grand fragment de panse isolé dont la forme exacte ou la dimension du récipient ne peut être déterminée.

Ont été retenues 5 catégories dont la valeur archéologique est essentielle: les bords, les profils (complets ou incomplets), les fonds et les fragments de panses décorées, soit au total 2286 tessons qui ont fait l'objet d'une description sur fiche individualisée.

Définition des catégories inventoriées

- bord: fragment provenant de la partie supérieure du pot et comprenant au minimum la lèvre;
- profil: fragment provenant de la partie supérieure du pot comprenant le bord et une partie au moins de la panse. Son état de conservation est suffisant pour estimer la forme générale du récipient;
- profil complet: pot, présentant sur un côté au moins, un profil intégral (bord + fond + panse) permettant de connaître avec certitude la forme et la hauteur du récipient;
- fond: fragment provenant de la partie inférieure du pot et servant de support au récipient;
- panse décorée: fragment provenant du corps du récipient et portant, sur une partie au moins, un ornement (applique ou impression).

Les bords

Les bords ont été divisés en 3 groupes: rectiligne, rentrant, éversé, puis subdivisés de la manière suivante:

01 bord rectiligne ouvert
02 bord rectiligne droit
03 bord rectiligne fermé
04 bord légèrement rentrant (courbure peu accentuée)
05 bord fortement rentrant (courbure accentuée)
06 bord éversé ouvert
07 bord légèrement éversé ouvert
08 bord fortement éversé ouvert
09 bord éversé coudé
10 bord éversé droit ou fermé
11 bord légèrement éversé droit ou fermé
12 bord fortement éversé droit ou fermé
13 bord éversé coudé droit ou fermé

Les profils

Les profils ont été divisés en 3 groupes: rectiligne (paroi ± rectiligne), en forme de tonneau (paroi bombée), sinueux (paroi formant un S), puis subdivisés de la manière suivante:

15 profil rectiligne ouvert
16 profil rectiligne droit
17 profil rectiligne fermé
18 profil en tonneau ouvert
19 profil en tonneau droit
20 profil en tonneau fermé
21 profil sinueux ouvert
22 profil légèrement sinueux ouvert
23 profil sinueux ouvert, avec bord rentrant
24 profil sinueux ouvert, avec bord coudé
25 profil sinueux droit
26 profil légèrement sinueux droit
27 profil sinueux, étiré, droit
28 profil fortement sinueux droit
29 profil légèrement sinueux, col haut, droit
30 profil fortement sinueux, col haut, droit
31 profil sinueux, coudé, droit
32 profil sinueux, épaule accentuée, droit
33 profil sinueux fermé
34 profil sinueux, panse basse, fermé
35 profil fortement sinueux fermé
36 profil sinueux, col haut, fermé

Les fonds

Les fonds ont été divisés en 3 groupes: rond (base présentant une ligne arrondie), aplati (base présentant une ligne à peu près plate), plat (base présentant une ligne rectiligne ou concave; le fond prend fermement appui sur le sol et offre au récipient une grande stabilité).

Il ne nous a pas paru nécessaire de subdiviser les 2 premiers groupes, peu représentatifs à La Saunerie:

37 fond rond
38 fond aplati

En revanche, le troisième groupe présente de nombreuses variantes:

39 fond plat (trop fragmenté pour préciser davantage la forme)
40 fond plat sans talon
41 fond plat sans talon, ligne droite (cas où la partie inférieure de la panse reliant la base présente une ligne rectiligne)
42 fond plat sans talon, ligne concave (cas où la partie inférieure de la panse reliant la base présente une ligne concave)
43 fond plat sans talon, ligne convexe (cas où la partie inférieure de la panse reliant la base présente une ligne convexe)
44 fond plat avec talon (présence, sur la partie inférieure du pot, d'un bourrelet créant un étranglement entre la panse et le fond)
45 fond plat avec talon, ligne rectiligne (cas où la partie inférieure de la panse présente une ligne rectiligne)
46 fond plat avec talon, ligne concave (cas où la partie inférieure de la panse présente une ligne concave)
47 fond plat avec talon, ligne convexe (cas où la partie inférieure de la panse présente une ligne convexe).

3.2. Les décors

L'ensemble des décors a tout d'abord été divisé en 2 groupes: les appliques, comprenant les mamelons, les languettes et les cordons, et les impressions, faites au doigt ou à l'aide d'un instrument (baguette, poinçon, ficelle, etc.). Au total, 20 motifs différents ont été recensés:

60 mamelon (applique de forme incertaine ou indéterminée)
61 mamelon rond
62 mamelon ovale (longueur comprise entre 25 et 50 mm)
63 languette (mamelon ovale de longueur supérieure à 50 mm)
64 mamelon ovale impressionné
65 cordon
66 cordon simple épais et saillant
67 cordon épais orné d'impressions digitales
68 cordon fin peu saillant orné d'impressions digitales ou décoré à la baguette
69 impressions à l'aide d'un instrument
70 impressions digitales
71 impressions au doigt
72 impressions à l'ongle
73 impressions au pouce ou au doigt repoussé
74 incisions linéaires (irrégulières ou représentant une figure)
75 incisions linéaires verticales ou obliques
76 incisions linéaires horizontales
77 incisions en zigzag (chevrons)
78 impressions sur la lèvre (à l'aide d'un instrument ou au doigt)
79 impressions à la ficelle (décor cordé).

Mamelons et languettes

Font partie de cette catégorie toutes les appliques constituées par un morceau d'argile pétrie auquel on donne une forme oblongue ou ronde, qu'on applique sur 2 ou 4 côtés du vase. Il eût été possible d'étudier les mamelons comme simple moyen de préhension. Il n'est pas certain cependant que toutes les appliques découvertes aient réellement servi à soulever le récipient. Comme il est probable toutefois que la plus grande partie des mamelons ait été fixée dans un but utilitaire (préhension) et esthétique (ornement), nous avons décidé de les étudier en tant que décor.

Plusieurs variantes ont été mises en évidence:

– les mamelons de forme ronde ou circulaire (N° 61);
– les mamelons de forme ovalaire dont la longueur n'excède pas 50 mm (N° 62);
– les mamelons de forme ovalaire allongée dont la longueur est supérieure à 50 mm, appelés aussi languettes (N° 63);
– les mamelons de forme ovalaire, impressionnés (protubérance segmentée par une ou deux impressions digitales profondes) (N° 64).

En ce qui concerne les mamelons ovalaires, nous avons pensé tout d'abord établir des groupes en prenant comme critère le rapport longueur/largeur. Comme les appliques ont une forme généralement régulière et un rapport à peu près constant, formant un groupe homogène, nous avons constaté qu'il était préférable de tenir compte de la longueur uniquement.

Un cinquième groupe a été créé afin de placer les mamelons de forme incertaine ou indéterminée, leur état de conservation trop fragmentaire ne permettant pas de déterminer avec précision leur forme originelle (N° 60).

La disposition des mamelons et des languettes est toujours horizontale et ceux-ci sont toujours placés sur la partie supérieure du récipient, sous le bord.

Cordons

Les cordons peuvent également être considérés sous deux aspects différents: fonctionnel (moyen de préhension) ou esthétique (ornement). Ils sont constitués de boudins d'argile (colombins) que l'on applique horizontalement sur la partie supérieure du pot. Ces cordons, entourant entièrement le récipient, sont de 2 sortes: épais et saillants, peu ou pas du

tout décorés, et fins, saillants, toujours décorés. L'ensemble des décors de ce genre découverts à La Saunerie a été subdivisé comme suit:

- cordon simple, épais et saillant (N° 66);
- cordon simple, épais et saillant, orné d'impressions digitales (N° 67);
- cordon fin, peu saillant, orné d'impressions serrées et régulières faites à l'aide d'un instrument (baguette par exemple) ou au doigt. Dans ce dernier cas, le cordon a été quelquefois pincé entre les doigts du potier et prend l'aspect d'une guirlande (cordon festonné, N° 68).

Un groupe plus général comprend les cordons de forme incertaine ou indéterminée, car trop fragmentés (N° 65).

Impressions

Impression à la baguette (N° 69)

Un autre genre de décor consiste à composer dans l'argile fraîche une série d'impressions à l'aide d'un objet dur. Baguette de bois, esquille d'os, extrémité de corne, poinçon, etc., sont autant d'exemples d'instruments ayant pu être utilisés à cet effet. Les impressions n'ont pas toutes la même qualité: elles sont parfois profondes et régulières, d'autres fois à peine esquissées ou irrégulières, serrées ou espacées, sur une seule ou plusieurs rangées. Toutes sont situées sur la partie supérieure du récipient, entre le col et la lèvre.

Impressions digitales (N° 70)

Comme dans le cas des impressions à la baguette, le décor fait d'impressions digitales est plus ou moins soigné selon le pot considéré: impressions profondes ou superficielles, régulières ou irrégulières, serrées ou espacées. Ces impressions se présentent de la manière suivante:

- impressions au doigt; registre à une ou deux rangées, toujours situé sur la partie supérieure du récipient, entre le col et la lèvre (N° 71);
- impressions à l'ongle; si le décor est quelquefois soigné et régulier, dévoilant visiblement les intentions esthétiques du potier, il peut être aussi anarchique comme le montre une multitude de coups d'ongles orientés dans tous les sens, sur une face seulement du vase par exemple (pl. 23/1). Il est difficile dans ce cas de savoir si ces impressions sont intentionnelles ou s'il s'agit d'un fait accidentel: artisan muni d'ongles très longs par exemple et ayant laissé des traces de manipulation sur l'argile avant la cuisson (N° 72);
- un troisième type de décor, plus élaboré, consiste à enfoncer profondément le doigt ou le pouce dans l'argile d'un pot aux parois épaisses. Une série d'impressions contiguës, très serrées et suffisamment profondes crée une sorte de bourrelet autour de chaque empreinte, formant une guirlande. Ce genre d'ornement, toujours situé sur le col, est appellé «impressions au doigt repoussé» (N° 73).

Incisions (N° 74)

Les incisions linéaires, faites à l'aide d'un instrument pointu ou tranchant (poinçon en os, tige de bois acérée, silex, etc.) ont été subdivisées de la manière suivante:

- incisions verticales ou obliques, non liées. Elles sont parallèles et généralement courtes, plus ou moins soignées selon les cas (N° 75);
- incisions horizontales, continues ou discontinues (N° 76);
- incisions formant une figure en zigzag. Le registre est constitué d'une suite de chevrons ou d'une ligne brisée continue formant une série de zigzags liés, plus ou moins réguliers, sur toute la circonférence du récipient (N° 77).

Le sous-groupe N° 74 comprend les incisions linéaires irrégulières ou anarchiques, mal définies, ou les incisions représentant une figure originale et unique (pl. 31/6-11).

Décor sur lèvre (N° 78)

Le décor placé sur la lèvre fait l'objet d'un groupe séparé. Il s'agit d'impressions à la baguette, au doigt ou à l'ongle, réalisées avec plus ou moins de soin. Seul l'emplacement du décor est, dans ce cas, déterminant. Les motifs et les techniques d'impressions ne se différencient pas des N°s 69, 71 et 72.

Impressions à la ficelle (N° 79)

Ce genre de décor consiste à appliquer à cru une cordelette ou une ficelle contre le récipient, à la hauteur du col. En retirant la cordelette, les empreintes restent gravées dans l'argile et forment un ornement régulier. Le registre comprend habituellement plusieurs lignes parallèles, disposées horizontalement sur la partie supérieure du pot. La céramique portant ce décor est appelée «céramique cordée».

3.3. Mensurations

Dans un premier temps, nous avons uniquement pris en considération les profils complets. Les mesures suivantes ont été effectuées: hauteur du récipient, diamètre à l'embouchure, diamètre au col,

diamètre à la panse, diamètre de la base. En mesurant ensuite l'épaisseur maximum de chaque tesson, nous avons pu mettre en évidence 4 groupes:

- les tessons dont l'épaisseur de la paroi (ou panse) est inférieure à 6 mm (céramique fine);
- les tessons dont l'épaisseur est comprise entre 6 et 9 mm (récipients de taille petite ou moyenne, relativement bien cuits et soignés);
- les tessons dont l'épaisseur est comprise entre 9 et 13 mm (grandes jarres à pâte grossière et souvent mal cuite);
- les tessons dont l'épaisseur est supérieure à 13 mm (grandes jarres de mauvaise qualité).

En mesurant l'ensemble des fonds, nous avons pu mettre en évidence 4 groupes également:

- les fonds dont l'épaisseur est inférieure à 10 mm (céramique fine);
- les fonds dont l'épaisseur est comprise entre 10 et 16 mm (récipients de taille moyenne ou petite);
- les fonds dont l'épaisseur est comprise entre 16 et 21 mm (grandes jarres);
- les fonds dont l'épaisseur est supérieure à 21 mm (grandes jarres mal cuites).

Le nombre des profils complets étant restreint, nous avons également mesuré les profils et les fonds incomplets d'un grand nombre de fragments de dimension importante. Ces mesures sont, en fait, des estimations établies à partir de fragments. Elles ont été déterminées au moyen d'une figure de cercles concentriques réguliers présentant des rayons de 1 à 15 cm. En posant le rebord du tesson sur la figure dessinée, il est possible d'estimer le rayon correspondant et d'établir ainsi le diamètre du récipient à son embouchure.

Une série d'arcs découpés dans un carton et présentant des courbures différentes (40 figures représentant tous les rayons, demi-centimètre par demi-centimètre, compris entre 1 et 20 cm) ont également été utilisés. Ces arcs, appliqués contre le tesson, permettent d'estimer le diamètre du récipient à la hauteur de la panse, du col ou à l'embouchure. Une poterie néolithique, fabriquée sans l'aide du tour et avec une argile grossière, présente des irrégularités. De ce fait, les mesures indiquées doivent être considérées comme valeurs approximatives.

3.4. Techniques et caractéristiques de fabrication

Matière première et préparation des récipients.

La matière première nécessaire à la fabrication de la poterie est une terre plastique appelée argile. Les potiers néolithiques ont dû utiliser cette argile telle qu'ils la trouvaient dans la nature, près du lieu de leur habitation. Les impuretés contenues dans cette terre pouvaient tenir lieu de dégraissants. Mais l'uniformité et l'homogénéité de ces éléments durs contenus dans la pâte et que l'on peut analyser semblent montrer que les dégraissants ont été, le plus souvent, introduits intentionnellement. Leur rôle était d'une part de rendre la pâte malléable lorsque celle-ci était trop grasse et ne se laissait pas travailler, d'autre part d'empêcher les fissures lors du séchage du pot au soleil ou lorsqu'on l'introduisait dans le feu. Il semble que le lavage de l'argile n'était pas encore pratiqué à cette époque. La cuisson devait se faire dans un feu à ciel ouvert, sans l'aide de four. Des expériences personnelles ont montré qu'une cuisson en fosse, dont les matériaux sont rejetés sur les bords pour former un talus de protection, donne des résultats concluants.

En examinant attentivement l'ensemble des tessons que nous avions à disposition, nous avons cherché à déceler des indices permettant de comprendre la technique de fabrication des pots. Sur un nombre important de pièces, la cassure n'est pas franche et perpendiculaire, mais se présente plutôt sous la forme d'une cassure en biais que nous serions tenté d'appeler plutôt «décrochement». Ces décrochements sont le plus souvent orientés parallèlement au bord, et la position en biais indique l'emplacement des joints entre les colombins qui étaient imbriqués les uns sur les autres. Le potier devait rouler de gros boudins d'argile qui étaient ensuite aplatis et collés les uns sur les autres pour former la paroi du récipient. C'est la technique dite au *colombin*. Ces bandeaux superposés ont une largeur variant entre 2 et 6 cm. Les surfaces devant être appliquées les unes contre les autres étaient sans doute mouillées et lissées au doigt afin d'augmenter l'adhésion. Quelquefois, le pot que l'on étudie ne semble pas s'être cassé, mais semble plutôt s'être démonté. On parvient à retrouver et recoller les anneaux de construction fabriqués par les Néolithiques.

Les fonds semblent toujours avoir été façonnés de la même manière. On préparait une galette d'argile dont on étirait les bords. Sur ces bords étirés de façon régulière reposait le premier anneau destiné au montage de la panse. C'est sur les gros récipients grossièrement montés que la présence des colombins est le mieux attestée, car ceux-ci sont souvent mal collés et peu lissés. Un travail peu soigné dévoile parfois des aspects technologiques fort intéressants!

Une fois le pot monté, sa surface était égalisée au doigt ou à l'aide d'un instrument (os, pierre, cuir, etc.), effaçant à cette occasion la trace des colombins. Si l'extérieur est presque toujours soigneusement égalisé, le plus souvent au moyen d'un instrument dur ou mou, ne permettant plus de distinguer les limites entre les bandeaux de construction, l'inté-

rieur du pot est, en revanche, moins soigné. Les traces laissées par les doigts du potier sont fréquentes (horizontales, verticales ou obliques) et il est souvent encore possible de distinguer, par endroits, le nombre et la dimension des colombins. Aucune autre technique que celle dite au colombin n'a été décelée sur la base du matériel céramique étudié. Comme la plupart des récipients de La Saunerie sont de haute taille, il est fort probable que tous aient été fabriqués selon le même procédé.

Une fois la forme achevée, le potier pouvait y ajouter un décor qui se faisait à cru. Impressions digitales, à la baguette ou à la ficelle, incisions de lignes géométriques sont des techniques couramment utilisées à Auvernier à la fin du Néolithique. Une autre technique consiste à fixer sur le pot un simple morceau d'argile pétrie auquel on donne une forme oblongue et qu'on applique sur 2 côtés du vase, d'une manière symétrique. Dans de nombreux cas, le mamelon a été retrouvé détaché du récipient, séparé de la panse, et non cassé. La surface de contact est encore bien lissée, ne laissant pas (ou très peu) paraître les dégraissants. Ces observations nous renseignent sur la manière de procéder des Néolithiques: on lissait avec les doigts préalablement trempés dans l'eau les parties destinées à être soudées ensemble (une face du mamelon et une zone sur la partie supérieure du pot).

Quant à savoir quels ont été les artisans — potiers ou potières? —, nous n'allons pas nous lancer ici dans une discussion qui ne peut pour l'instant apporter de réponse.

Signalons toutefois un aspect que nous avons pu observer en examinant les nombreux tessons découverts à Auvernier: ceux (ou celles) qui ont fabriqué et décoré la poterie de La Saunerie avaient des ongles très longs et des doigts plutôt fins. Les nombreuses impressions digitales étudiées le démontrent clairement.

Nous avons longuement cherché à découvrir certains indices qui permettraient d'en savoir davantage sur la préparation de l'argile, le façonnage, la cuisson et l'utilisation de la céramique à la fin du Néolithique. Pâte «feuilletée» (texture laminée de la pâte), dégraissants fins, moyens, grossiers, très grossiers, dureté de la pâte (très résistante, moyenne à dure, friable), aspect de la surface (lissée ou polie, texture boursouflée), couleurs dominantes, techniques de finition (traces de lissage au doigt, à l'aide d'un instrument), présence ou absence d'encroûtement à l'intérieur du pot, etc. Une description trop détaillée de chaque tesson conduit dans une impasse.

La texture laminée de la pâte est souvent due à l'étirement de l'argile par le potier. La dimension des dégraissants n'apporte pas les résultats escomptés, car on retrouve à l'intérieur d'un même pot des minéraux de diamètre variable avec des proportions différentes selon l'endroit considéré. La dureté de la pâte provient avant tout de l'épaisseur du tesson: un récipient aux parois minces sera mieux cuit et plus résistant qu'un gros pot aux parois épaisses dont la pâte reste souvent friable après la cuisson. Une surface plus ou moins lissée ou plus ou moins rugueuse n'apportera qu'une information minime au préhistorien qui observera, sur les poteries les mieux conservées, des zones soignées et lissées, alors que l'autre face présentera des parties grossières et rugueuses, laissant présager un travail peu soigné.

Lorsque le récipient est de grande dimension, que ses parois sont épaisses, le résultat après cuisson est souvent médiocre: pâte mal cuite, friable, peu résistante. Si, au contraire, on place dans le même feu un récipient aux parois minces, de dimension plus réduite, le résultat sera bien meilleur. On peut ajouter qu'il n'est pas exclu que les Néolithiques aient placé le petit récipient à l'intérieur du gros lorsqu'ils l'ont placé dans le feu pour la cuisson, ce dernier jouant alors le rôle de four.

Toutes ces remarques sont le résultat d'expériences personnelles de fabrication, selon un procédé archaïque, sans l'aide du tour et du four, avec une argile naturelle non traitée.

Fonction des récipients

Sur la masse des informations recueillies dans une première phase d'étude, nous avons finalement retenu les aspects suivants: présence de dégraissants fins homogènes (diamètre inférieur à 2,5 mm); surface soigneusement lissée, avec engobe (céramique fine à surface polie, généralement mate, de couleur homogène gris-noir); tesson à pâte très dure de couleur beige-crème uniforme; traces de façonnage au colombin.

Nous avions pensé que la présence d'encroûtement (dépôt noir carbonisé d'origine végétale) sur les fragments de céramique nous apporteraient des indications intéressantes sur la fonction des différents récipients: récipients à cuire, récipients à eau, récipients à céréales, etc., mais les problèmes qui se posent sont nombreux. Une analyse précise et détaillée de chaque encroûtement serait nécessaire pour en déterminer la nature exacte. Comment interpréter la présence d'encroûtement sur les parties externes du pot ou sur les cassures: le contenu du récipient a-t-il débordé? Le pot s'est-il cassé alors que cuisaient des aliments ou s'est-il cassé par accident au cours d'un transport? Le contenu d'un récipient s'est-il renversé sur les fragments d'un pot cassé? Nous avons pu constater que cet encroûtement est souvent abondant sur la partie intérieure du fond. Nous l'interpréterons, dans certains cas, comme des restes de repas (bouillies, soupes, etc.).

4. Stratigraphie

La zone à étudier étant située sur la rive du lac à demi inondée, un caisson étanche fait de palplanches a été installé afin de pouvoir travailler sur un terrain plus sec (pl. 37/1). Une surface de 10 × 20 mètres a ainsi pu être fouillée dans des conditions relativement bonnes. Les rigoles profondes creusées autour de la zone prospectée, indispensable pour drainer l'eau du lac, permettaient aux personnes travaillant sur le chantier de circuler et d'observer à n'importe quel instant la stratigraphie. Jusqu'à 10 décapages ont été réalisés pour une séquence archéologique complexe ayant près d'un mètre d'épaisseur. Pour permettre une étude du matériel archéologique, en relation avec les différents niveaux stratigraphiques, 5 ensembles distincts (appelés ici «complexes») ont été isolés. Il n'est pas possible d'affirmer que ces 5 complexes correspondent à 5 phases d'occupation. La répartition du matériel céramique et son analyse typologique ont montré l'existence de groupes cohérents liés aux différents complexes établis (cf. conclusion).

La coupe longitudinale placée au milieu du caisson de fouille (E/I-20) se présente comme suit (fig. 9):

- complexe I: couche archéologique située à la base de la stratigraphie (couche inférieure) et recouvrant la partie Ouest du secteur (ligne 9 à 20). Elle atteint une épaisseur maximum de 70 cm sur la ligne 19;
- complexe II: couche posée directement sur le complexe précédent, recouvrant la partie Est du secteur (ligne 1 à 17). Son épaisseur maximum (30 cm) est située entre les lignes 5 et 8;
- complexe III: couche s'étendant sur la même zone que le complexe II, avec une épaisseur pratiquement identique;
- complexe IV: couche très épaisse, recouvrant toute la surface fouillée, sur une épaisseur atteignant 50 cm. Son épaisseur maximum est située au cœur du secteur. La couche s'amincit en direction de l'Ouest, au-delà de la zone fouillée, et semble se poursuivre d'une manière encore importante en direction de l'Est;
- complexe V: couche correspondant au niveau archéologique supérieur, ne recouvrant que la partie Ouest de la fouille (lignes 10 à 20). Son épaisseur ne dépasse pas 25 cm.

Fig. 9 Stratigraphie.

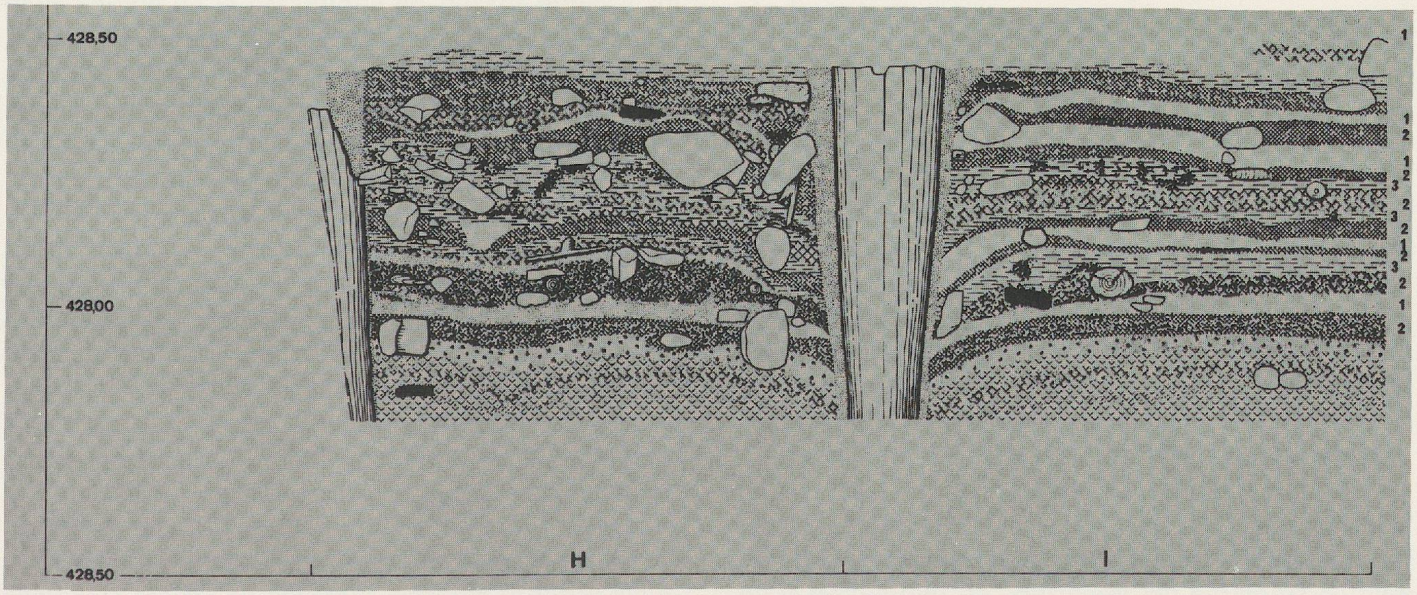

Portion d'un profil illustrant la complexité de la stratigraphie. On reconnaît les divers éléments de la couche archéologique, où les filets de sable (1) alternent avec des couches organiques («fumier lacustre») (2). Des lentilles argileuses (3) s'insèrent dans la séquence des couches.

Ainsi, nous avons des ensembles archéologiques dont le centre de la station est situé à l'Est de la surface fouillée pour les complexes II et III, à l'Ouest pour les complexes I et V. Le cœur du complexe IV est situé en plein centre de la zone fouillée. Ces couches se composent de matériaux organiques (fumier lacustre principalement), de galets, d'argile et de sable, dépôts habituels des stations lacustres. Aucune couche de sable importante, marquant un abandon plus ou moins prolongé, ne permet de séparer ces différents ensembles.

5. Répartition des types

Les résultats et les interprétations présentés dans ce chapitre ont été établis sur la base de 2286 pièces: 33 profils complets, 484 profils, 881 bords, 136 panses décorées, 81 appliques isolées, 616 fonds et 55 tessons de céramique fine.

Les vases les mieux conservés, c'est-à-dire ceux dont le profil a pu être entièrement remonté, représentent avec objectivité les formes et leurs nombreuses variantes. Les formes que nous avons déterminées à partir de toutes les autres pièces ont une valeur subjective, car une erreur d'interprétation est toujours possible. Tous ceux qui ont travaillé sur la céramique néolithique ont une fois ou l'autre eu la surprise de voir recoller ensemble 2 ou 3 fragments appartenant au même récipient et qui avaient été classés dans 2 ou 3 catégories différentes. Distinguer un récipient droit légèrement sinueux d'un récipient droit étiré, ou un grand fragment de bord d'un profil très fragmenté, n'est pas toujours aisé, surtout lorsqu'on sait qu'un même vase peut présenter plusieurs lignes différentes selon l'endroit considéré. C'est en comparant les nombreuses pièces les unes aux autres que le choix a finalement été fait. Si, lors de l'examen de la pièce, il y a hésitation à choisir entre deux types différents, c'est le profil le plus représentatif et le plus probant qui fera la différence.

Comme nous tentions une nouvelle approche dans l'étude de la céramique en faisant appel à un fichier de cartes perforées, nous avons également travaillé avec tous les bords, quels que soient leur dimension ou leur état de conservation, afin d'avoir un maximum d'informations. Nous avons été conscients, tout au long de l'examen du matériel, de la difficulté à orienter avec exactitude un fragment de bord. Nous avons toutefois pris ce risque en tenant compte de la marge d'erreur possible pour l'interprétation des résultats. La distinction entre bord droit, bombé ou éversé n'a pas posé de difficulté majeure. La distinction est plus délicate lorsqu'il s'agit de déterminer les sous-groupes: ouvert ou droit, légèrement ou fortement éversé. Les critères qui ont permis de classer un tesson dans une catégorie précise ont été établis visuellement en comparant entre elles les différentes pièces étudiées. Nous avons cherché à mettre en évidence certains groupes généraux plutôt que d'établir une subdivision trop détaillée et souvent hasardeuse. Sur le tableau des figures 4 à 7 sont représentées toutes les variantes de bords, profils et fonds rencontrés, afin de donner au lecteur une image complète des différentes formes étudiées.

Mais il ne doit pas s'étonner de ne pas trouver dans ce chapitre les commentaires détaillés de chaque type. Il ne trouvera que les résultats des formes principales et les pourcentages de groupes réunis formant un ensemble homogène.

Il est important de préciser que le tableau des formes présenté ici n'a aucun caractère universel: il a été créé sur la base du matériel d'un seul gisement (Auvernier-La Saunerie, fouilles 1964-65) et nous avons volontairement renoncé à introduire des catégories pouvant apparaître dans des sites voisins appartenant également au Néolithique final.

Il est important de remarquer que le choix des différentes formes a été établi sur des critères intuitifs et subjectifs. Le tableau, proposé par C. Strahm, fut tout d'abord testé: quelques formes établies furent alors nuancées, mais dans l'ensemble, la proposition de départ, basée uniquement sur l'aspect visuel de la céramique, put être conservée. Si la tendance actuelle est plutôt de définir des types établis mathématiquement par ordinateur, la démarche qui consiste à suivre une voie dictée par déduction intellectuelle reste possible et valable. Elle a en tout cas donné, pour l'exemple d'Auvernier-La Saunerie, des résultats intéressants.

5.1. Les jarres

Nous entendons par *jarre*, un grand récipient plus haut que large. Prise dans ce sens très général, la presque totalité de la production de céramique grossière d'Auvernier-La Saunerie peut alors être désignée par ce terme. La céramique usuelle, plutôt grossière et mal cuite, représente plus de 90% de la céramique récoltée sur le gisement. La dimension, le poids, la fragilité et la quantité des pots découverts d'une part, la présence des matériaux de base nécessaires à la fabrication de poterie ainsi que les ratés de cuisson d'autre part, sont autant d'éléments qui nous permettent de considérer cet ensemble comme étant une production locale. Les dégraissants sont nombreux et grossiers (5 mm et plus en moyenne),

certains dépassant 10 mm de diamètre, atteignant même parfois 20 mm. Nous n'aborderons pas ici le domaine des composants et de l'origine géographique des argiles utilisées, un projet d'analyses minéralogique, pétrographique et chimique de la céramique étant à l'étude.

5.1.1. Les formes (fig. 10)

«Quel que soit le mode de façonnage employé [...], la principale préoccupation du potier est la forme à donner au vase. Cette forme, il ne l'invente pas, car elle est la résultante de toutes les traditions qui se sont perpétuées jusqu'à lui» (FRANCHET 1911, p. 65).

Profils

Sur la base des 515 profils que nous avions à disposition (profils complets et incomplets), nous avons mis en évidence 22 formes différentes (fig. 6). Nous étions conscients, au départ, que la nuance souvent minime existant entre 2 profils pouvait provenir d'une irrégularité du façonnage. Nous avons toutefois pensé qu'en utilisant toutes les possibilités, certaines lignes bien définies pouvaient apparaître.

Fig. 10 Tableau de répartition des formes, par complexe.

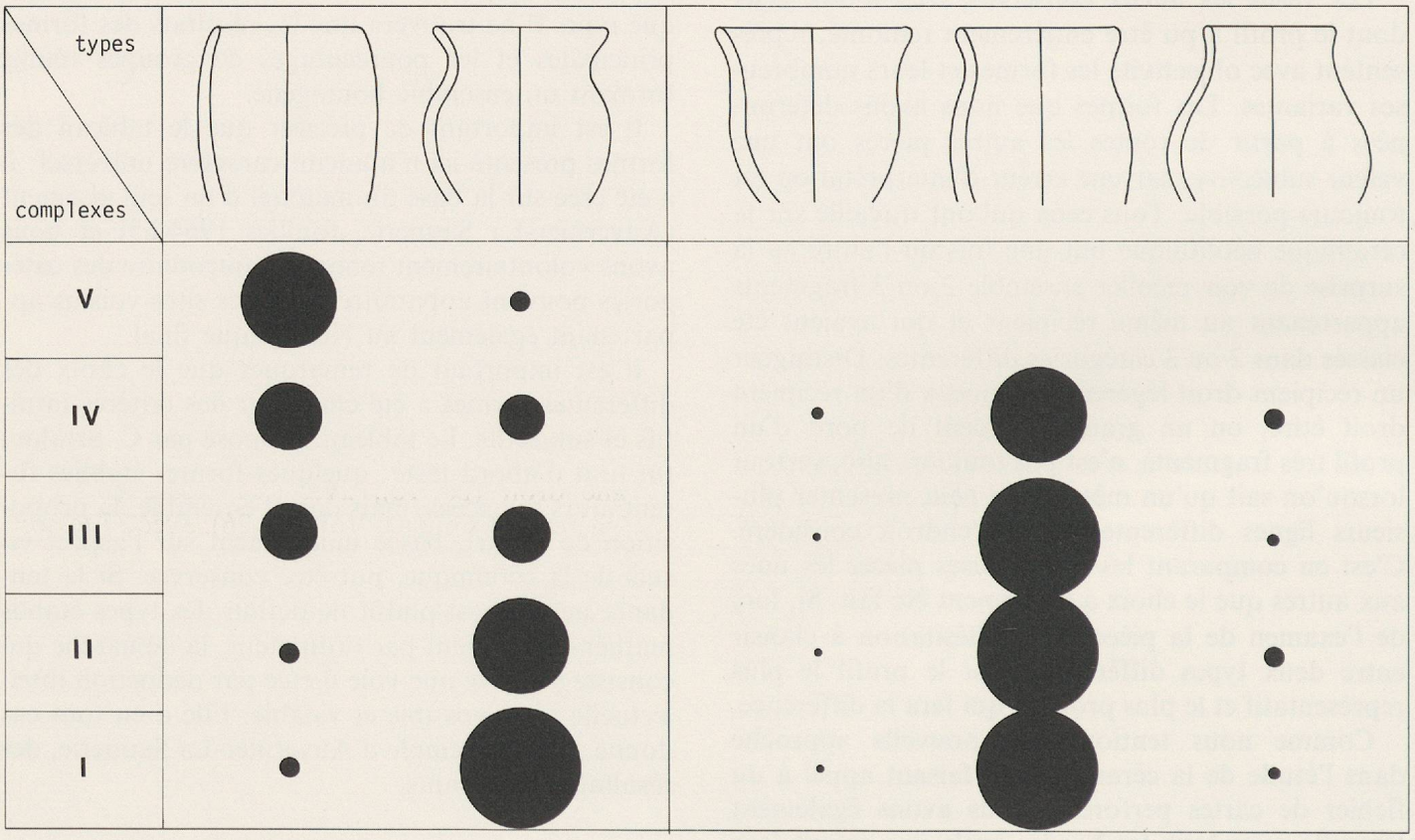

Complexe/Forme	Rectiligne	Tonneau	Rectiligne + tonneau	Sinueux	Ouvert	Droit	Fermé
V	4 66,7%	–	4 66,7%	2 33,3%			
IV	25 39,7%	14 22,2%	39 61,9%	24 38,1%	13 12,5%	42 62,5%	8 25 %
III	19 31,1%	13 21,3%	32 52,4%	29 47,6%	5 6,9%	49 75,9%	7 17,2%
II	9 14,3%	11 17,5%	20 31,8%	43 68,2%	8 4,7%	41 72,1%	14 23,2%
I	46 19,2%	22 9,2%	68 28,4%	172 71,6%	22 5,2%	183 77,3%	35 17,5%

Remarque: Le nombre de pièces représentées est indiqué sur la ligne supérieure; la ligne inférieure exprime le pourcentage de chaque forme par rapport au nombre total de profils déterminés, attribués à un complexe précis.

Décompte des profils par forme

N°	Nombre	
15	28	Profils rectilignes (133)
16	101	
17	4	
18	12	Tonneaux (76)
19	50	
20	14	
21	—	Profils sinueux (306)
22	15	
23	1	
24	4	
25	40	
26	77	
27	10	
28	43	
29	35	
30	7	
31	10	
32	3	
33	13	
34	19	
35	13	
36	16	
Total	515	

Tableau de répartition des profils, par complexe

N°	I	II	III	IV	V
15	10	6	2	6	1
16	35	2	16	19	3
17	1	1	1	—	—
18	3	—	1	4	—
19	15	8	11	8	—
20	4	3	1	2	—
22	6	2	2	2	—
23	—	—	—	1	—
24	3	—	—	—	—
25	39	8	4	2	—
26	29	16	10	7	—
27	3	2	1	3	—
28	32	3	3	—	1
29	16	1	4	3	1
30	2	—	—	—	—
31	11	1	—	—	—
32	1	—	—	—	—
33	6	3	—	1	—
34	8	3	2	3	—
35	10	2	1	1	—
36	6	2	2	1	—
Total	240	63	61	63	6

Les chiffres indiqués ne concernent que les pièces dont l'attribution stratigraphique est certaine. Les profils attribués à un complexe composé (I-II, II-III, IV-V, etc.) n'ont pas été pris en considération, ce qui explique que le total se monte à 433 exemplaires et non 515.

Formes principales

50 exemplaires et +	N° 16	(101)
	N° 26	(77)
	N° 19	(50)
35-49 exemplaires	N° 28	(43)
	N° 25	(40)
	N° 29	(35)
16-34 exemplaires	N° 15	(28)
	N° 34	(19)
	N° 36	(16)

Si on considère l'ensemble des profils, on constate que:

- 40,6% des récipients ont un profil rectiligne ou un profil en tonneau, alors que 59,4% ont un profil sinueux. Nous avons, dans un premier temps, distingué les profils rectilignes des profils en tonneau; nous nous sommes rendu compte, par la suite, qu'il ne fallait pas les dissocier. En effet plusieurs pots cylindriques bien conservés nous ont montré que le profil présentait tantôt une ligne rectiligne, tantôt une ligne courbe (tonneau), selon l'endroit considéré;
- les récipients droits sont en majorité: 73%. Les récipients ouverts (11,7%) et fermés (15,3%) sont relativement peu nombreux;
- les formes dominantes (représentées par plus de 50 exemplaires) sont les récipients à profil rectiligne droit (N° 16), avec 101 tessons, à profil légèrement sinueux droit (N° 26), avec 77 tessons, et les récipients droits en forme de tonneau (N° 19), avec 50 tessons.

Si on considère uniquement les profils sinueux, qui sont en majorité à Auvernier-La Saunerie, on constate que:

- les profils légèrement sinueux (N°s 26 et 29) représentent à eux seuls la moitié des formes recensées (49,8%);
- les profils fortement sinueux (N°s 28 et 30) représentent 22,2% de l'ensemble des profils en S;
- les pourcentages détaillés de chaque forme se présentent comme suit:

N° 25 = 17,9%;	N° 29 = 15,6%;
N° 26 = 34,2%;	N° 30 = 3,1%;
N° 27 = 4,4%;	N° 31 = 4,4%;
N° 28 = 19,1%;	N° 32 = 1,3%.

Si on considère les différents profils dans leur contexte stratigraphique, une évolution morphologique des récipients se dessine:

- augmentation du nombre de récipients ouverts et fermés, au profit des récipients droits;
- augmentation du nombre de récipients à profil rectiligne et en tonneau, diminution du nombre des récipients à profil sinueux;

– les profils fortement sinueux semblent être une caractéristique des niveaux inférieurs: en ce qui concerne la forme N° 20, 32 tessons appartiennent au complexe I, 3 au complexe II, 4 au complexe III. Aucune pièce de ce type ne provient des complexes IV et V. De plus, les 5 tessons de la forme N° 29, dont l'appartenance stratigraphique est bien établie, sont attribués au complexe I;
– les récipients à profil coudé, qu'ils soient ouverts (N° 24) ou droits (N° 31), sont également une caractéristique des niveaux inférieurs: sur 12 exemplaires recensés, 11 appartiennent au complexe I et 1 au complexe II.

Comme les profils sont bien souvent trop fragmentés pour pouvoir déterminer la hauteur exacte du récipient, nous n'avons pas pu, et pas voulu, séparer les jarres (récipients plus hauts que larges) des marmites (récipients dont la hauteur est plus ou moins égale au diamètre de la panse). Si les marmites existent au Néolithique final (pl. 32, 1-4 et pl. 27,4), elles sont peu nombreuses par rapport aux jarres, et sont souvent représentées dans les niveaux supérieurs, – complexes IV et V – (fig. 14). Les formes et les décors restent les mêmes pour les jarres et les marmites.

Autres formes

Quelques bords et profils, très fragmentés, ont été considérés comme des tessons appartenant à des écuelles (pl. 36, 17-22). Quelques profils complets présentent des formes tout à fait inhabituelles, entrant dans la catégorie des bols et des gobelets (pl. 32, 5-9). Il est intéressant de noter la pauvreté des récipients bas et des petits récipients, et surtout l'absence de plats et d'assiettes. Les seuls tessons appartenant à cette dernière catégorie sont des pièces probablement importées qui seront étudiées plus loin (5.3.).

Bords

Lorsque nous avons abordé cette étude de la céramique, nous nous sommes posé la question de savoir s'il était souhaitable de prendre en considération, en plus des profils, les fragments de bords. Nous avons finalement choisi de tenter l'expérience, et avons établi une fiche par tesson de bord, ce qui représente un total de 881 cartes perforées. La mise sur fiche de l'ensemble des bords nous a permis de disposer d'un plus grand nombre de pièces. Il était ensuite intéressant de comparer les résultats obtenus pour les profils et pour les bords. La figure 11 montre que le diamètre moyen établi à partir des fragments de bords ne diffère pratiquement pas du diamètre moyen établi sur la base des tessons mieux conservés (profils et profils complets). Il s'agit là d'une heureuse constatation: ce résultat indique que même de petits fragments apportent des renseignements relativement précis. Les résultats comparatifs concernant l'épaisseur des parois des récipients donnent également les mêmes résultats.

En revanche, les différentes formes des bords n'indiquent pas toujours la forme des récipients. La forme N° 01 peut appartenir soit à un récipient ouvert aux parois rectilignes, soit à un récipient sinueux à bord rectiligne. La forme N° 02, qui comprend plus de 40% des tessons de bords, regroupe souvent les fragments incertains, dont l'orientation et la ligne générale sont mal définies. Ainsi, un bord de ce groupe peut appartenir aussi bien à un récipient cylindrique, qu'à un récipient sinueux, avec ses nombreuses variantes.

Répartition des formes par complexe. Profils et fonds

Complexe/Forme	16-17	19-20	25-32	28+30	38	39-43	44-47
V	3	–	1	1	–	1	2
	13,6%		4,5%	4,5%		4,5%	9,1%
IV	19	10	15	–	–	38	49
	7,1%	3,7%	5,6%			14,2%	18,3%
III	17	12	19	3	–	31	30
	9,6%	6,8%	10,8%	1,7%		17,6%	17 %
II	3	11	28	3	–	39	43
	1,6%	6,1%	15,5%	1,6%		21,5%	23,7%
I	36	19	99	34	12	64	95
	5,8%	3 %	15,9%	5,4%	1,9%	10,2%	15,2%

Remarque: le nombre de pièces représentées est indiqué sur la ligne supérieure; la ligne inférieure exprime le pourcentage de chaque forme par rapport au nombre total des profils ou des fonds de chaque complexe.

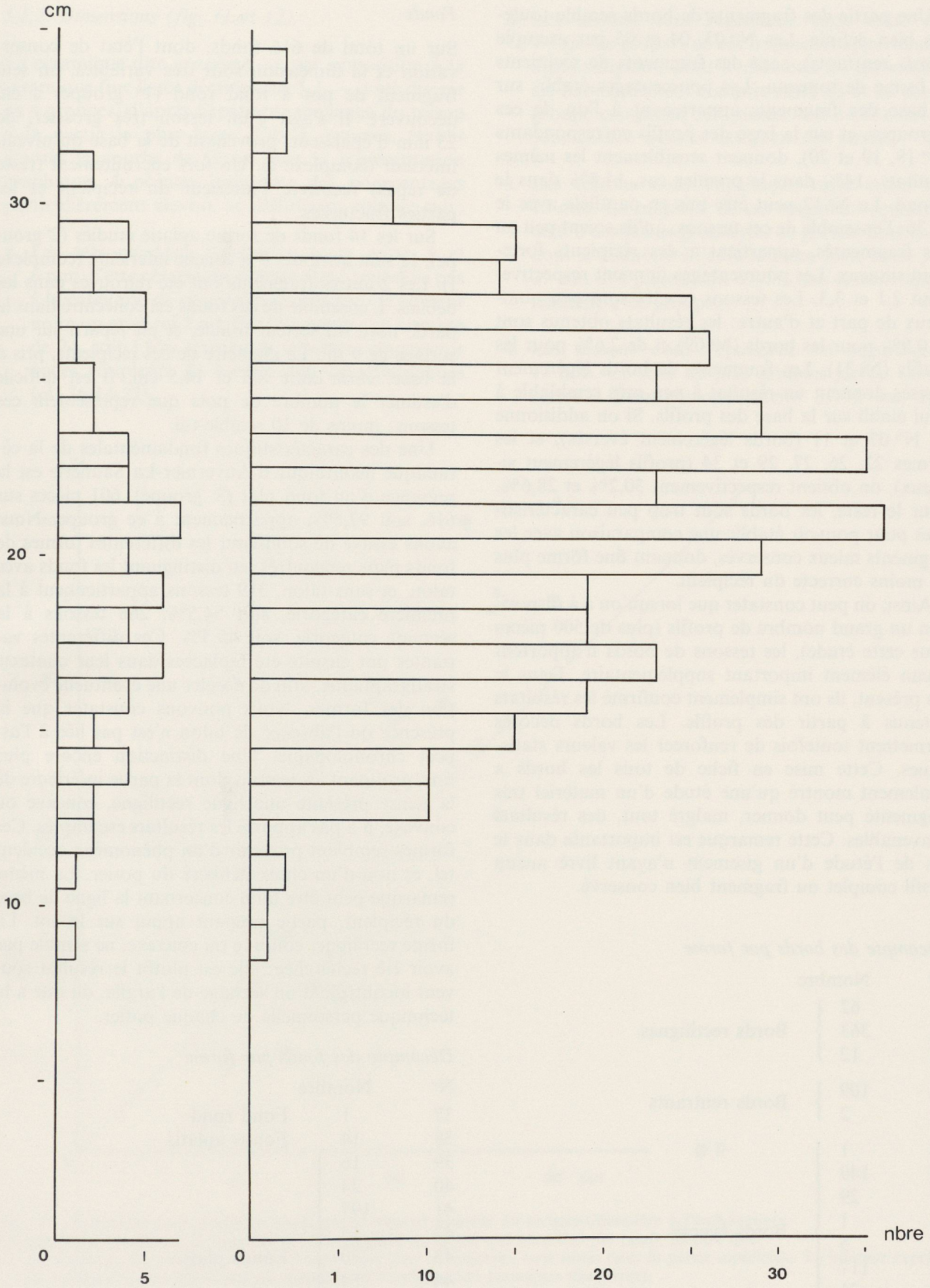

Fig. 11 Représentation graphique du diamètre des pots à l'embouchure, calculés en centimètres. A gauche, mesures établies sur la base des bords; à droite, mesures établies sur la base des profils.

Une partie des fragments de bords semble toutefois bien définie. Les N°s 03, 04 et 05 par exemple (bords rentrants), sont des fragments de récipients en forme de tonneau. Les pourcentages établis sur la base des fragments appartenant à l'un de ces 3 groupes, et sur la base des profils correspondants (N°s 18, 19 et 20), donnent sensiblement les mêmes résultats: 14% dans le premier cas, 14,8% dans le second. Le N° 12 peut être mis en parallèle avec le N° 36: l'ensemble de ces tessons, qu'ils soient peu ou très fragmentés, appartient à des récipients fortement sinueux. Les pourcentages donnent respectivement 2,1 et 3,3. Les tessons coudés sont peu nombreux de part et d'autre: les résultats obtenus sont de 0,9% pour les bords (N° 09) et de 2,6% pour les profils (N° 31). Les fragments de bords légèrement éversés donnent un résultat à peu près semblable à celui établi sur la base des profils. Si on additionne les N°s 07 et 11 (bords légèrement éversés), et les formes 22, 26, 27, 29 et 34 (profils légèrement sinueux), on obtient respectivement 30,2% et 28,6%. Pour le reste, les bords sont trop peu caractéristiques pour pouvoir établir une comparaison avec les fragments mieux conservés, donnant une forme plus ou moins correcte du récipient.

Ainsi, on peut constater que lorsqu'on a à disposition un grand nombre de profils (plus de 500 pièces pour cette étude), les tessons de bords n'apportent aucun élément important supplémentaire. Dans le cas présent, ils ont simplement confirmé les résultats obtenus à partir des profils. Les bords décorés permettent toutefois de renforcer les valeurs statistiques. Cette mise en fiche de tous les bords a finalement montré qu'une étude d'un matériel très fragmenté peut donner, malgré tout, des résultats convenables. Cette remarque est importante dans le cas de l'étude d'un gisement n'ayant livré aucun profil complet ou fragment bien conservé.

Décompte des bords par forme

N°	Nombre	
01	62	Bords rectilignes
02	363	
03	12	
04	109	Bords rentrants
05	2	
06	1	Bords éversés
07	149	
08	29	
09	1	
10	5	
11	117	
12	21	
13	7	
ind.	3	
Total	881	

Fonds

Sur un total de 616 fonds, dont l'état de conservation et la dimension sont très variables, un seul fragment de pot à fond rond (1er groupe) a été découvert. Il s'agit d'un tesson très grossier, de 23 mm d'épaisseur, provenant de la base du niveau inférieur (complexe I). Un fort encroûtement (reste de repas) recouvre l'intérieur du récipient et les parties fracturées.

Sur les 14 fonds de forme aplatie étudiés (2e groupe), 12 sont attribués à la couche inférieure (complexe I). Les 2 autres fragments ont été retrouvés dans les déblais. L'ensemble de ces fonds est concentré dans la partie nord du secteur fouillé, et est réparti sur une surface de 9 m². Le diamètre de ces récipients, pris à la base, varie entre 8,5 et 14,5 cm. Il est difficile d'estimer le nombre de pots que représentent ces tessons: moins de 10 semble-t-il.

Une des caractéristiques fondamentales de la céramique néolithique d'Auvernier-La Saunerie est la présence d'un fond plat (3e groupe). 601 pièces sur 616, soit 97,5%, appartiennent à ce groupe. Nous avons essayé de subdiviser les différentes formes de fonds plats rencontrés, en distinguant les fonds avec talon, et sans talon. 319 tessons appartiennent à la première catégorie, soit 54,5%, 266 tessons à la seconde catégorie, soit 45,5%. Ces différentes variantes ont ensuite été replacées dans leur contexte stratigraphique, afin de déceler une éventuelle évolution des formes. Nous pouvons constater que la présence ou l'absence de talon n'est pas liée à l'aspect chronologique. Une distinction encore plus fine, groupant les tessons dont la partie inférieure de la panse présente une ligne rectiligne, concave ou convexe, n'a pas apporté les résultats escomptés. Ces formes semblent provenir d'un phénomène accidentel, et non d'un choix délibéré du potier. La même remarque peut être faite concernant la ligne de base du récipient, partie prenant appui sur le sol. La forme rectiligne, concave ou convexe, ne semble pas avoir été recherchée: elle est plutôt le résultat souvent incontrôlé d'un séchage de l'argile, ou due à la technique personnelle de chaque potier.

Décompte des fonds par forme

N°	Nombre	
37	1	Fond rond
38	14	Fonds aplatis
39	16	Fonds plats
40	24	
41	197	
42	15	
43	30	
44	54	
45	209	
46	5	
47	51	
Total	616	

5.1.2. Dimensions (fig. 11 et 12)

La céramique dite *grossière*, — par opposition à la céramique fine lissée décrite sous 5.3. — a été divisée en 4 groupes, d'après l'épaisseur moyenne du tesson à la partie la plus large. Ces 4 groupes, établis d'après la courbe de Gauss (sur la représentation graphique, 4 pointes indiquent des pourcentages particulièrement élevés), se définissent comme suit:

1. Les tessons dont l'épaisseur varie entre 5 et 6 mm. Cette céramique n'appartient toutefois pas à la catégorie de céramique fine lissée, de couleur noire ou grise (cf 5.3.). Ces fragments, au nombre de 24, soit 1,6% seulement, semblent appartenir à des récipients de formes peu caractéristiques (pl. 36/14-22).
2. Les tessons dont l'épaisseur varie entre 6 et 9 mm. La plupart de ces fragments appartiennent à des récipients dont le diamètre à l'embouchure est habituellement compris entre 13 et 23 cm. Ce groupe comprend 524 pièces, soit 34,7% des tessons classés dans la catégorie des jarres.
3. Les tessons dont l'épaisseur varie entre 9 et 13 mm. La majorité de ces fragments appartiennent à des jarres grossières, de grande dimension, dont le diamètre à l'embouchure varie entre 20 et 27 cm. 871 pièces, soit 57,7% des tessons appartiennent à ce groupe.
4. Les tessons dont l'épaisseur est supérieure à 13 mm. Ce sont les plus grandes jarres. Le diamètre à l'embouchure atteint 31-35 cm, et la

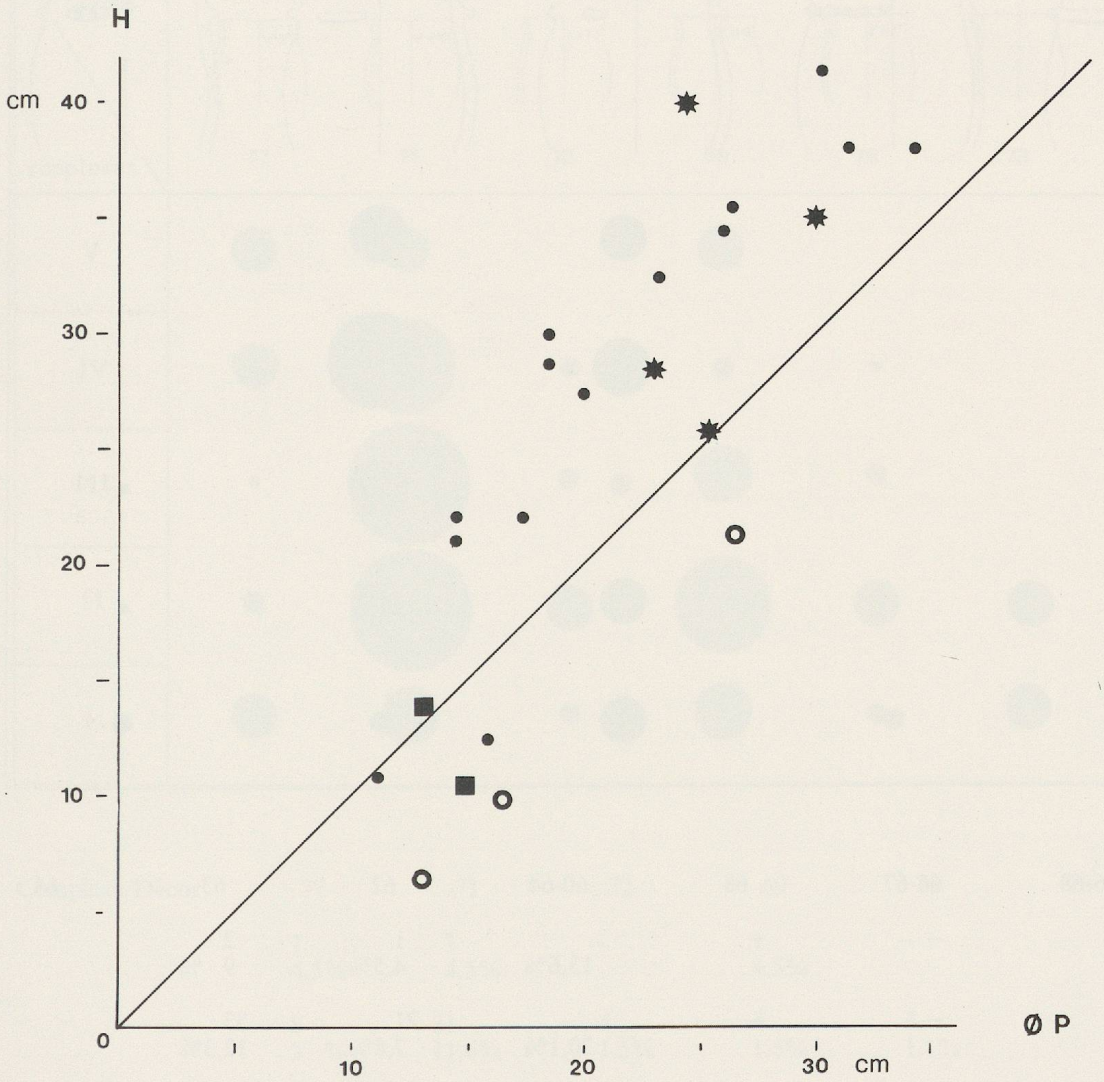

Fig. 12 Représentation graphique montrant le rapport hauteur du récipient/diamètre à l'embouchure.
Ce graphique, établi sur la base des profils complets de céramique grossière (30 pots), montre que:
— les récipients du complexe I (points noirs), qui sont en majorité, sont situés dans la partie supérieure. La hauteur exprimée en centimètres, est supérieure au diamètre de l'embouchure (catégorie des jarres);
— les récipients des complexes II et III (carrés noirs et étoiles), moins nombreux, sont proches de l'axe transversal. La hauteur est plus ou moins égale au diamètre de l'embouchure (catégorie des marmites);
— les récipients des complexes IV et IV-V (cercles) sont situés dans la partie inférieure. La hauteur est inférieure au diamètre de l'embouchure (catégorie des écuelles).
Un tableau tenant compte du rapport hauteur/diamètre maximum de la panse a été établi sur la base des mêmes récipients. La représentation graphique donne le même résultat (non publié).

hauteur totale des récipients 38-41 cm. 90 pièces, soit 6% des tessons de céramique grossière appartiennent à ce groupe.

La qualité de la poterie est liée à l'épaisseur de la pâte. On peut constater que plus les parois sont épaisses, plus la qualité du récipient est médiocre. La pâte est dure et résistante dans le premier groupe, encore relativement bonne dans le deuxième groupe. Lorsque l'épaisseur est supérieure à 9 mm, le pot devient plus fragile, plus friable. Les jarres les plus médiocres, au point de vue de la qualité, sont évidemment celles du quatrième groupe.

En classant les tessons de ces différents groupes dans leur contexte stratigraphique, on constate un amincissement progressif de la paroi des jarres. Les tessons dont l'épaisseur est supérieure à 9 mm sont nombreux dans les niveaux inférieurs, et sont moins bien représentés dans les niveaux supérieurs. Les tessons n'atteignant pas 9 mm d'épaisseur sont en revanche peu nombreux dans les niveaux inférieurs, et sont bien représentés dans les niveaux supérieurs.

Complexe	< 9 mm	> 9 mm
I	31,3%	68,7%
II	30,8%	69,2%
III	34 %	66 %
IV	50 %	50 %
V	55,6%	44,4%

Fig. 13 Répartition des décors par complexe. Appliques.

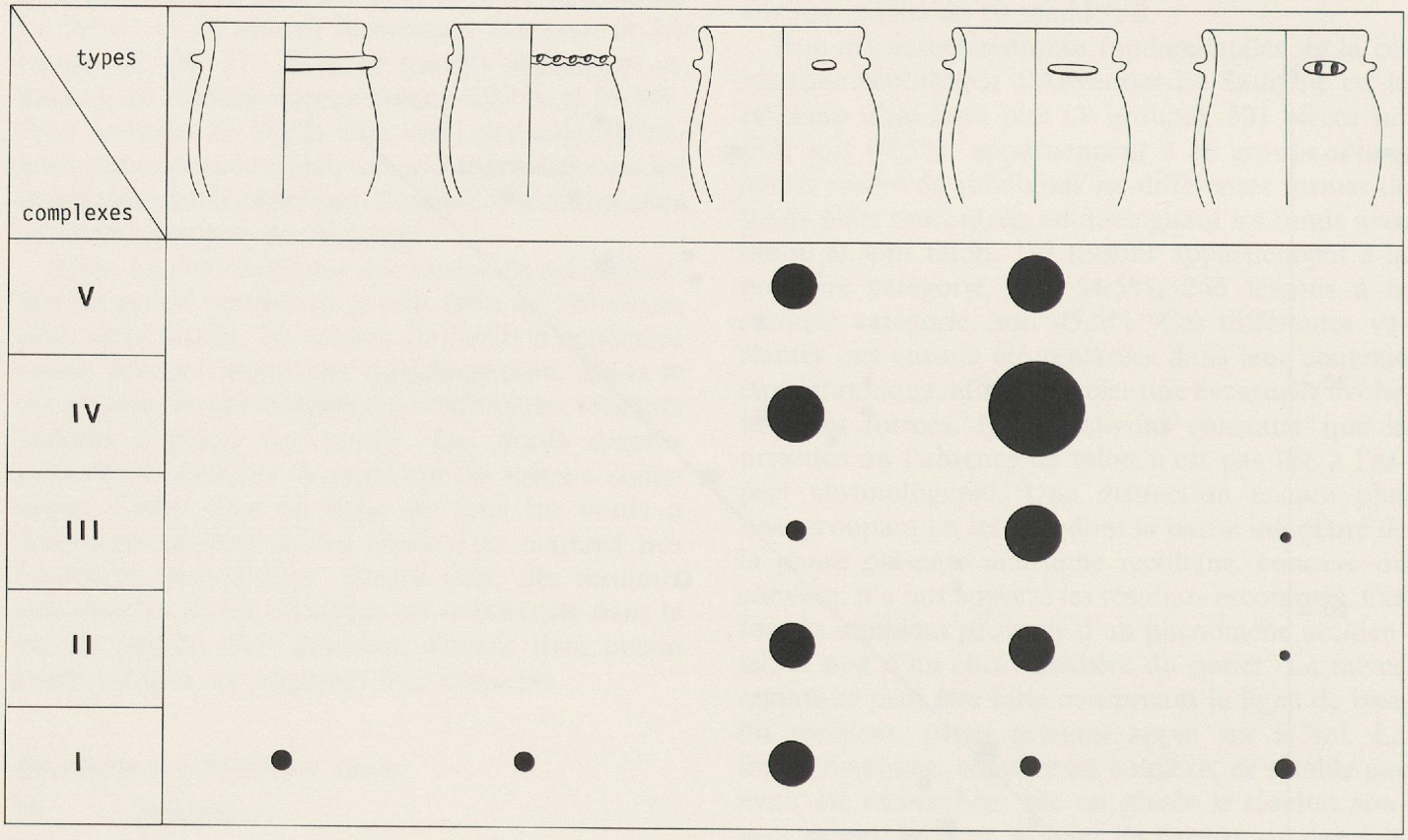

Complexe/Décor	66-68	66-67	68	60-64	62	63	64
V	–	–	–	13,6%	1 4,5%	2 9 %	–
IV	–	–	–	20,1%	21 7,8%	33 12,3%	–
III	–	–	–	10,2%	3 1,7%	14 8 %	1 0,5%
II	–	–	–	9,4%	6 3,3%	10 5,5%	1 0,5%
I	3,4%	10 1,6%	11 1,8%	8,2%	23 3,7%	18 2,9%	10 1,6%

Remarque: Le nombre de pièces représentées est indiqué sur la ligne supérieure; la ligne inférieure exprime le pourcentage des différentes sortes de décors par rapport au nombre total de tessons de chaque complexe, fonds non compris.

Comme nous avons pu constater que l'épaisseur des parois des récipients est généralement proportionnelle à la dimension des récipients (les plus grandes jarres étant aussi les plus grossières), le pourcentage de grands récipients tend à diminuer avec le temps, au profit de vases plus petits.

5.1.3. Décors (fig. 13 et 14)

Sur un total de 1615 pièces (profils, bords et panses), 690 sont décorées, soit 42,7%. Répartis en deux groupes (appliques et impressions), les différents décors rencontrés sont au nombre de 19. On constate donc un fort pourcentage de tessons décorés d'une part, et une variété assez importante de motifs d'autre part, à la fin du Néolithique à Auvernier.

La répartition, pour l'ensemble de la fouille, se présente comme suit (fig. 15 à 22): 211 appliques (187 mamelons ou languettes et 24 cordons), 102 impressions poinçonnées, 295 impressions digitales, 58 impressions sur la lèvre, 48 incisions en zigzag, 42 impressions à la ficelle. Autres: 49.

Les décors mixtes ou composés étant fréquents, il est évident que le nombre total des décors recensés est plus élevé que le nombre de pièces décorées.

Fig. 14 Répartition des décors par complexe. Impressions.

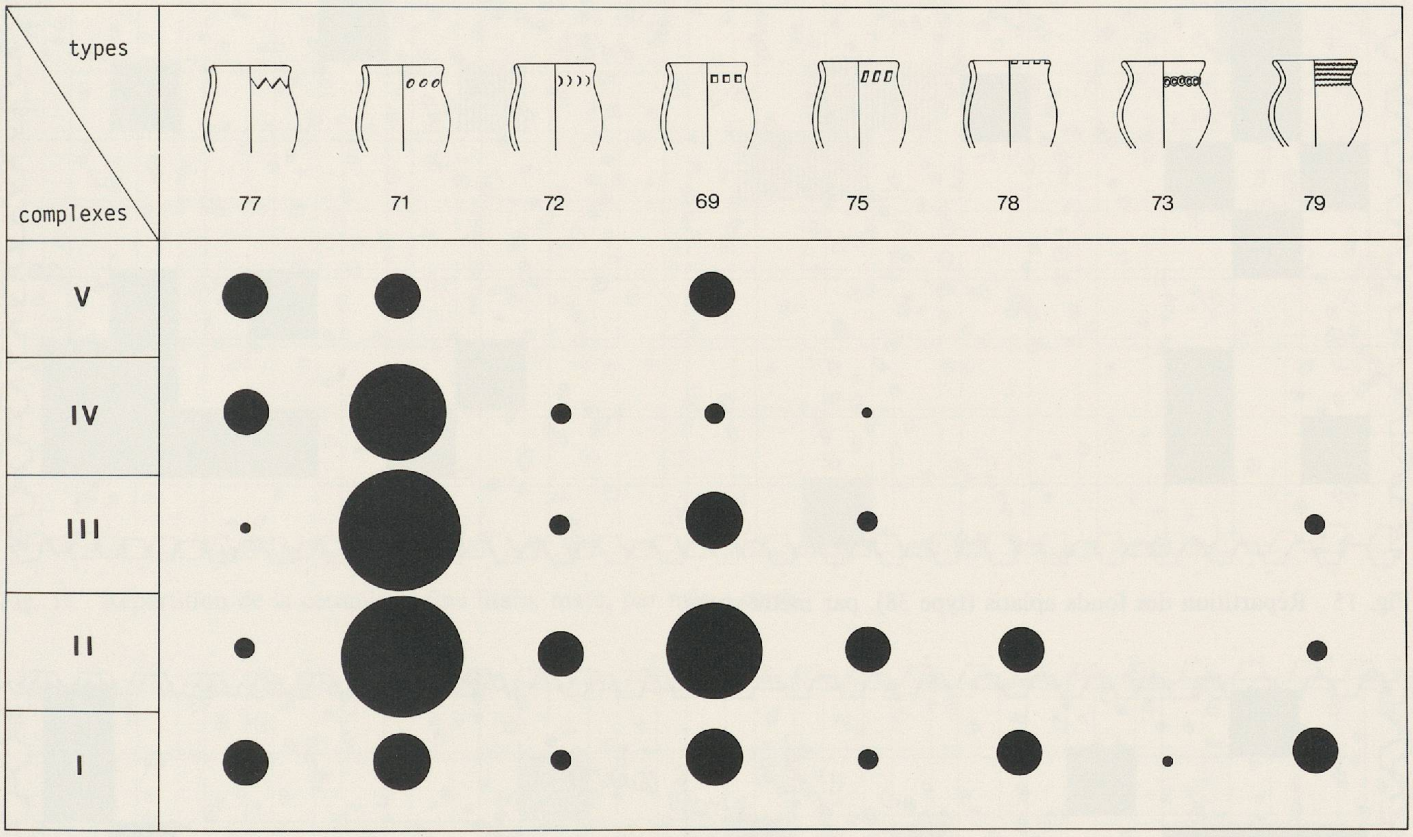

Complexe/Décor	77	71	72	69	75	78	73	79
	1 4,5%	1 4,5%	–	1 4,5%	–	–	–	
	8 3 %	31 11,6%	4 1,5%	4 1,5%	3 1,1%	–	–	
	2 1,1%	57 32,4%	4 2,3%	12 6,8%	5 2,8%	–	–	3 1,7%
	3 1,6%	38 21,6%	9 5 %	21 11,6%	8 4,4%	9 5 %	–	4 2,2%
	21 3,4%	62 9,9%	17 2,7%	39 6,2%	17 2,7%	32 5,1%	6 1 %	28 4,5%

Remarque: Le nombre de pièces représentées est indiqué sur la ligne supérieure; la ligne inférieure exprime le pourcentage des différentes sortes de décors par rapport au nombre total de tessons de chaque complexe, fonds non compris.

Fig. 15-22 Légendes.

complexe V-IV (niveaux supérieurs)

complexe III (niveau moyen)

complexe II (niveau moyen)

complexe I (niveau inférieur)

Les décors impressionnés sont les plus nombreux. Si on les classe par ordre d'importance, les impressions digitales occupent le premier rang, suivies des impressions poinçonnées. Le nombre total des décors impressionnés se monte à 499.

Les décors incisés sont moins nombreux: les incisions verticales ou obliques, les zigzags et les quelques décors incisés particuliers représentent un total de 97 pièces.

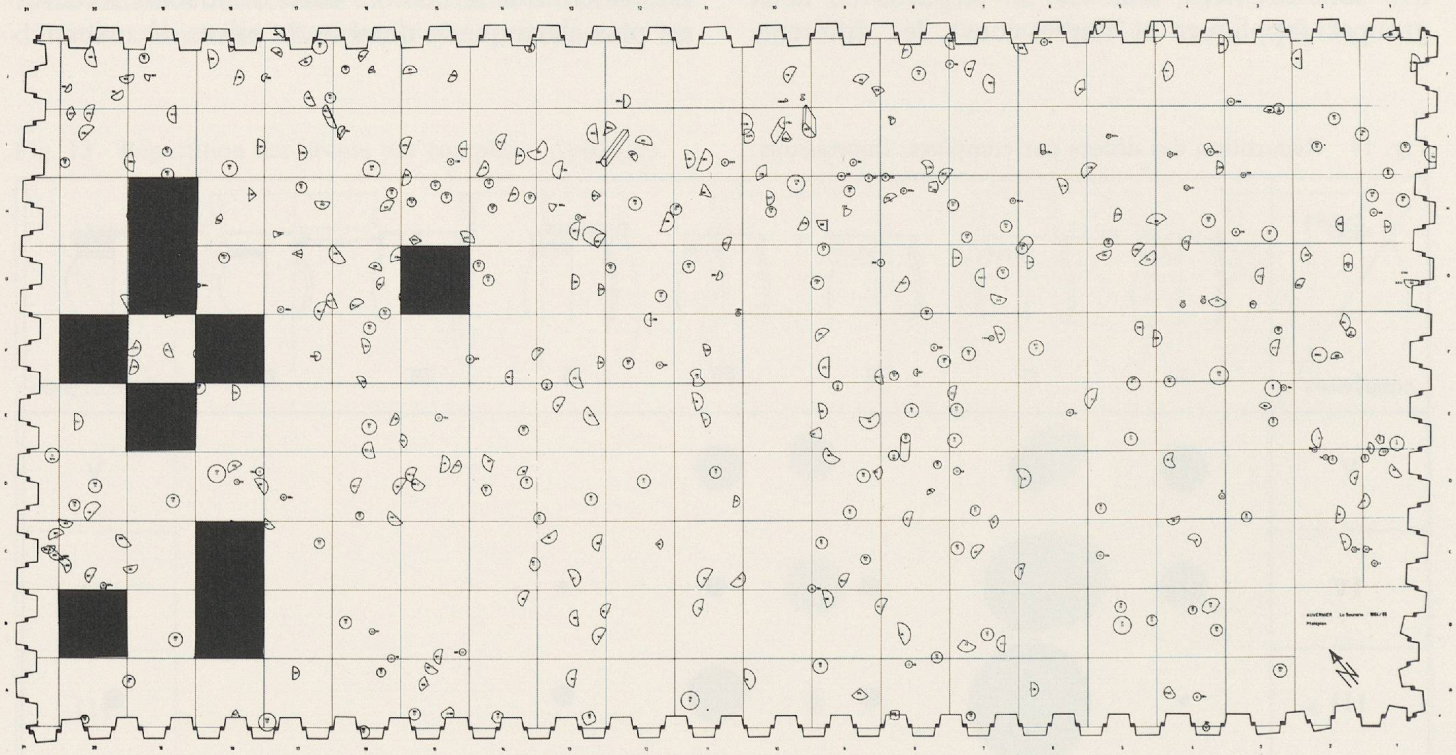

Fig. 15 Répartition des fonds aplatis (type 38), par mètre carré.

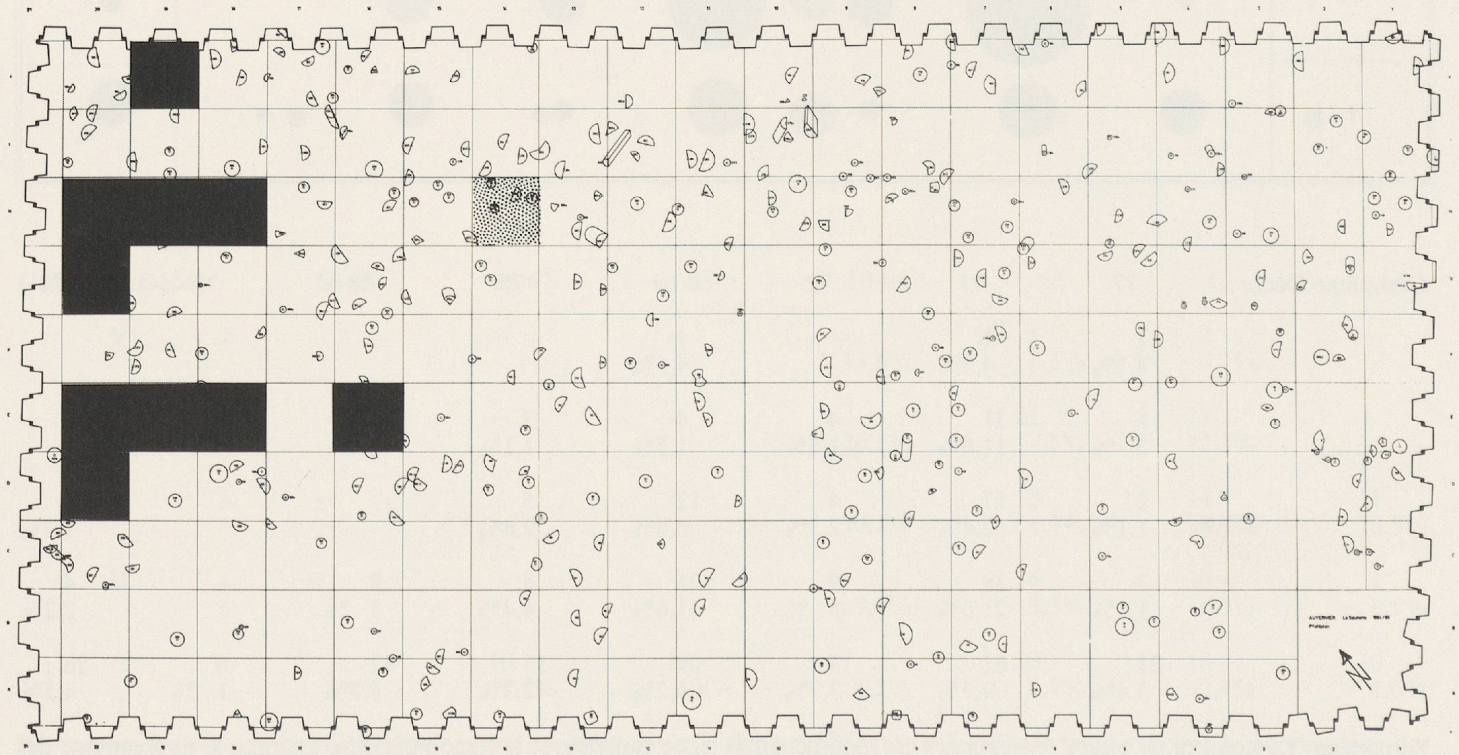

Fig. 16 Répartition de la céramique fine lissée, lustrée, par mètre carré.

Les mamelons et languettes: 187 tessons portent une ou deux appliques (les mamelons isolés sont compris dans ce nombre). A partir de ces fragments, il est difficile d'estimer le nombre de récipients porteurs d'appliques: une centaine ne paraît pas exagérée. Celles-ci sont presque toujours au nombre de 2 (1 paire), disposées de chaque côté du récipient, sur la partie supérieure. Les jarres à 4 mamelons (2 paires), disposés régulièrement autour du récipient, sont rares: 2 cas seulement ont été observés. Enfin, on notera la présence d'un fragment présentant 4 mamelons, groupés par paires sur 2 côtés du pot (pl. 5/1).

Les cordons sont peu nombreux: on estime à 15 au maximum, le nombre de jarres portant ce genre d'applique.

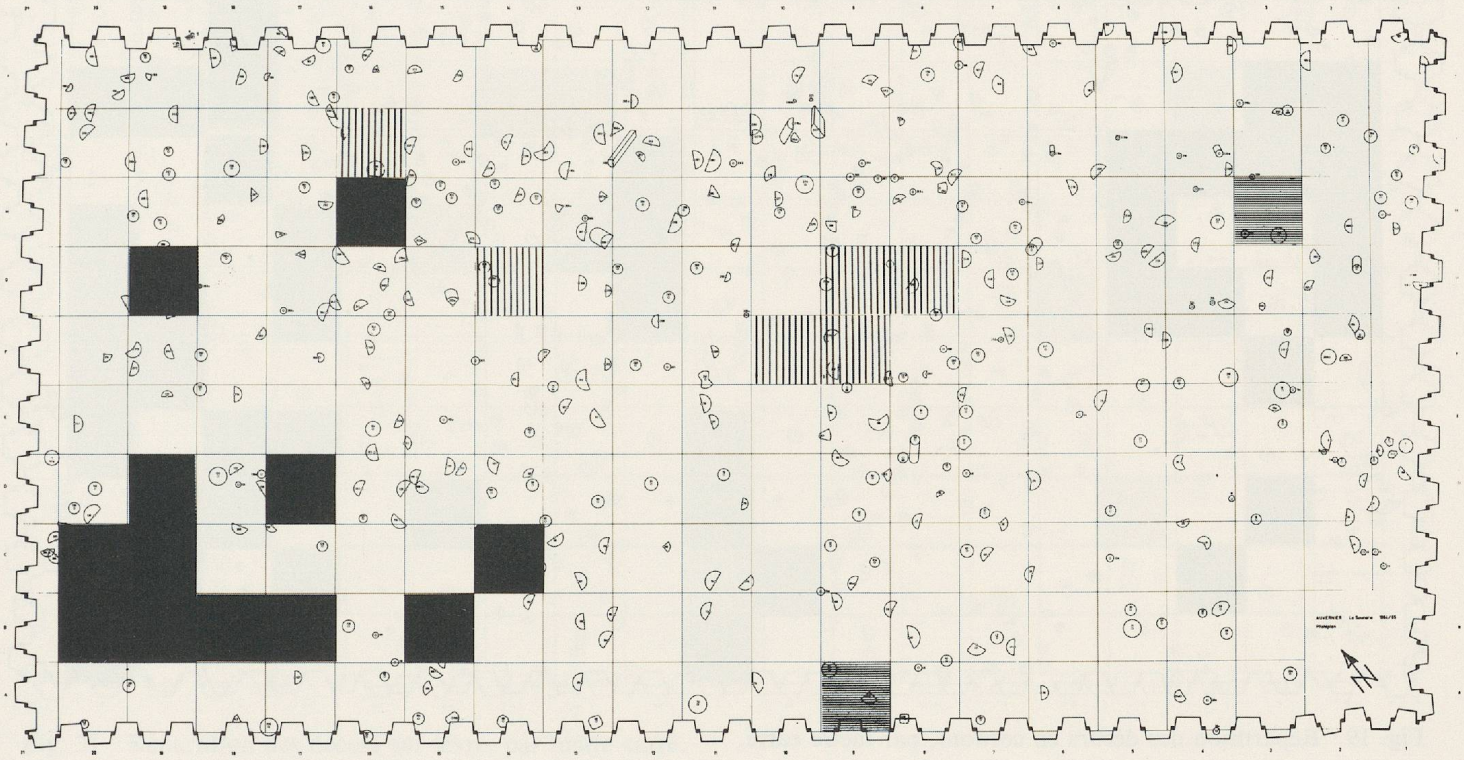

Fig. 17 Répartition de la céramique fine lissée, mate, par mètre carré.

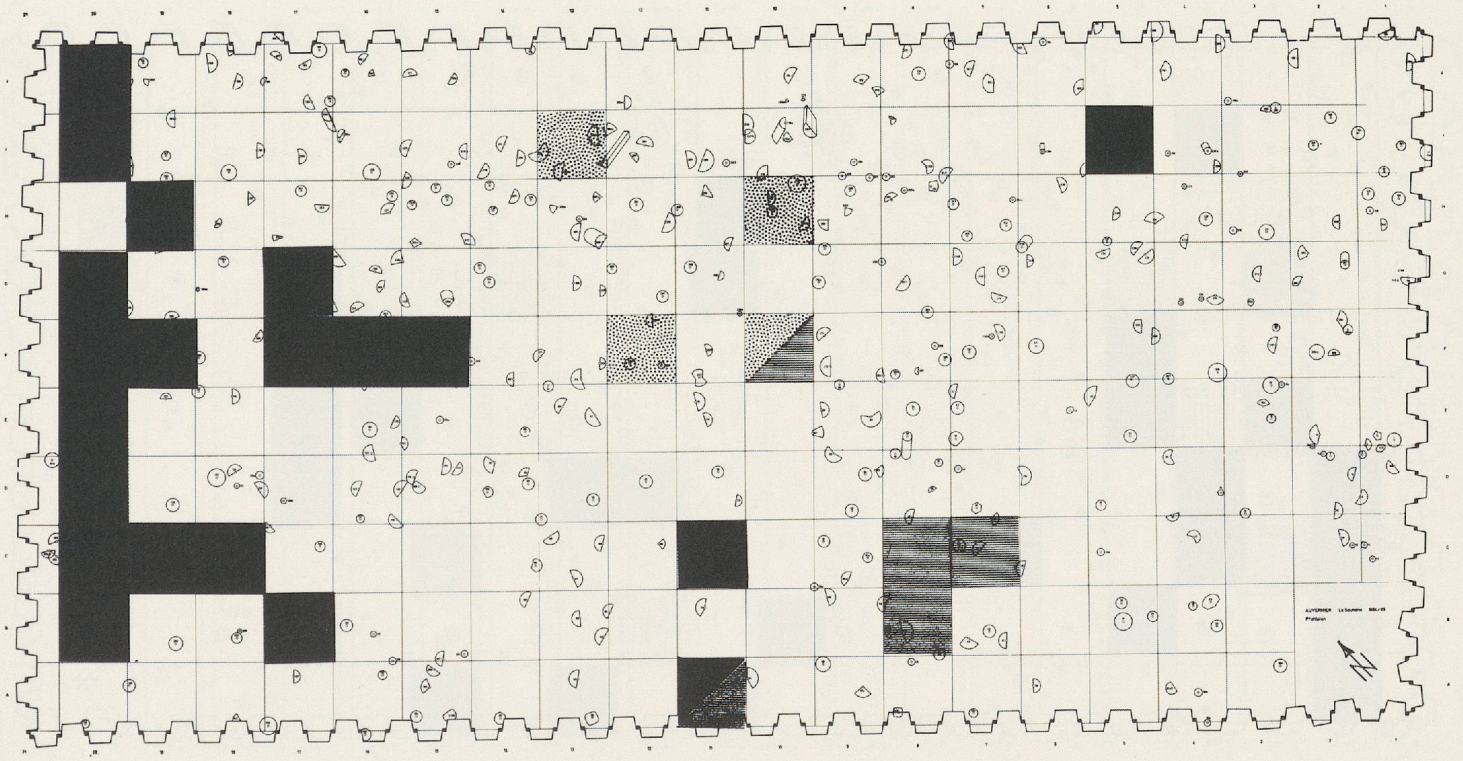

Fig. 18 Répartition de la céramique cordée, par mètre carré.

Mamelons et languettes

Les mamelons et languettes ont été trouvés dans tous les niveaux archéologiques. Sur un total de 187 pièces, 152 ont été trouvées en stratigraphie. La répartition est la suivante: 56 dans le complexe I, 17 dans le complexe II, 18 dans le complexe III, 58 dans le complexe IV, 3 dans le complexe V. Nous avons calculé, pour chaque complexe, la longueur moyenne de chacune de ces appliques afin de savoir si se dessinait une tendance générale à l'allongement ou plutôt au raccourcissement. Les résultats sont remarquables d'homogénéité pour chaque complexe: 51,4 mm pour le complexe I, 61,2 mm pour le II, 55,3 mm pour le III, 57,3 mm pour le IV, et 56,2 mm pour le V. Un résultat similaire a été obtenu pour les appliques de la fouille d'Yverdon/ Avenue des Sports.

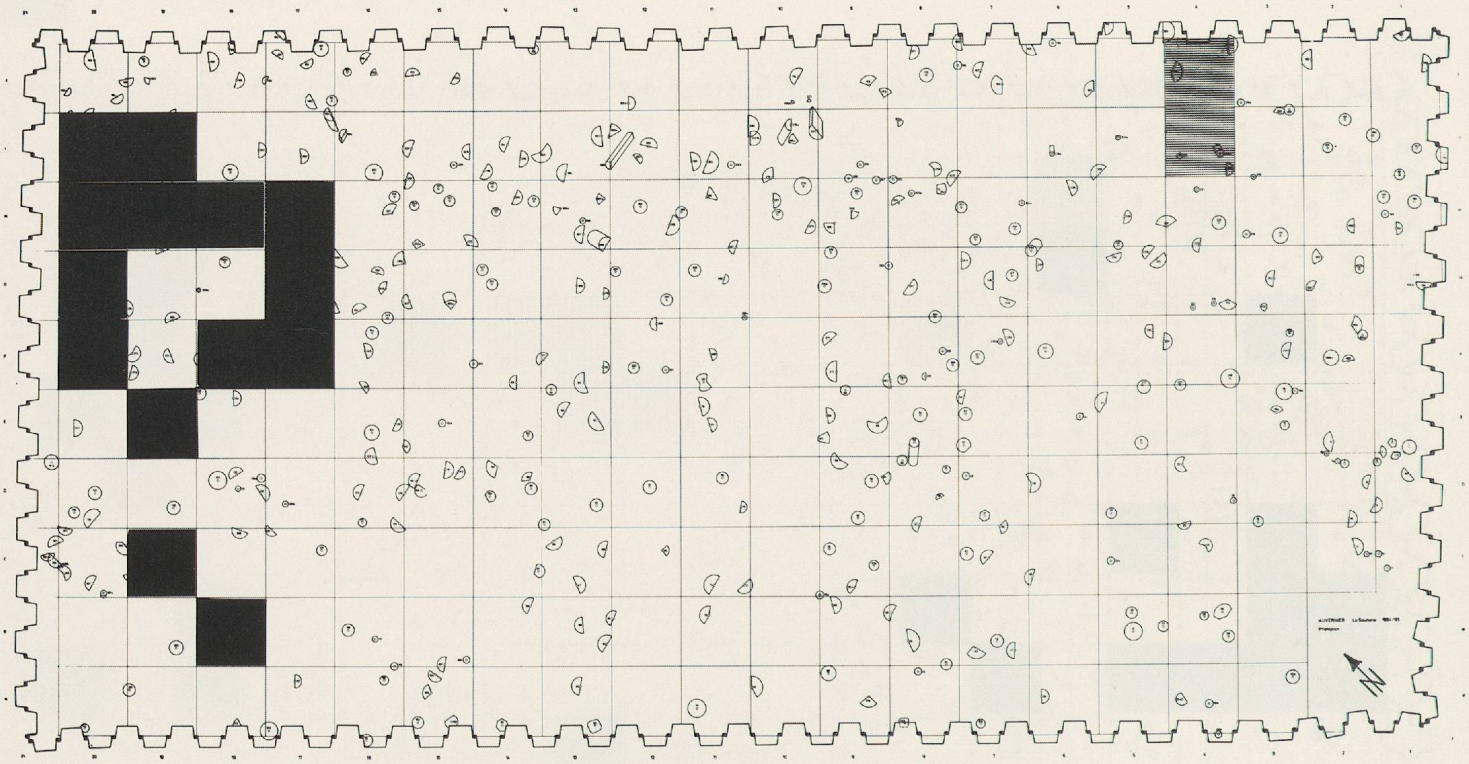

Fig. 19 Répartition des décors en cordons, par mètre carré.

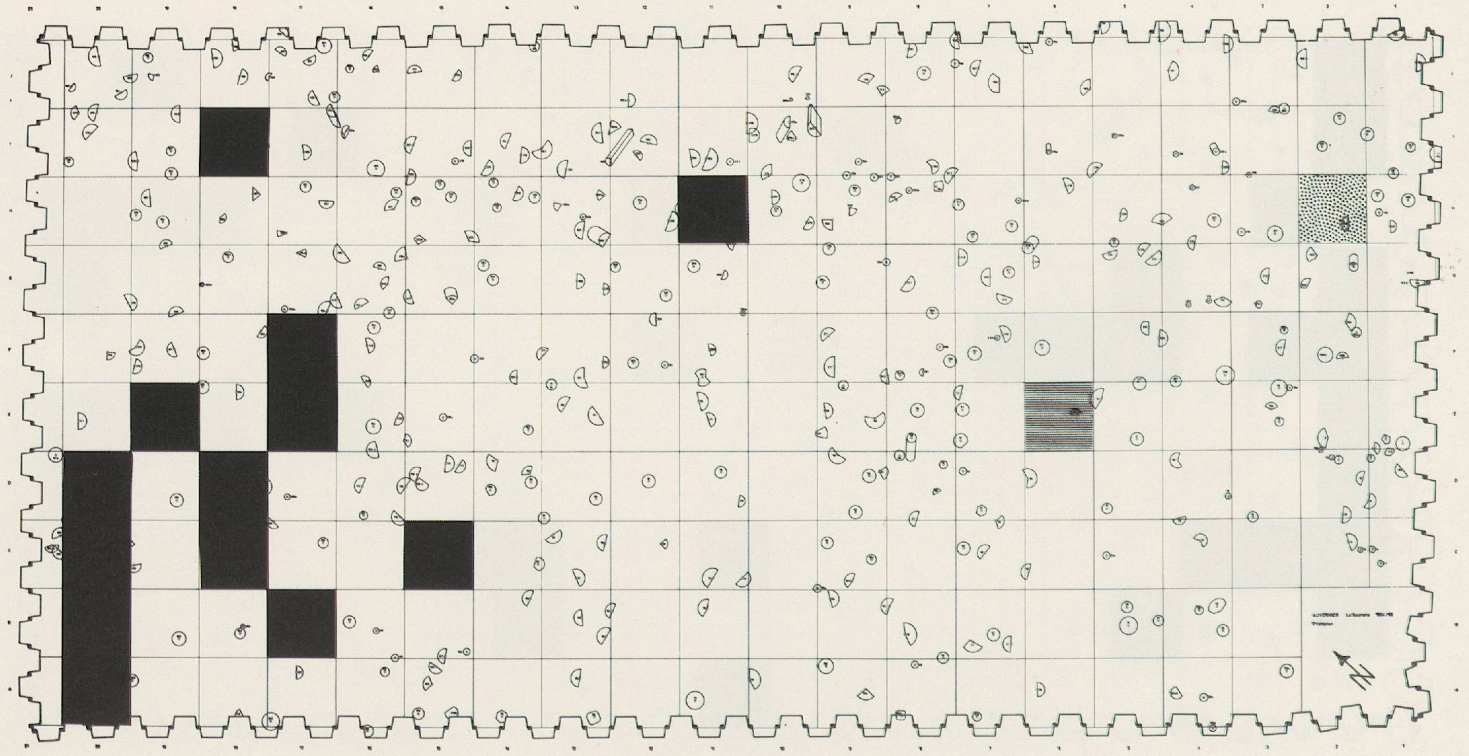

Fig. 20 Répartition des mamelons impressionnés au doigt, par mètre carré.

Les mamelons indéterminés (N° 60) sont au nombre de 8. Les mamelons ronds (N° 61) sont au nombre de 2. Il s'agit d'un mamelon isolé provenant du complexe IV (phase récente) et d'un tesson présentant 2 mamelons peu saillants (complexe I).

Les mamelons ovales peu allongés (N° 62) ont été trouvés dans tous les niveaux archéologiques: 23 dans le complexe I, 6 dans le II, 3 dans le III, 21 dans le IV, 1 dans le V. En comptant les 17 fragments sans contexte stratigraphique, on obtient un total de 71 tessons. Leur longueur varie entre 27 et 50 mm, leur largeur entre 12 et 23 mm. L'épaisseur (ou saillie) varie généralement entre 9 et 17 mm. Ces mamelons sont le plus souvent associés aux récipients de forme cylindrique (16 cas) ou en tonneau (11 cas). Les appliques de petite taille sur les récipients à profil sinueux sont moins fréquentes (7 cas).

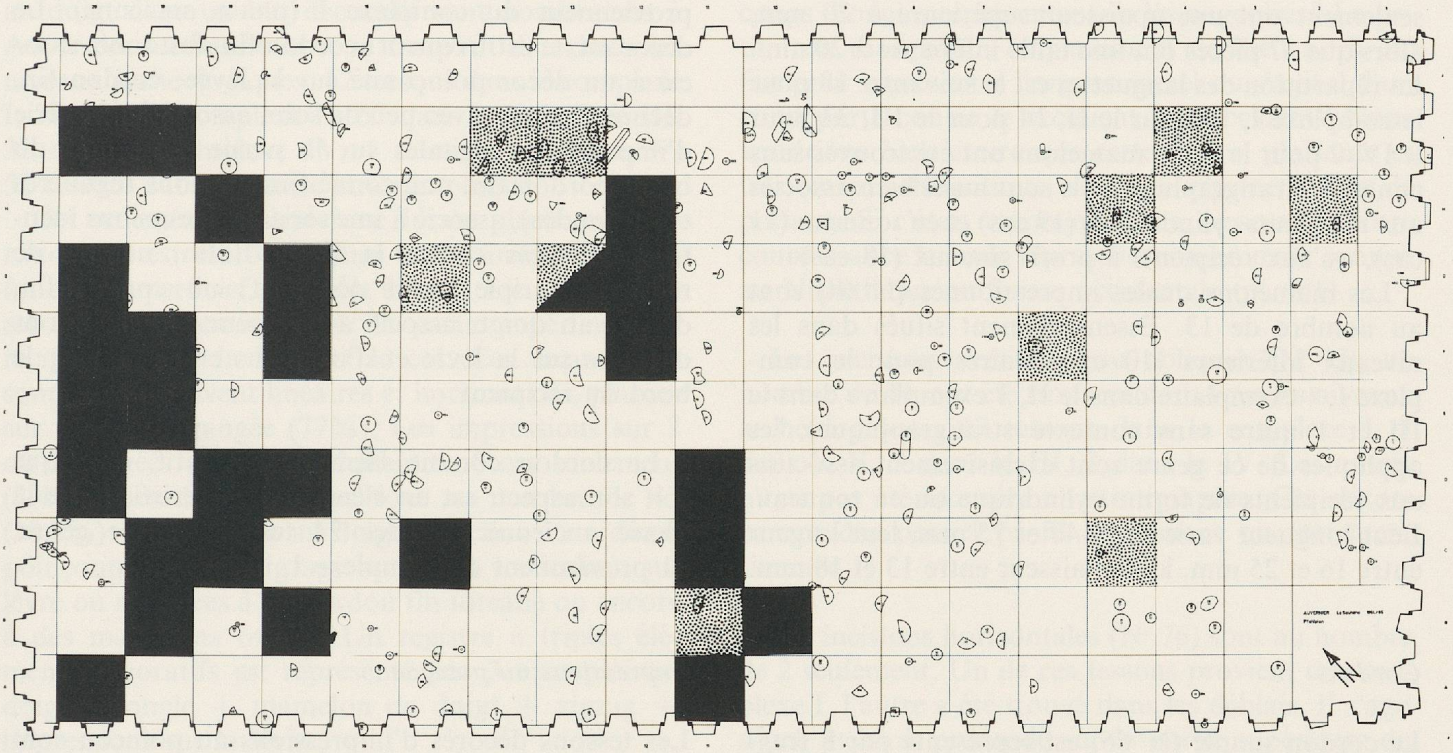

Fig. 21 Répartition des décors sur lèvre, par mètre carré.

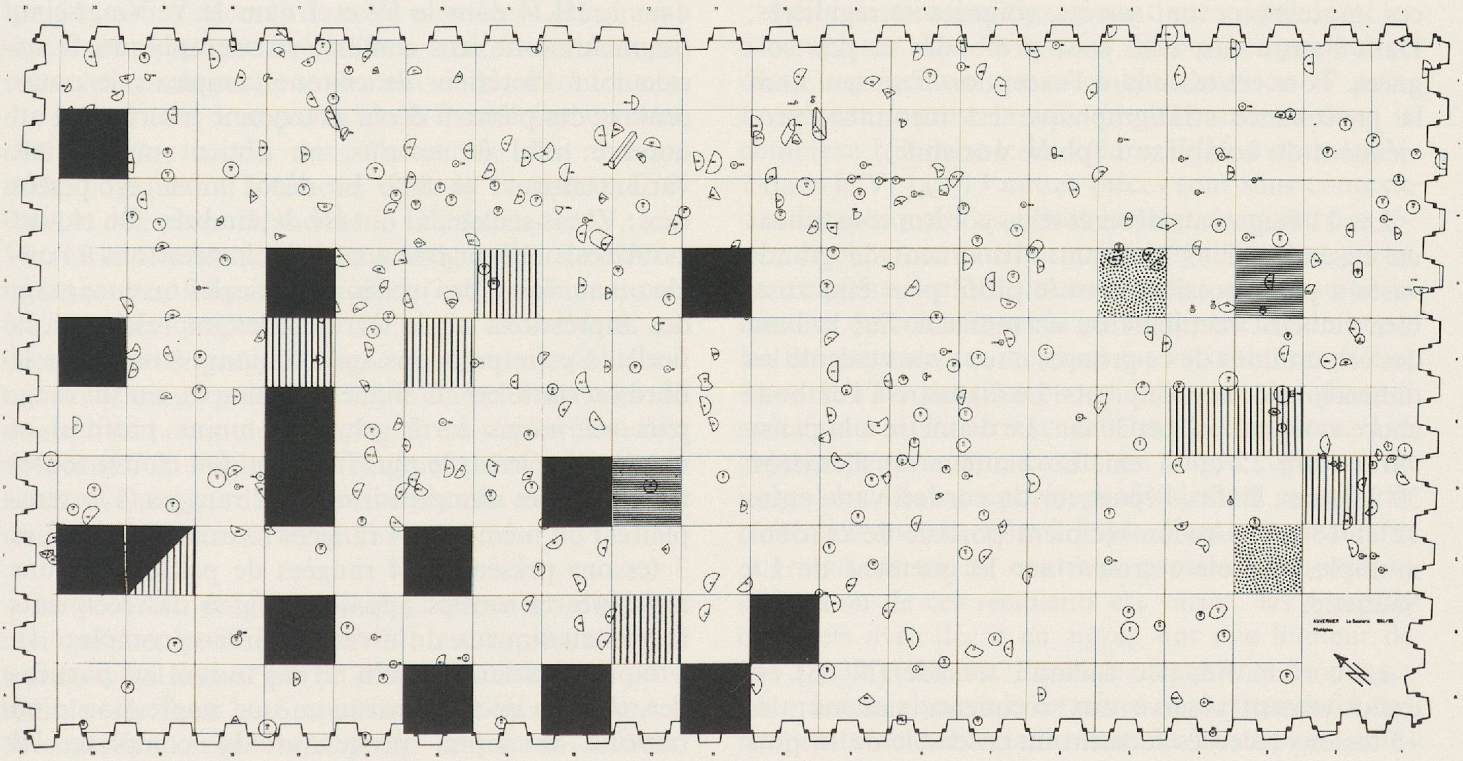

Fig. 22 Répartition des décors en zigzag, par mètre carré.

Les languettes (N° 63) sont une des caractéristiques de la céramique du groupe d'Auvernier. Nombreuses (93 exemplaires), leur largeur varie entre 11 et 29 mm, leur longueur entre 51 et 105 mm. L'épaisseur (saillie) varie entre 14 et 29 mm. Cette épaisseur du mamelon tend à diminuer progressivement au cours du temps. Nous avons constaté, pour le niveau inférieur (complexe I) la présence de 6 appliques dont la saillie dépassait 20 mm; 8 seulement avaient une taille inférieure à 20 mm. Pour les niveaux plus récents (complexe II à V), 3 mamelons seulement ont une épaisseur supérieure à 20 mm, alors que 37 pièces ont une taille inférieure à 20 mm. La répartition des languettes est la suivante: 18 pour le complexe I, 10 pour le II, 14 pour le III, 33 pour le IV, 2 pour le V. 16 mamelons ont été trouvés sans contexte stratigraphique. Ils sont aussi bien associés aux récipients cylindriques (19 cas) et en tonneau (11 cas), qu'aux récipients à profil sinueux (18 cas).

Les mamelons ovales impressionnés (N° 64) sont au nombre de 13. Essentiellement situés dans les niveaux inférieurs (10 exemplaires pour le complexe I, 1 exemplaire dans le II, 1 exemplaire dans le III et 1 autre sans contexte stratigraphique), les appliques de ce genre sont exclusivement associées aux récipients de forme cylindrique ou en tonneau. Leur longueur varie entre 40 et 75 mm, leur largeur entre 16 et 25 mm, leur épaisseur entre 13 et 18 mm.

Cordons

Le cordon simple (N° 66) est représenté par 8 fragments appartenant vraisemblablement à 4 récipients différents. Le cordon simple muni d'impressions (N° 67) est représenté par 3 exemplaires: dans 2 cas, ces impressions sont serrées, soignées et régulières. Dans l'autre cas, elles sont profondes et peu soignées. Tous ces tessons, à l'exception d'un seul dont la provenance stratigraphique est inconnue, proviennent du complexe I (phase ancienne).

Les 11 fragments décorés d'un cordon constituent un ensemble de 7 récipients. Ils ornent de grands vases à pâte grossière dont le profil peut être aussi bien sinueux, rectiligne ou en tonneau. Sur la base des échantillons de ce groupe, nous avons calculé les dimensions de ces récipients. Le diamètre à l'embouchure varie entre 23 et 30 cm. Le diamètre à la panse varie entre 25 et 31 cm. La hauteur est d'environ 30 à 34 cm. Enfin, l'épaisseur du cordon varie entre 12 et 16 mm. Aucun récipient porteur de cordons multiples n'a été retrouvé sur le gisement de La Saunerie.

Le cordon fin, peu saillant, torsadé (N° 68) est exclusivement réservé aux récipients sinueux: les 13 tessons recensés forment un ensemble de 10 pots environ. Neuf exemplaires parmi ce groupe sont décorés à l'aide du doigt (cordon pincé ou pressé à intervalles réguliers, formant parfois une guirlande, pl. 15/5). A Vinelz (lac de Bienne), ce genre d'ornement et le décor à la ficelle (cordé) sont toujours associés. Les quatre autres pièces sont décorées à la baguette (impressions profondes et régulières à l'aide d'un instrument dur et fin).

A l'exception de 2 petits profils de belle finition, à pâte bien cuite, appartenant au même récipient et attribués au complexe III-IV, tous les autres tessons proviennent du complexe I (phase ancienne). Le décor mixte est fréquent: cordon fin, festonné, associé à un décor poinçonné sur la lèvre; cordon fin, décoré au doigt avec peu de soin, associé à une série d'impressions digitales sur la partie supérieure du bord; cordon fin, poinçonné (impressions régulières et profondes), associé à une série d'impressions identiques placées contre la lèvre. Enfin, un cas de registre à triple motif décoratif: un cordon fin, décoré au doigt, associé à une série d'impressions digitales sur la lèvre et d'incisions en zigzag sur le bord du récipient.

Le cordon comme élément décoratif, quel que soit son aspect, est un élément caractéristique de la phase ancienne. Sur les 24 tessons de ce genre, 21 proviennent du complexe I.

Impressions au poinçon

Les tessons décorés d'impressions au poinçon sont au nombre de 102 (55 bords, 26 profils et 21 panses). Ils sont répartis dans l'ensemble des niveaux archéologiques: 39 dans le complexe I, 21 dans le II, 12 dans le III, 4 dans le IV et 1 dans le V. Vingt-cinq fragments sont sans contexte stratigraphique. Si on calcule, à l'intérieur de chaque complexe, le pourcentage des pièces à décor poinçonné par rapport au nombre total de tessons, on obtient un résultat variant entre 1 et 8%. Le décor mixte est plutôt rare: 12 cas seulement ont été dénombrés. On trouve associées au décor poinçonné des impressions à l'ongle ou au doigt, des incisions verticales ou en zigzag, des impressions sur la lèvre ou des impressions à la ficelle. Ces impressions sont toujours situées sur le bord ou sur le col. L'alignement simple, sur un rang, plus ou moins serré, plus ou moins profond et régulier, est le cas le plus fréquent. On trouve toutefois des séries d'impressions sur 2 rangées (17 exemplaires) ou même sur 4 rangées (3 exemplaires). Les 3 tessons présentant 4 rangées de petites incisions régulières et serrées appartiennent à des récipients fortement sinueux du niveau inférieur (complexe I).

Nous signalerons enfin un cas tout à fait particulier, dont le décor consiste en une impression d'un rameau de sapin, provenant du complexe III (pl. 31/11).

Impressions digitales

295 tessons (profils, bords et panses) portent un décor composé d'impressions digitales. La répartition des types est la suivante: 235 décors au doigt (189 ornements linéaires simples, 46 ornements mixtes ou composés); 54 décors à l'ongle (46 ornements réguliers simples ou anarchiques, 8 ornements mixtes ou composés); 6 décors au doigt repoussé.

Décor au doigt (N° 71); les impressions réalisées au doigt dans un but décoratif sont nombreuses à Auvernier-La Saunerie et se trouvent dans tous les niveaux archéologiques: 62 tessons dans le complexe I, 38 dans le complexe II, 57 dans le complexe III, 31 dans le complexe IV, 1 dans le complexe V, 52 tessons sans contexte stratigraphique.

Cet ornement persiste donc durant plusieurs générations: il est tantôt régulier tantôt irrégulier, profond ou superficiel, serré ou espacé. L'emplacement est toujours identique: sur la partie supérieure du récipient, entre la lèvre et le col. Ces impressions sont le plus souvent linéaires et horizontales, placées sur une seule rangée (77%). Les impressions sur 2 ou 3 rangées sont peu fréquentes: 8 cas seulement (3,4%). Les décors mixtes sont au nombre de 43 (18,3%): impressions au doigt associées à un décor poinçonné, incisé (zigzags ou lignes verticales), sur lèvre ou associées à un cordon fin torsadé ou encore à des mamelons ovales. Un registre à triples éléments décoratifs est représenté par 3 exemplaires: doigt + ongle + mamelon ou doigt + zigzag + impressions sur la lèvre.

Le décor à l'ongle (N° 72) peut être considéré comme une variante du décor au doigt. On dénombre 54 tessons décorés de cette manière. Les impressions sont souvent irrégulières, voire anarchiques, recouvrant une partie seulement de la circonférence du col ou tout une partie de la panse sur un seul côté. On les trouve dans l'ensemble des niveaux archéologiques: 17 tessons dans le complexe I, 9 dans le complexe II, 4 dans le III, 4 dans le IV. Les 14 autres tessons sont hors stratigraphie. Le décor mixte est peu fréquent. En effet, 7 cas seulement ont été recensés: impressions à l'ongle associées à un décor incisé (zigzags ou lignes verticales), poinçonné, sur lèvre ou associées à des mamelons ovales. Il existe 1 seul exemplaire de registre à triples éléments décoratifs: il s'agit d'un fragment orné d'impressions à l'ongle, d'incisions linéaires verticales et d'impressions sur la lèvre.

Le décor au doigt repoussé (impressions digitales contiguës et profondes, N° 73) est représenté par 6 fragments faisant partie d'un ensemble de 5 pots semble-t-il. Tous les 6 appartiennent au complexe I et sont des récipients à profil fortement sinueux (pl. 24/1-4).

Incisions

Les incisions linéaires indéterminées (N° 74) sont représentées par 8 exemplaires. Ces tessons portent gravés sur la face extérieure une ou plusieurs lignes incisées ne présentant pas un motif géométrique régulier. Ils sont le plus souvent très fragmentés et ne permettent pas de dire si ces lignes, tantôt rectilignes tantôt courbes, font partie d'un dessin figuratif. Le cas le plus déroutant est la figure du pot 1447/Auv. 65 qui semble représenter un poisson. Les coups d'ongles représentent-ils les nageoires? Le petit trou marquant l'emplacement de l'œil a-t-il été fait pour représenter l'organe visuel ou s'agit-il d'un coup porté contre le récipient par accident? Nous voudrions bien croire que cette figure, plaisante et très (trop) schématique, soit une représentation de poisson. Si c'était vraiment le cas, ce serait à notre connaissance la seule représentation animale connue au Néolithique en Suisse occidentale (pl. 8/1).

Les incisions verticales ou obliques (N° 75), au nombre de 39, ont été trouvées dans tous les niveaux archéologiques: 17 tessons dans le complexe I, 8 dans le II, 5 dans le III, 3 dans le IV. Les autres n'ont pas été trouvées en stratigraphie. Ces décors ornent des pots à profil légèrement ou fortement sinueux.

Les incisions horizontales (N° 76) sont au nombre de 2 seulement. Un de ces tessons provient du complexe I, l'autre a été trouvé dans les déblais. Il s'agit d'une incision profonde sur la partie supérieure du récipient, sous le bord. Ce genre d'ornement est connu à l'époque de Horgen notamment.

Les incisions en zigzag sont présentes dans les 5 complexes. Les 48 tessons dénombrés portant ce décor représentent un ensemble d'environ 37 pots. La répartition est la suivante: 21 tessons dans le complexe I, 3 dans le II, 2 dans le III, 8 dans le IV, 1 dans le V. Les 13 autres pièces sont sans contexte stratigraphique. Ces lignes incisées formant des séries de chevrons plus ou moins réguliers font partie de récipients à profil sinueux et sont situées soit à la hauteur du col, soit sur la partie supérieure du bord. La longueur de ces incisions est variable: entre 2 et 8 cm. Il n'est pas possible de distinguer des groupes spécifiques à l'intérieur de chaque complexe. Les zigzags peuvent être courts ou longs, réguliers ou irréguliers, liés ou séparés, profondément ou superficiellement incisés, faits à l'aide d'un instrument fin et tranchant ou au contraire grossier. De plus, la dimension de ces récipients est variée: les 4 profils complets avec décor en zigzag ont une hauteur de 21, 22, 32 et 38 cm. Parmi les fragments de panses décorées de chevrons, certaines appartiennent à des récipients de petite taille dont la hauteur est inférieure à 20 cm. Le décor mixte est courant (12 cas),

dont on peut signaler la variété: zigzags associés à des impressions à l'ongle, au doigt sur le bord ou sur la lèvre, à des impressions à la baguette ou à des incisions au poinçon.

Six autres tessons très fragmentés portent une ou deux incisions sur le bord. Il est possible qu'il s'agisse d'un décor géométrique en zigzag, mais nous ne pouvons l'affirmer.

En règle générale, plus un décor est complexe, plus les chances de le trouver dans les niveaux inférieurs sont grandes. Si on prend par exemple les registres à triple motif décoratif, 3 exemplaires proviennent du complexe I, le quatrième tesson a été trouvé hors stratigraphie. Si on prend les registres à doubles motifs décoratifs (décor mixte), on constate que 4 fragments proviennent du complexe I, 1 fragment dans le III, 1 autre dans le IV, alors que les 2 tessons restants proviennent des déblais. Si on prend maintenant en considération les registres à un seul élément (zigzag uniquement), on constate que 17 exemplaires proviennent des niveaux I et II, 14 exemplaires des complexes III, IV et V, et 5 hors stratigraphie.

Décor sur la lèvre

Sur les 58 cas signalés, 21 sont des impressions faites au doigt, 4 des impressions à l'ongle, 31 des impressions à la baguette et 2 fragments difficilement déterminables. 45 décors sont faits *sur* la lèvre, 10 *contre* la lèvre, 3 à la fois *sur* et *contre* la lèvre. 32 pièces appartiennent au complexe I, 9 autres au complexe II. Toutes les autres sont sans contexte stratigraphique. Parmi les 32 tessons du complexe I, on trouve des impressions variées: soignées ou négligées, régulières ou irrégulières, serrées ou espacées, continues ou interrompues, profondes ou superficielles, grandes ou petites. Tous les décors de ce genre provenant du complexe II sont fins et soignés et témoignent d'une utilisation d'un outil tranchant (incisions fines) ou d'une baguette (impressions discrètes à l'aide d'un bois fin). Sur les 9 tessons du complexe II, on a recensé 7 décors effectués à la baguette, 1 à l'ongle et 1 au doigt. Un seul tesson présente un décor mixte (incisions irrégulières et interrompues sur la partie supérieure du bord + impressions à l'ongle anarchiques sur la panse). Dans le complexe I, le décor mixte est en revanche fréquent: 20 cas sur 32. Le décor sur lèvre est associé à un décor incisé (zigzags ou incisions verticales), ou impressionné (doigt ou ongle sur le bord ou le col). Il peut également être associé à une applique (mamelon ovale ou cordon fin) ou à une impression à la ficelle (cordée). Le décor à triple motifs décoratifs est représenté dans la phase la plus ancienne par 3 exemplaires: décor sur lèvre + zigzags + incisions à la baguette ou décor sur lèvre + zigzags + impressions digitales ou à la baguette). La forme et la dimension des récipients portant un ornement sur la lèvre sont variées et ne forment pas de groupe homogène.

Exception faite de la représentation du poisson, qui pose quelques problèmes d'interprétation, on notera l'absence de représentation anthropomorphe ou animalière. L'ornement de la céramique du Néolithique final se résume à un registre de motifs géométriques le plus souvent simples. Dans les niveaux inférieurs, ces motifs peuvent être quelquefois combinés (registres à double ou triple élément).

5.2. La céramique cordée (pl. 33 et 34)

La céramique décorée à la ficelle est représentée par 42 tessons (16 bord, 11 profils, 1 profil complet et 14 panses). Si on considère l'ensemble des tessons du gisement de La Saunerie, elle représente 2,6% de la production (fonds non compris). Si on considère l'ensemble des tessons décorés, elle représente 6,1%. Enfin, si on considère les tessons décorés des niveaux contenant de la céramique cordée (complexes I, II, III), on atteint 6,7%. Il est difficile de préciser le nombre de récipients que représentent ces 42 fragments: notre estimation est de 25 pots environ.

Formes et dimensions

Tous les fragments identifiés appartiennent à des récipients à profil sinueux, fortement sinueux pour la plupart (pl. 33 et 34). 18 pièces sur 42 appartiennent à des vases dont le profil est fortement accentué (N° 28). Les autres tessons sont trop fragmentés pour en déterminer la forme avec exactitude. Un exemplaire semble appartenir à un récipient sinueux légèrement ouvert, deux autres à des récipients sinueux fermés.

Sur les 15 pièces dont le diamètre de l'embouchure a pu être mesuré, 11 sont comprises entre 17 et 23 cm, le diamètre moyen étant de 19 cm. Le diamètre de la panse, pour les 6 exemplaires suffisamment conservés qui ont pu être mesurés, varie entre 16 et 25 cm (moyenne: 21,6 cm). La hauteur du seul récipient à profil complet, dont le diamètre à l'embouchure est de 20 cm, est de 27,5 cm. L'épaisseur des tessons est plutôt faible: 66% n'excèdent pas 9 mm (6-9 mm), 33% dépassent 9 mm (9-12 mm). Un des fragments du complexe III, à dégraissants fins et à pâte bien cuite, a une épaisseur de 5 mm. La poterie à décor cordé forme donc un groupe homogène, de forme et de dimension constantes. Le vase type est un pot à profil fortement sinueux, de 27 cm de hauteur environ, de 19 cm de diamètre à l'embouchure, et de 22 cm de diamètre à la panse, ainsi que le gobelet.

Composition du décor

Il est possible d'observer le registre complet sur 9 exemplaires seulement. Le nombre de rangées de ficelles varie entre 3 et 7. Un exemplaire du complexe III, de facture particulièrement soignée, compte 10 rangées de cordelettes et 1 rangée d'impressions profondes et régulières au poinçon, à la base du registre. Restent 33 fragments dont le registre est incomplet. Le nombre de rangées varie de 1 à 6. Un tesson compte 9 rangées.

Les décors mixtes sont peu nombreux (3 exemplaires seulement): deux tessons présentent un décor cordé associé à un décor composé d'impressions à la baguette, alors que le troisième comporte un décor cordé associé à une série d'impressions digitales sur la lèvre. Un bord très fragmenté présente une profonde incision horizontale sous l'unique ligne décorée à l'aide d'une ficelle; la dimension du tesson n'est pas suffisante pour savoir s'il s'agit réellement d'un ornement ou simplement d'une trace involontaire due à un façonnage peu soigné.

Répartition stratigraphique et localisation spatiale

La répartition stratigraphique des décors cordés est intéressante: 28 fragments sont attribués au complexe I (niveau inférieur), 4 fragments au complexe II et 3 fragments au complexe III. La provenance des 7 tessons restants est inconnue. Aucun tesson de ce type n'a été trouvé dans les niveaux supérieurs (IV ou V).

La localisation spatiale des tessons indique des zones à forte concentration (fig. 18). Les tessons du complexe I se répartissent dans la partie Ouest de la zone fouillée. Les tessons du complexe II sont situés dans la partie Nord, alors que ceux du complexe III ont été découverts dans la partie Sud. Le recollage des fragments montre que la couche archéologique n'a été que peu dérangée. Si les fragments ne proviennent pas d'un même mètre carré, on les retrouve presque toujours dans le mètre carré avoisinant. Ils n'ont, dans tous les cas, jamais été séparés par une distance supérieure à 3 mètres.

Qualité de la céramique

Les 3 tessons présentant la plus belle facture (qualité de la pâte, finesse du dégraissant et soin apporté au décor) sont les 3 tessons attribués au complexe III et appartenant, semble-t-il, à deux vases différents. Seule une analyse minéralogique et chimique de la pâte pourrait apporter quelques renseignements sur le lieu de production et l'origine de l'argile utilisée. Visuellement, nous serions tenté de voir dans les fragments du complexe III des éléments importés, alors que le reste de la céramique cordée provenant des complexes I et II ne semble pas se différencier du reste de la production locale. Sous toute réserve, et sans preuve scientifique à l'appui, nous pensons que la céramique cordée trouvée à Auvernier-La Saunerie dans les niveaux inférieurs est une production indigène, imitant un décor d'origine étrangère.

Comparaisons

Si on prend comme point de comparaison les gisements considérés comme appartenant de manière sûre à la civilisation cordée (STRAHM 1971), on constate que:

- la céramique à décor cordé d'Auvernier-La Saunerie (fouille 1964-65) est composée d'un ensemble de gobelets (Becher) comparables à ceux de Vinelz (lac de Bienne);
- les amphores (Amphoren) à décor cordé et mamelons perforés, caractéristiques de la civilisation cordée (Zurich-Utoquai par exemple), font entièrement défaut à La Saunerie. Elles existent pourtant sur quelques sites du lac de Neuchâtel (Portalban, Yverdon);
- les jarres à décor au doigt repoussé (cf. N° 73) sont exclusivement situées dans les niveaux où on trouve de la céramique cordée. Cette association semble caractéristique de l'ensemble des stations littorales du Plateau suisse ayant livré du matériel de cette période;
- l'ensemble de la production cordée d'Auvernier-La Saunerie présente une monotonie frappante, tant dans les formes que dans le style d'ornement. Cette pauvreté contraste singulièrement avec les collections beaucoup plus variées et plus riches d'autres sites connus.

5.3. La céramique fine

5.3.1. Céramique fine à surface lustrée (pl. 36)

Treize tessons de céramique d'une qualité exceptionnelle pour un gisement néolithique de la Suisse occidentale ont attiré notre attention. La pâte est très fine à surface lustrée, de couleur beige ou crème, brun-gris ou noire, extrêmement bien cuite. L'épaisseur des parois est inférieure à 6 mm et les dégraissants sont très fins. Les formes des récipients auxquels appartiennent ces fragments sont tout aussi inhabituelles:

- petits récipients pansus et fermés, de 8 à 12 cm de hauteur environ, à col haut et cylindrique, à fond rond (3 exemplaires);
- assiettes (4 exemplaires);
- écuelles (3 exemplaires);
- récipient bas et fermé, caréné (1 exemplaire);
- 1 anse à perforation transversale (1 exemplaire);
- 1 anse plate, légèrement concave (1 exemplaire).

La localisation de cet ensemble est intéressante: 11 pièces (1 profil complet, 3 profils, 4 bords, 1 panse et 2 anses) ont été trouvées dans le complexe I, dans une zone bien délimitée (partie Ouest), (fig. 16). Un profil a été trouvé à proximité des autres tessons, dans une rigole délimitant la fouille. Il semble que ce tesson trouvé en profondeur appartienne à l'une des assiettes attribuées au complexe I. Une des plus intéressantes et des plus belles découvertes de la fouille de La Saunerie 1964-65 est un petit récipient de 12 cm de hauteur, bien conservé, trouvé dans le complexe II, à 3 m environ des tessons décrits ci-dessus (pl. 36/1).

Cette céramique de grande qualité n'est signalée, à notre connaissance, nulle part ailleurs en Suisse occidentale. Le point de comparaison le plus proche est le site de Charavines (Isère), sur les rives du lac de Paladru, qui a livré une céramique identique (Bocquet 1978).

5.3.2. Céramique fine à surface mate (pl. 35)

En plus de la céramique fine lustrée décrite ci-dessus, nous avons été frappé par la présence d'un groupe de tessons (42 exemplaires) de couleur grise ou noire, plus fins et de meilleure qualité que la grande majorité des tessons grossiers caractéristiques du Néolithique de notre région. La surface est lissée et présente un aspect mat. La pâte, bien cuite, a une épaisseur habituellement comprise entre 7 et 9 mm, n'atteignant qu'exceptionnellement 10 mm. Les dégraissants sont plus fins que ceux généralement utilisés au Néolithique.

Ce type de tessons, qui représente seulement 1,8% de l'ensemble de la céramique néolithique découverte sur le gisement de La Saunerie, est également connu à Yverdon/Avenue des Sports (fouille C. Strahm 1971-75) et à Delley-Portalban II (Fouille H. Schwab/D. Ramseyer 1976-78). Les formes principales sont les assiettes et les écuelles, types quasiment inconnus dans le reste du matériel céramique grossier.

Sur 42 fragments recensés, les formes se répartissent comme suit: 12 écuelles, 5 assiettes, 3 bols, 3 jattes, 1 récipient fermé caréné, 1 récipient pansu et fermé, fortement sinueux, à base très étroite. Parmi les fragments moins bien conservés, on compte 5 bords bombés (écuelle?), 5 bords rectilignes, 1 bord légèrement sinueux et 6 fonds plats ou aplatis.

Nous avions été surpris de constater l'absence de récipients bas et larges dans la production de céramique grossière. En examinant la production de céramique fine, nous constatons la présence presque exclusive de ces formes basses: assiettes, écuelles, jattes, bols.

Alors que la céramique fine lustrée appartenait exclusivement aux phases anciennes (complexe I et II), la céramique fine à surface mate a été trouvée dans tous les niveaux archéologiques: 20 tessons dans le complexe I, 2 tessons dans le complexe III, 7 tessons dans le complexe IV. Si on ajoute ceux attribués au complexe II-III (4 tessons) et au complexe IV-V (2 tessons) — pièces de provenance imprécise —, on constate que ce type est connu aussi bien dans les phases anciennes que récentes.

Dans le complexe I ont été découverts: 7 fragments d'écuelle (appartenant probablement à 4 récipients), 4 fragments d'assiette (appartenant à la même pièce semble-t-il), 2 fragments de jatte, 2 fragments de bord légèrement bombé, 2 fragments de bord rectiligne, 2 fragments de fond plat et 1 fragment de fond aplati.

Dans le complexe III ont été découverts: 1 récipient pansu et fermé, à base très étroite et 1 bord rectiligne.

Dans le complexe IV ont été découverts: 3 fragments d'écuelle, 1 fragment d'assiette, 2 fragments de bol, 1 fond plat sans talon.

Le reste des tessons a été trouvé sans contexte stratigraphique sûr.

Si on considère la localisation de l'ensemble de ces tessons, 2 groupes se dessinent:

- un groupe appartenant à la phase ancienne (complexe I), concentrée sur la partie Ouest du secteur;
- un groupe appartenant à une phase plus récente (complexe IV), concentrée sur la partie centrale du secteur.

Les 2 tessons appartenant à la phase intermédiaire (complexe III) sont situés dans la partie Est de la zone fouillée (fig. 17).

Etant donné le nombre réduit des tessons et l'état souvent fragmenté du matériel, il est risqué de donner les dimensions des récipients à pâte fine. Nos estimations, en tenant compte d'une certaine marge d'imprécision, sont les suivantes:

Diamètre des écuelles: 20-23 cm pour le complexe I, 11-13 cm pour les complexes III et IV.
Diamètre des jattes: 17-19 cm (complexe I).
Diamètre des bols: 11-13 cm (complexe III et IV).
Diamètre des fonds: 7-9 cm pour le complexe I, 6-7 cm pour les complexes III et IV.

Il semblerait donc que les récipients bas de la phase ancienne soient plus larges que ceux des phases récentes. Les seules hauteurs connues sont 5,5 cm pour une écuelle du complexe I, 6 cm pour un bol du complexe IV et 2 cm pour une assiette du complexe IV.

Enfin, pour l'ensemble des tessons de céramique fine à surface mate, l'épaisseur maximale de la paroi des récipients oscille entre 5 mm pour les plus fins et 10 mm pour les plus épais. 52,4% d'entre eux ont une épaisseur comprise entre 7 et 9 mm, 40,5% ont une épaisseur comprise entre 5 et 7 mm, 7,1% seulement ont une épaisseur dépassant 9 mm.

Cette céramique fine à surface mate est probablement un produit importé, dont l'origine reste à déterminer. Il n'est pas exclu qu'il s'agisse d'une production de l'Italie.

6. Interprétations

Nous avons cherché, avant tout, à donner une image aussi complète que possible des différentes formes et décors de la céramique d'un gisement de la fin du Néolithique dans notre région. Le site étudié était d'autant plus important qu'il avait donné son nom à un faciès culturel, le *groupe d'Auvernier*, et qu'il était indispensable d'en donner une définition précise. Comme aucune culture antérieure au Néolithique final n'a été identifiée, et que le niveau supérieur contenait un matériel incontestablement néolithique, nous avons attribué l'ensemble des couches archéologiques du gisement (complexe I à V) au Néolithique final. Si on considère donc les 5 couches archéologiques identifiées comme formant un ensemble appartenant à un même groupe culturel, les caractéristiques générales qui se dégagent sont:

- une nette prédominance de grands vases à provisions: jarres à fond plat, à profil en forme de tonneau ou légèrement sinueux (pl. 39/1);
- un ornement linéaire fait d'une série d'impressions (au doigt ou au poinçon), d'incisions en zigzag (pl. 39/2) et de mamelons ovales ou languettes (pl. 38/2).

On soulignera la pauvreté des récipients bas du type assiettes, plats, coupes ou écuelles. Les gobelets sont peu nombreux et sont avant tout liés à la céramique cordée (pl. 40/1).

L'occupation du site semble relativement brève: d'après les résultats dendrochronologiques, quatre-vingts ans seulement sépareraient la première de la dernière phase d'occupation. Où faut-il placer cette séquence dans la chronologie du Néolithique final? Pour répondre partiellement à cette question, on peut signaler la présence, dans les niveaux les plus anciens de La Saunerie, d'influences du groupe de Lüscherz: les fonds aplatis et les cordons saillants sur le col des récipients, trouvés exclusivement dans les niveaux inférieurs (complexe I), en sont des exemples. Bien qu'aucune phase caractéristique de l'époque de Lüscherz n'ait été reconnue, la continuité culturelle entre le groupe de Lüscherz et le groupe d'Auvernier est attestée, aussi bien par les formes que par le décor de la céramique. En 2 ou 3 générations, écart séparant les niveaux inférieurs des niveaux supérieurs, les éléments propres à la phase Lüscherz vont disparaître.

D'après les résultats obtenus, nous serions tenté de distinguer une phase classique (Auvernier 1), groupant les complexes I à III, caractérisée par une prédominance des formes en S (profils légèrement et fortement sinueux), avec un fond plat ou aplati (pl. 40/2). Les décors caractéristiques sont les mamelons et languettes (appliques saillantes, parfois segmentées), les cordons épais, les impressions au doigt repoussé, le décor sur la lèvre, et la présence de céramique décorée à la ficelle (céramique cordée). Les décors les plus riches (registres à double ou triple motifs) proviennent, à une exception près, de cette première phase. Et une phase récente (Auvernier 2), qui grouperait les complexes IV et V, avec prédominance des formes en tonneau et des profils rectilignes, où les récipients sont en moyenne plus petits, à fond exclusivement plat; on notera également le nombre plus élevé de récipients ouverts et fermés. Cette seconde phase est marquée par un appauvrissement général des formes (absence de profils fortement sinueux surtout), et une diminution des tessons décorés. Si les impressions digitales et à la baguette persistent, les autres ornements mentionnés pour la phase ancienne ont complètement disparu, à savoir lèvre décorée, cordon saillant, doigt repoussé et cordelette. De plus, les mamelons ovalaires deviennent moins saillants.

La phase la plus ancienne du gisement étudié est en même temps la plus riche en matériel archéologique: sur 1663 tessons attribués à un complexe précis, 783 proviennent du complexe I, soit 47,1%. Pratiquement toutes les formes et tous les décors y sont représentés. Les complexes I, II et III réunis représentent 1283 pièces, soit 77,2%. Les complexes IV et V se partagent le reste avec 380 pièces, soit 22,8%. La typologie et la localisation géographique du matériel indiquent une séparation entre les complexes III et IV.

Il nous a paru important de chercher à discerner si certaines formes déterminées étaient liées à un ornement particulier. Pour cela, nous avons isolé tous les profils décorés suffisamment bien conservés. Si on ne considère que les formes générales (cylindrique, en tonneau ou sinueuse), on constate que (fig. 23 à 25):

– sur les 39 exemplaires de profils en tonneau décorés que compte le gisement (N°s 18, 19, 20), le mamelon (N° 61: 1, N° 62: 12, N° 63: 10, N° 64: 4) apparaît 27 fois, et le décor digité (N° 71: 15, N° 72: 3) 18 fois, soit 57,4% dans le premier cas et 38,3% dans le second. Les jarres en forme de tonneau sont essentiellement décorées d'une applique ou d'impressions au doigt. Les autres décors ne se rencontrent qu'exceptionnellement: un cas de cordon saillant continu (N° 66) et un cas d'ornement incisé (N° 75), soit seulement 4,3%. La répartition stratigraphique indique une diminution progressive du nombre de jarres en tonneau décorées au cours du temps: alors qu'on en compte 10 exemplaires dans le complexe I, 7 exemplaires dans le complexe II et 7 exemplaires dans le complexe III, ils ne sont plus que 4 dans le complexe IV et sont totalement absents dans le complexe V. Il est intéressant de noter que le décor poinçonné (N° 69) n'existe pas sur les formes en tonneau.
– sur les 54 profils rectilignes (N°s 15, 16 et 17), mamelons et languettes (N° 62: 15, N° 63: 14, N° 64: 5) sont toujours bien représentés avec 34 exemplaires, de même que les impressions digitales (N° 71: 11, N° 72: 4) avec 15 exemplaires. Il est intéressant de signaler le décor sur lèvre (N° 78: 3 exemplaires), qui est toujours associé aux mamelons ou languettes (N°s 62 et 63). Comme pour le cas des profils en tonneau, les autres ornements sont rares: il n'existe que deux exemplaires de décors impressionnés à la baguette (N° 69). Ainsi, 60,7% des jarres cylindriques décorées portent des appliques, 26,8% des décors digités, 12,5% seulement un autre ornement.
– sur les 168 profils sinueux (N°s 21 à 36) recensés, le décor au doigt domine avec 93 pièces (N° 71: 71 fois, N° 72: 18 fois, N° 73: 4 fois), soit 47,9%. Les décors incisés (N° 75: 16 fois, N° 76: 1 fois, N° 77: 14 fois) sont nombreux, avec 16%, de même que les impressions à la baguette (N° 69: 28 fois), avec 14,4%. Les impressions sur lèvre sont au nombre de 16 (N° 78), soit 8,2%. Notons au passage que les impressions à la ficelle (décor cordé) sont exclusivement liées aux formes sinueuses: mais ce type de récipient fait l'objet d'un chapitre à part et n'a pas été inclus dans ce décompte. Les appliques sont en forte diminution: plus que 5 exemplaires pour le N° 62, et 13 exemplaires pour le N° 63, soit 9,3%. Il faut relever que l'association profil sinueux-mamelon muni d'impressions ne se rencontre jamais, mais que la totalité des cordons torsadés (N° 68) est liée aux formes sinueuses. De même, la totalité des décors en zigzag (N° 77), et la presque totalité (à une exception près) des décors incisés au poinçon ou au bâtonnet (N° 75), sont réservées aux formes en S.

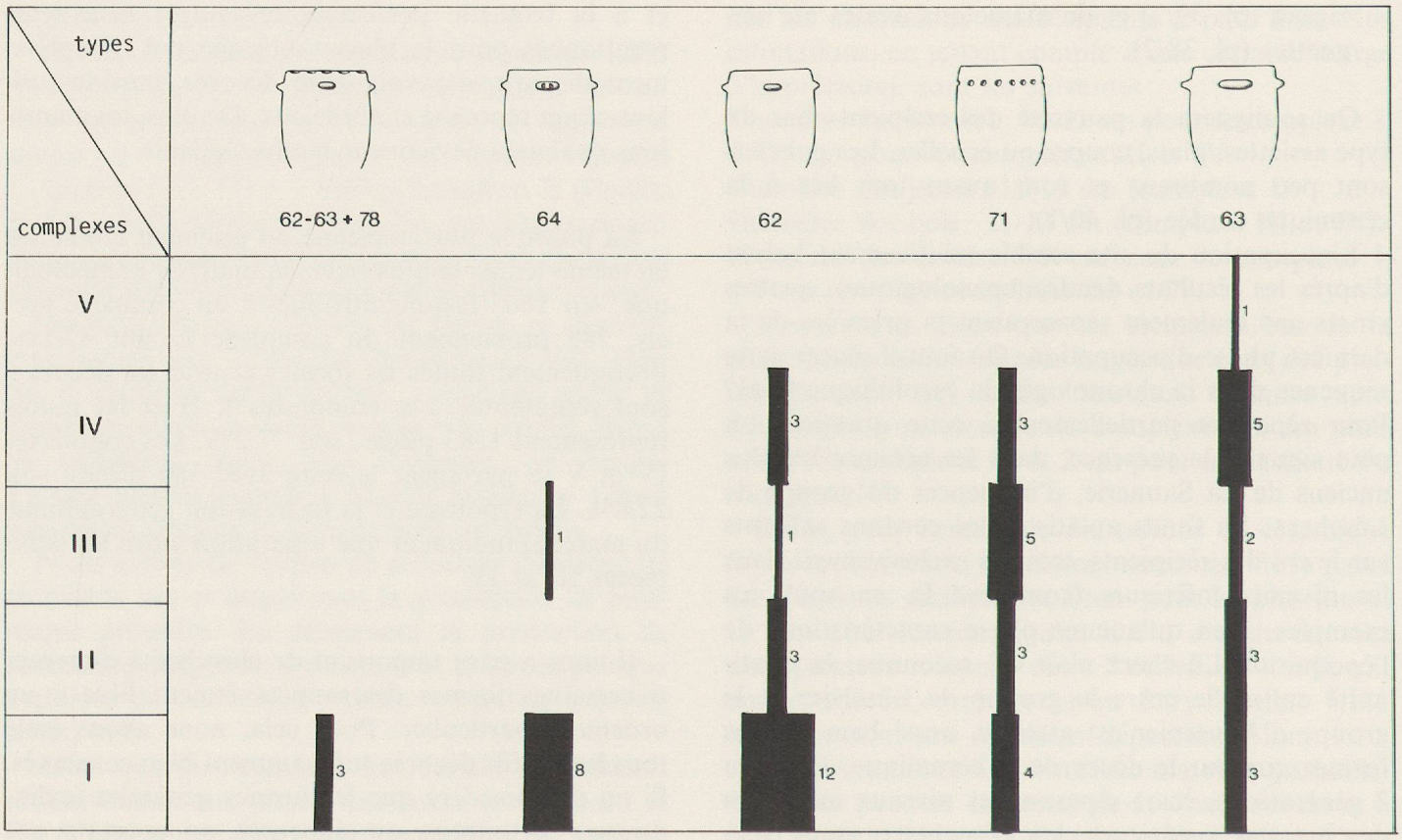

Fig. 23 Association décor/forme cylindrique ou en tonneau (nombre de vases par complexe).

On voit ainsi se dégager des tendances: les mamelons et languettes sont essentiellement liés aux jarres cylindriques ou en tonneau, alors que les décors incisés sont essentiellement liés aux formes sinueuses. Si les décors au doigt sont largement représentés sur l'ensemble des vases à provisions, quelle que soit leur forme, et dans tous les niveaux archéologiques, il existe des ornements liés à des formes bien précises et exclusives. Ainsi, les mamelons et les cordons portant des impressions sont exclusivement réservés aux formes rectilignes ou en tonneau, alors que les décors au doigt repoussé (N° 73) et les décors incisés en zigzag (N° 77) sont exclusivement réservés aux formes sinueuses. On peut également noter que les appliques associées aux formes en tonneau sont bien représentées dans les niveaux inférieurs, tandis que les appliques associées aux formes sinueuses sont mieux représentées dans les niveaux supérieurs. Les mamelons et languettes associés aux formes rectilignes se situent entre les deux, en occupant les niveaux moyens.

La représentation graphique de ces résultats montre clairement que les décors composés, autrement dit les décors les plus riches, sont concentrés dans les niveaux inférieurs. Ils deviennent rares dans les niveaux moyens et disparaissent complètement dans les niveaux supérieurs. Les valeurs numériques des figures 23 à 25 ont été établies sur le nombre réel des profils décorés (261 pièces), bords décorés non compris. Le nombre de pièces représentées dans chaque complexe, subdivisé en trois catégories, est trop faible pour exprimer les valeurs en pourcentage. Les tableaux des figures 23 à 25 donnent la priorité aux formes sur le décor et ne peuvent, par conséquent, être directement comparés aux tableaux des figures 13 et 14 qui privilégient le décor au détriment de la forme, qui tiennent compte de tous les tessons décorés (bords, profils, panses) et qui sont présentés sous forme de pourcentage. De plus, toutes les associations possibles entre formes et décors n'ont pas été retenues. N'ont été prises en considération que les associations les plus caractéristiques, laissant volontairement de côté les cas non démonstratifs.

Paul Vouga, qui a fouillé durant plusieurs années à quelques mètres seulement du secteur ouvert en 1964-65, a publié en 1929 une classification du Néolithique de la Suisse occidentale basée précisément sur les gisements de La Saunerie. En ce qui concerne les niveaux qu'il a attribués au «Néolithique lacustre récent» (aujourd'hui Néolithique final), il écrit notamment: «La forme cylindrique reste la plus fréquente, néanmoins le vase pansu, à col évasé, fait son apparition. La principale innovation réside dans le décor qui n'atteint guère les mamelons devenus sensiblement plus longs et plus saillants et qui s'adornent d'incisions variées ou de cupules obtenues par pincement de la pâte encore fraîche. Un col de grand vase, recueilli à Auvernier, démontre cependant qu'on pratiquait aussi la décoration du bord par incisions parallèles, ainsi que le colombin

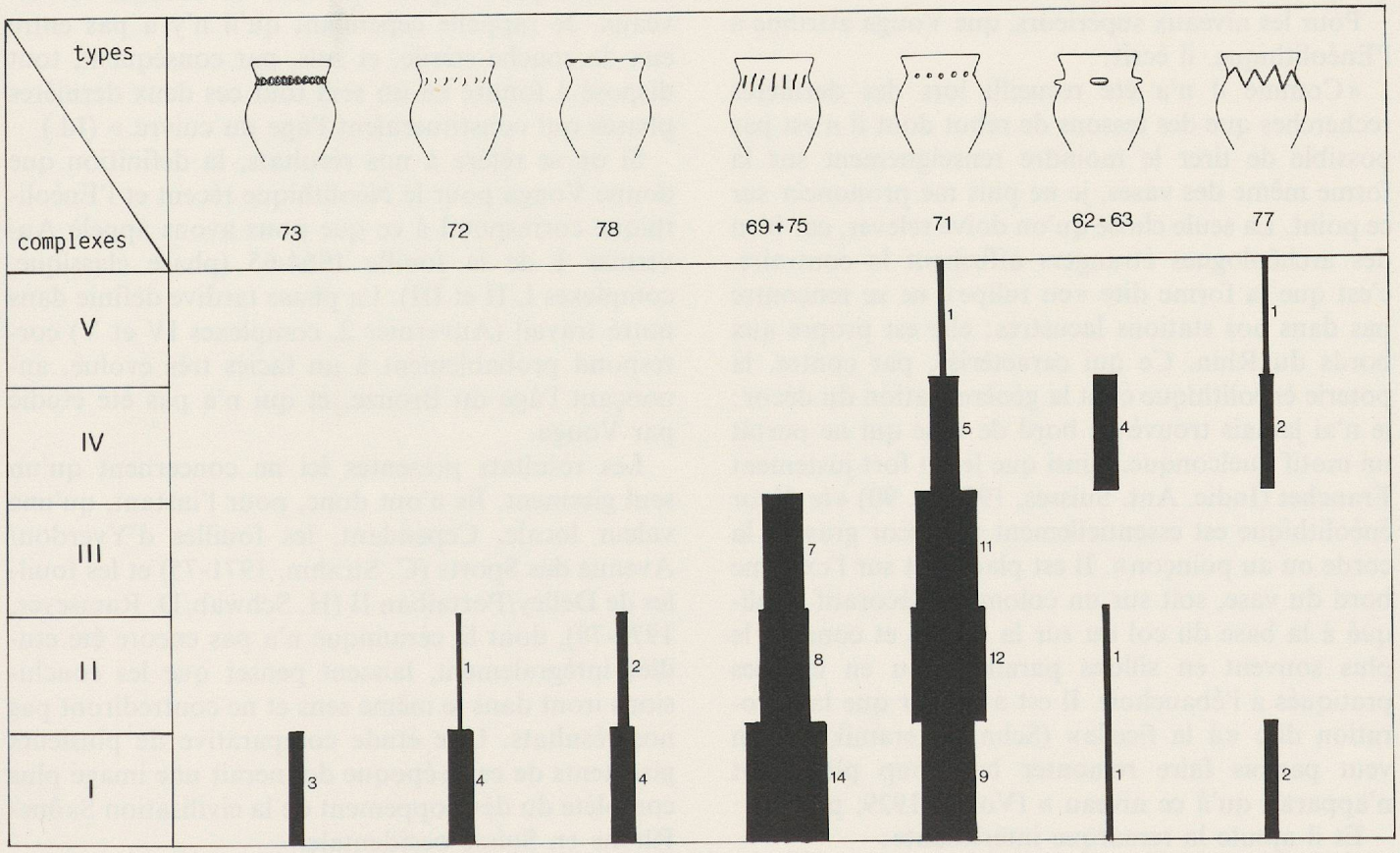

Fig. 24 Association décor/forme sinueuse (nombre de vases par complexe).

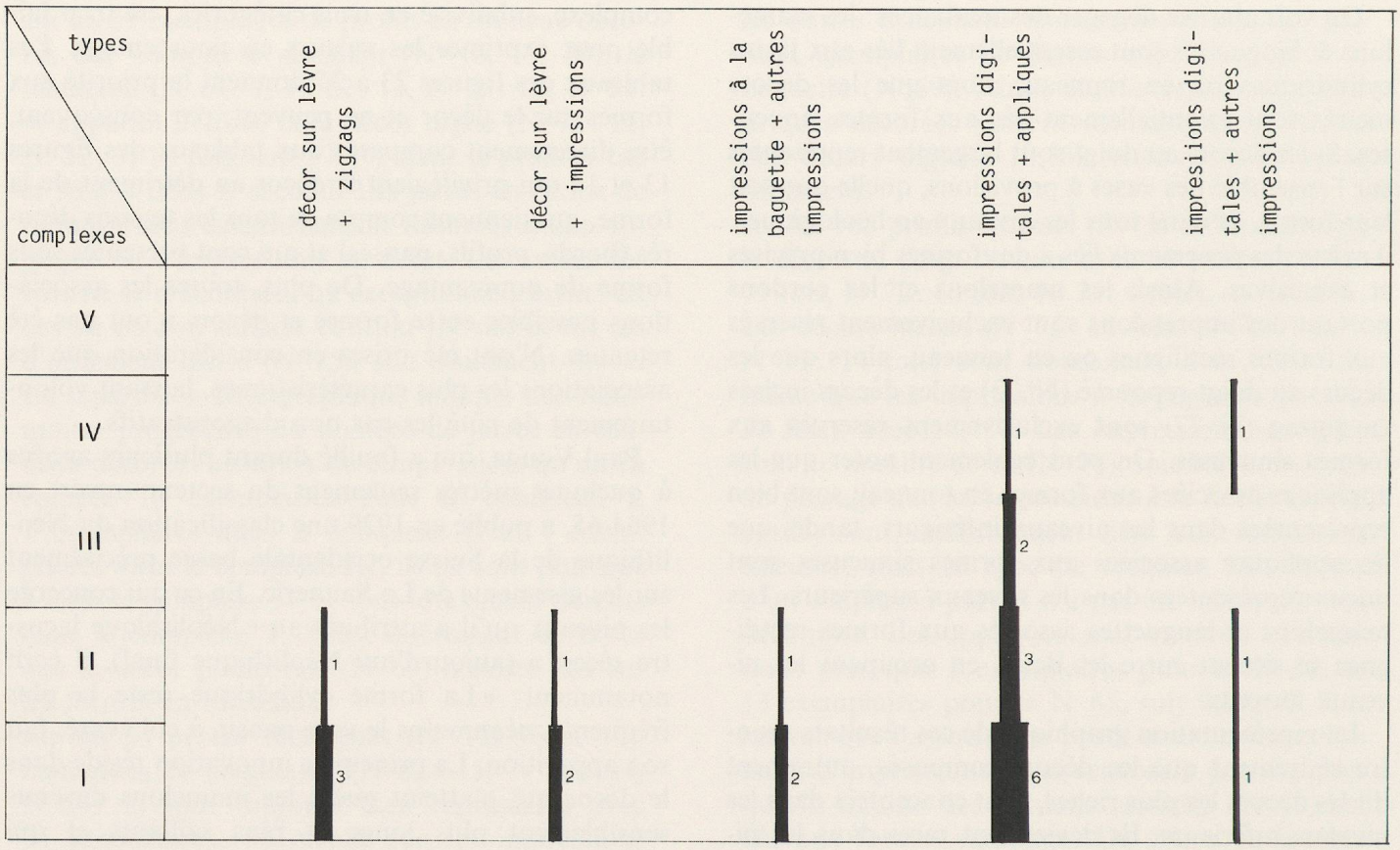

Fig. 25 Association décor mixte/forme sinueuse (nombre de vases par complexe).

appliqué en ruban festonné.» (Vouga 1929, p. 23.) Cette description et les 3 illustrations qui accompagnent le texte correspondent aux découvertes du complexe I de la fouille 1964-65.

Pour les niveaux supérieurs, que Vouga attribue à l'Enéolithique, il écrit:

«Comme il n'a été recueilli lors des dernières recherches que des tessons de rebut dont il n'est pas possible de tirer le moindre renseignement sur la forme même des vases, je ne puis me prononcer sur ce point. La seule chose qu'on doive relever, car bien des archéologues étrangers affirment le contraire, c'est que la forme dite «en tulipe» ne se rencontre pas dans nos stations lacustres; elle est propre aux bords du Rhin. Ce qui caractérise, par contre, la poterie énéolithique c'est la généralisation du décor; je n'ai jamais trouvé de bord de vase qui ne portât un motif quelconque. Ainsi que le dit fort justement Franchet (Indic. Ant. Suisses, 1920, p. 90) «le décor énéolithique est essentiellement un décor gravé à la corde ou au poinçon». Il est placé soit sur l'extrême bord du vase, soit sur un colombin décoratif appliqué à la base du col ou sur la panse, et consiste le plus souvent en sillons parallèles ou en cupules pratiqués à l'ébauchoir. Il est à retenir que la décoration dite «à la ficelle» (Schnur-Keramik) qu'on veut parfois faire remonter beaucoup plus haut n'apparaît qu'à ce niveau.» (Vouga 1929, p. 24.)

Et il ajoute la remarque intéressante:

«Si j'ai cru devoir maintenir la distinction entre le néolithique récent et l'énéolithique (qui, à tout prendre, ne constituent qu'une seule phase à double faciès), c'est surtout parce que la stratigraphie m'y a contraint par l'aspect différent de chacun des niveaux. Je rappelle cependant qu'il n'y a pas entre eux de couche stérile, et suis, par conséquent, tout disposé à fondre en un seul tout ces deux dernières phases qui constitueraient l'âge du cuivre.» (Id.)

Si on se réfère à nos résultats, la définition que donne Vouga pour le Néolithique récent et l'Enéolithique correspond à ce que nous avons appelé Auvernier 1 de la fouille 1964-65 (phase classique, complexes I, II et III). La phase tardive définie dans notre travail (Auvernier 2, complexes IV et V) correspond probablement à un faciès très évolué, annonçant l'âge du Bronze, et qui n'a pas été étudié par Vouga.

Les résultats présentés ici ne concernent qu'un seul gisement. Ils n'ont donc, pour l'instant, qu'une valeur locale. Cependant, les fouilles d'Yverdon/Avenue des Sports (C. Strahm, 1971-75) et les fouilles de Delley/Portalban II (H. Schwab/D. Ramseyer, 1976-78), dont la céramique n'a pas encore été étudiée intégralement, laissent penser que les conclusions iront dans le même sens et ne contrediront pas nos résultats. Une étude comparative de plusieurs gisements de cette époque donnerait une image plus complète du développement de la civilisation Saône-Rhône en Suisse occidentale.

Neuchâtel, le 8 mai 1980.

Addendum

Le texte était sur le point d'être imprimé lorsque nous sont parvenus les résultats des datations dendrochronologiques. Veronika Siebenlist-Kerner mesura au laboratoire de Munich les 372 échantillons de pieux prélevés sur la zone fouillée en 1964 et 1965. De cet ensemble, 150 échantillons ayant conservé le dernier cerne ont pu être datés. Comme on ne disposait pas, à l'époque, d'une chronologie absolue pour la période néolithique, on fixa par estimation la séquence d'Auvernier-La Saunerie entre −2050 et −1850 (chronologie relative). Depuis 1985, il est possible de corréler cette séquence de manière absolue: les phases d'abattages se situent entre −2600 et −2434, soit une durée d'occupation de 166 ans au moins (phase *Auvernier*).

Nous remercions Madame Siebenlist-Kerner, du Laboratoire de dendrochronologie de Birnbach, de nous avoir fourni ces nouvelles données en avril 1987.

La dernière date indiquée est la plus récente connue actuellement pour le Néolithique de la Suisse occidentale. Le complexe V, caractérisé par des céramiques de formes très évoluées et par un appauvrissement des ornements (absence de décors cordés notamment) pourrait correspondre précisément à cette phase tardive (deuxième moitié du 25e siècle avant J.-C.). Les complexes I à III, avec présence de céramique cordée, devraient logiquement se situer au cours du 26e siècle avant J.-C.

Dix-neuf pieux appartiennent, en chronologie absolue, à la phase *Lüscherz*. Un seul échantillon de ce lot avait conservé le dernier cerne: la phase d'abattage remonte à −2737.

Résumé

C'est sur la base des fouilles du gisement de La Saunerie à Auvernier, en 1964 et 1965, que Christian Strahm a créé un nouveau faciès du Néolithique final appelé «Auvernier-Kultur» (Strahm 1969). Pourtant, la définition donnée ne reposait alors que sur des intuitions, basées sur un décompte partiel du matériel. Jusqu'à présent, seule une toute petite partie des vases de ce gisement a été publiée. Une étude complète de l'ensemble du matériel s'imposait, afin de mieux cerner les traits essentiels de ce faciès régional, reconnu ailleurs sur plusieurs autres sites.

Il a été décidé, en 1974, d'intégrer l'«Auvernier-Kultur» dans un ensemble plus vaste couvrant la Suisse occidentale et la France de l'Est. On parle depuis cette date de «groupe d'Auvernier» appartenant à la «civilisation Saône-Rhône» (Thévenot et al. 1976).

Les caractéristiques énoncées par C. Strahm en 1969 restent parfaitement valables. On peut toutefois apporter aujourd'hui quelques précisions concernant les pourcentages des formes et des décors, ainsi que leur répartition stratigraphique. 2286 pièces ont été mises sur fiches et cartes perforées manuelles. Il ressort de cette étude qu'il existe à La Saunerie une phase dite classique (Auvernier 1), groupant les complexes I à III, caractérisée par une prédominance des formes en S, avec un fond plat ou aplati. Les ornements caractéristiques sont les mamelons allongés saillants, les mamelons munis d'impressions, les cordons épais, les impressions au doigt repoussé, le décor sur lèvre et la présence de céramique décorée à la ficelle (céramique cordée). Les décors les plus riches (registre à double ou triple motifs) proviennent, à une exception près, de cette première phase. Et une phase récente (Auvernier 2), qui grouperait les complexes IV et V, avec prédominance des formes en tonneaux et des profils rectilignes, où les récipients sont en moyenne plus petits, à fond exclusivement plat; on notera également le nombre plus élevé de récipients ouverts et fermés. Cette seconde phase est marquée par un appauvrissement général des formes (absence de profils de type fortement sinueux surtout) et une diminution des tessons décorés. Si les impressions au doigt et à la baguette persistent, les autres ornements mentionnés pour la phase ancienne ont complètement disparu, à savoir lèvre décorée, cordon saillant, doigt repoussé et cordelette. De plus, les mamelons et languettes deviennent moins saillants.

Les récipients décorés à la cordelette (céramique cordée) présents dans la phase ancienne (Auvernier 1) atteignent 6,7% de l'ensemble des tessons décorés de ces niveaux.

Une quarantaine de fragments de céramique fine lissée d'excellente qualité, dont les formes sont rarissimes dans notre région, a retenu notre attention. Cet ensemble doit être considéré, jusqu'à preuve du contraire, comme une production importée dont l'origine reste à préciser.

Zusammenfassung

Auf Grund der Ergebnisse der Grabungen in Auvernier/La Saunerie 1964 und 1965 hat Christian Strahm einen neuen Begriff zur Unterteilung des Endneolithikums, den der «Auvernier-Kultur» eingeführt (Strahm 1969).

Indessen stützte sich die Definition dieses Begriffs nur auf Erkenntnisse, die aus der Auswertung eines Teils des Materials gewonnen wurden. Bisher ist nur ein kleiner Teil der Gefässe aus dieser Station publiziert worden.

Eine vollständige Studie über das gesamte Material war unbedingt nötig, um die Eigenheiten dieser regionalen Gruppe, die schon in mehreren Stationen erkannt worden sind, besser zu umschreiben. 1974 wurde die «Auvernier-Kultur» in eine übergreifende, die Westschweiz und Ostfrankreich umfassende Einheit, gestellt. Seither spricht man von einer «Auvernier-Gruppe» in der «Civilisation Saône-Rhône» (Thévenot et al. 1976).

Die Charakteristika dieser Gruppe, von C. Strahm 1969 postuliert, bleiben vollständig gültig. Man kann heute zudem noch einige genauere Angaben über die mengenmässigen Anteile der Formen und der Verzierungselemente, wie auch über ihre stratigraphische Verteilung, hinzufügen. 2286 Fragmente sind katalogisiert und auf Lochkarten eingetragen worden. Aus dieser Arbeit geht hervor, dass es sich in «La Saunerie» um eine sogenannt klassische Phase (Auvernier 1), handelt die die Komplexe I-III umfasst.

Charakterisiert ist sie durch ein Vorherrschen der S-Profile mit flachen oder abgeflachten Böden. Die typischen Verzierungselemente sind lange vorspringende Griffknubben, Knubben mit Eindrükken, breite umlaufende Bänder, Daumeneindrücke, Randverzierungen und das auftreten von schnurkeramischen Elementen. Die reichsten Dekors (mit doppelten oder dreifachen Motiven) stammen bis auf eine Ausnahme aus dieser ersten Phase.

Daneben haben wir eine Spätphase (Auvernier 2), die die Komplexe IV und V umfasst, mit einer Dominanz der tonnenförmigen Gefässe und der geradlinigen Profile. In dieser Phase sind die Gefässe im Durchschnitt kleiner mit ausschliesslich flachen Böden. Man kann ebenso eine grössere Anzahl offener und geschlossener Gefässe feststellen. Diese 2. Phase ist gekennzeichnet durch eine generelle Formenarmut (hauptsächliches Fehlen von stark ausgeprägten S-Profile) und durch eine Verringerung der verzierten Elemente. Wenn auch die Daumeneindrücke und Griffknubben weiterbestehen, verschwinden die anderen, für die ältere Phase typischen Dekors, wie die Randverzierung, die vorspringenden, umlaufenden Bänder, die Daumeneindrücke und die schnurkeramischen Elemente. Ausserdem sind die Knubben und breiten Griffknubben weniger hervorspringend. Die schnurkeramischen Gefässe in der älteren Phase (Auvernier 1) stellen 6,7% der verzierten Scherben dieser Schichten dar. Etwa vierzig Fragmente einer polierten Feinkeramik von ausgezeichneter Qualität, deren Formen in unserer Region sehr selten sind, haben unsere Aufmerksamkeit erregt. Dieses Material muss, bis das Gegenteil nachgewiesen ist, als Importware von noch unbekannter Herkunft gewertet werden.

(Übersetzung:
Martin Kurella und Barbara Weibel.)

Summary

Based upon the excavations of the site La Saunerie at Auvernier in 1964 and 1965, Christian Strahm created a new phase of the Late Neolithic called «Auvernier-Kultur» (Strahm, 1969). However the definition was based only upon intuition, supported by a partial count of the material. Until today only a small part of vases from this site have been published. A complete study of the assemblage was needed in order to encompass and better determine the traits essential to this regional phase which has been identified at several other sites as well.

It was decided en 1974 to integrate the «Auvernier-Kultur» into a more vast ensemble covering Western Switzerland and Eastern France. Since that date we refer to the «Auvernier Group» as belonging to the «Saône-Rhône Civilization» (Thévenot et al. 1976).

The characteristics defined by C. Strahm in 1969 remain perfectly valid. Nevertheless we can now add several details concerning the percentage of forms and decors, as well as their stratigraphic distribution. 2286 artifacts were indexed using file cards and punch cards. It emerged from this study that at La Saunerie there exists a classic phase (Auvernier 1), composed of complexes I to III and characterised by a predominance of «S» forms, with a flat or flattened base. The characteristic ornamentations are protruding elongated lugs, impressed lugs, thick cord impressions, digital impressions (upturned), lip decor, and the presence of string-decorated ceramic (corded-ware). The richest decors, with registers of double and triple motif, belong with one exception to the first phase. A later phase (Auvernier 2) is composed of complexes IV and V, with a predominance of barrel shapes and rectilinear cross-sections, and the vessels are on an average smaller and exclusively flat-based. We also note a greater quantity of open and closed containers. This second phase is marked by a general paucity of shapes (absence of highly sinuous cross-sections) and a decrease in decorated sherds. While digital and stick-impressions persist, the other ornamentations characteristic of the early phase have totally disappeared, namely lip-decor, protruding cord, finger «repoussé», and string impressions. In addition, lugs and elongated lugs are less pronounced.

String-decorated vessels (corded-ware) of the earlier phase (Auvernier 1) reach 6.7% of the ensemble of decorated sherds of these levels.

Approximately forty well-burnished, high-quality fragments of fine ceramic, whose shapes are extremely rare in this region, gained our attention. This assemblage should be considered, until proven otherwise, to be an imported production whose origin remains unclear at present.

(Translation: Timothy Anderson and Patricia Anderson-Gerfaud.)

Bibliographie

Céramique

BALFET, H.
1953 *Note sur le façonnage des poteries préhistoriques.* B.S.P.F., 4, Paris, pp. 211-217.

BALFET, H.
1966 *La céramique comme document archéologique,* B.S.P.F., 63, Paris, pp. 279-310.

BALFET, H.
1968 *Terminologie de la céramique,* in: La Préhistoire, Nouvelle Clio, PUF, Paris, pp. 272-278.

FRANCHET, L.
1910 *De la nécessité de la technique moderne pour l'étude de la céramique préhistorique,* in: L'Homme préhistorique, 8e année, pp. 131 et sqq.

FRANCHET, L.
1911 *Céramique primitive.* P. Geuthner, Paris.

FRANCHET, L.
1920 *Etude technique sur la céramique des palafittes de la Suisse,* in: IAS, 20, Zurich, pp. 82-91.

RIEGGER, H.
1977 *Poterie primitive.* Dessain et Tolra, Paris.

SHEPARD, A. O.
1956 *Ceramics for the archeologist.* Carnegie Institution, 609, Washington.

SCHWAB, H.
1971 *Jungsteinzeitliche Fundstellen im Kanton Freiburg.* Schriften zur Ur- und Frühgeschichte der Schweiz, 16, Basel.

Civilisation Saône-Rhône

BOQUET, A.
1978 *Ils vivaient il y a 5000 ans à Charavines, Isère.* Centre de documentation de la Préhistoire alpine, Grenoble.

STRAHM, C.
1969 *Die späten Kulturen,* in: Ur- und Frühgeschichtliche Archäologie der Schweiz, II, Basel, S. 97-116.

STRAHM, C.
1971 *Die Gliederung der schnurkeramischen Kultur in der Schweiz.* Acta Bernensia, VI, Bern.

STRAHM, C.
1976 *Deux stations lacustres sur le lac de Neuchâtel,* in: Archeologia, 99, Dijon, pp. 53-71.

STRAHM, C.
1977 *Kontinuität und Kulturwandel im Neolithikum der Westschweiz,* in: Fundberichte aus Baden-Württemberg, 3, S. 115-143.

STRAHM, C.
1979 *Der Einfluss der SOM-Kultur in der Schweiz,* in: Germania, 56, Mainz am Rhein, S. 406-423.

THÉVENOT, J.-P. et all.
1976 *La civilisation Saône-Rhône,* in: Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est, Dijon, XXVII, 3-4, pp. 331-420.

Auvernier-La Saunerie

BOISAUBERT, J.-L.
1977 *Le gisement de La Saunerie,* in: BSSPA, 30/31, Bâle, pp. 22-31.

BOISAUBERT, J.-L.
1979 *Le Néolithique récent (groupe de Lüscherz) sur le site de La Saunerie à Auvernier. Fouille de 1972-1975.* Doctorat de 3e cycle, Faculté des lettres et sciences humaines, Besançon.

GALLAY, A.
1965 *Les fouilles d'Auvernier 1964-65 et le problème des stations lacustres.* ASAG, 30, Genève, pp. 57-82.

GALLAY, A.
1966 *Nouvelles recherches dans la station néolithique d'Auvernier.* La Suisse primitive, 30, Bâle, pp. 3-9.

LEROI-GOURHAN, A.
1949 *Fouilles d'Auvernier.* La Suisse primitive, 13, Bâle, pp. 2-6.

PERRET, S.
1950 *Fouilles archéologiques,* in: Bibliothèques et Musées de la Ville de Neuchâtel, pp. 37-41.

STRAHM, C. et JEQUIER,
1965 *Les fouilles archéologiques d'Auvernier en 1964,* in: Musée neuchâtelois, 2, pp. 68-88.

STRAHM, C.
1966 *Les fouilles d'Auvernier en 1965,* in: Musée neuchâtelois, 4, pp. 145-152.

SUESS, H. et STRAHM, C.
1970 *The Neolithic of Auvernier, Switzerland,* in: Antiquity, 44, 174, Cambridge, pp. 91-99.

VALLA, F.
1972 *Les fouilles françaises à Auvernier (Neuchâtel, Suisse) en 1948. Etude du matériel conservé au Musée de l'Homme, Paris,* in: ASAG, 30, Genève, pp. 2-79.

VOUGA, P.
1929 *Classification du Néolithique lacustre suisse,* in: IAS, 31, Zurich, pp. 81-91 et 161-180.

Abréviations

ASAG – Archives suisses d'anthropologie générale
BSPF – Bulletin de la Société préhistorique française
BSSPA – Bulletin de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie
IAS – Indicateur d'antiquités suisses

Planches

Remarques: La céramique cordée, la céramique fine lissée et les écuelles, peu nombreuses, ont été représentées dans leur totalité. En revanche, moins de la moitié des jarres sont représentées dans cet ouvrage. Nous avons retenu 1 à 2 planches pour chaque type de profil, sans tenir compte de leur importance quantitative ou de leur pourcentage respectif.

Dessins: Denis Ramseyer et Sabine Rieckhoff-Pauli.
Echelle des planches 1 à 36: ⅓.

Photographies: Planches 37 et 38, Alain Gallay.
Planches 39, 40 et page de couverture, Yves André.

Planche 1 1-11, profil rectiligne, ouvert (N° 15).

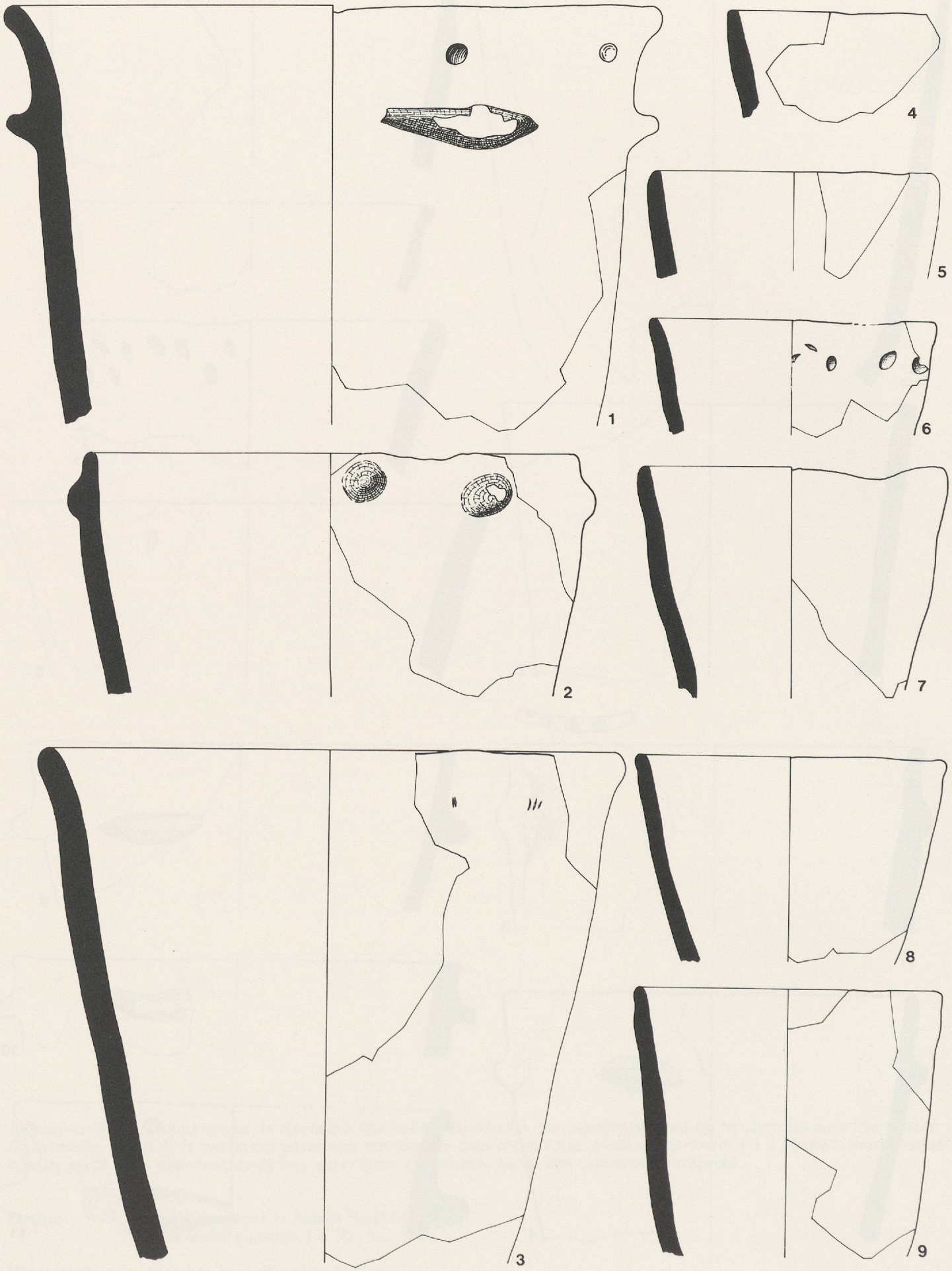

Planche 2 1-9, profil rectiligne, ouvert (N° 15).

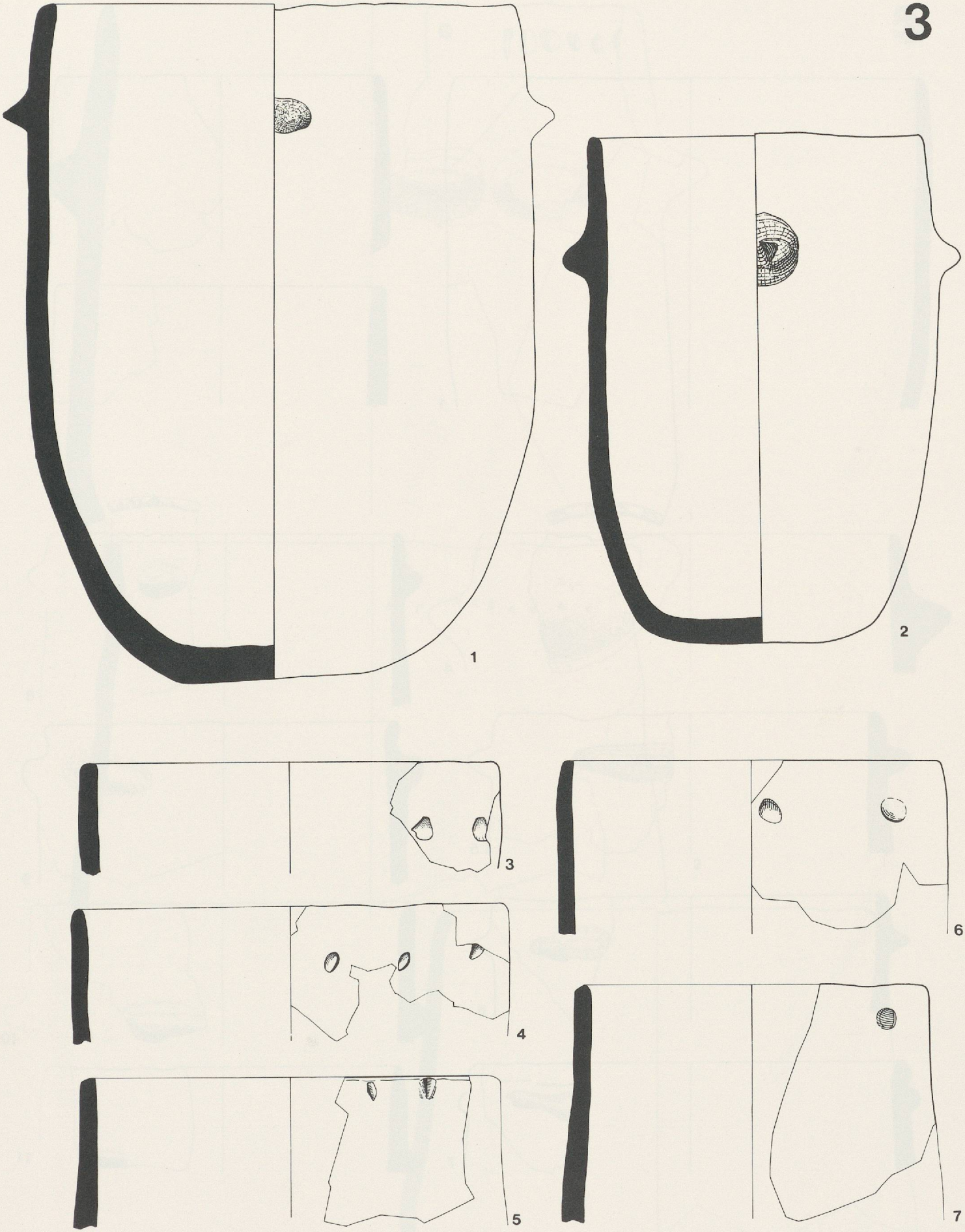

Planche 3 1-7, profil rectiligne, droit (N° 16).

Planche 4 1-11, profil rectiligne, droit (N° 16).

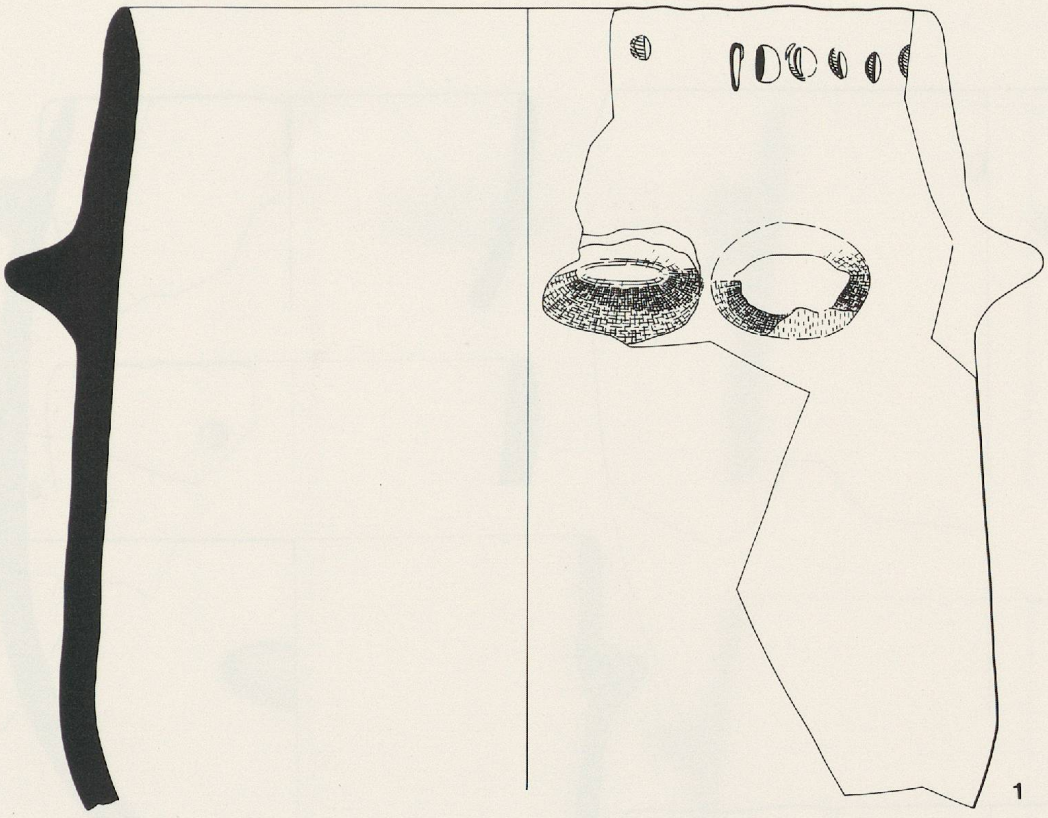

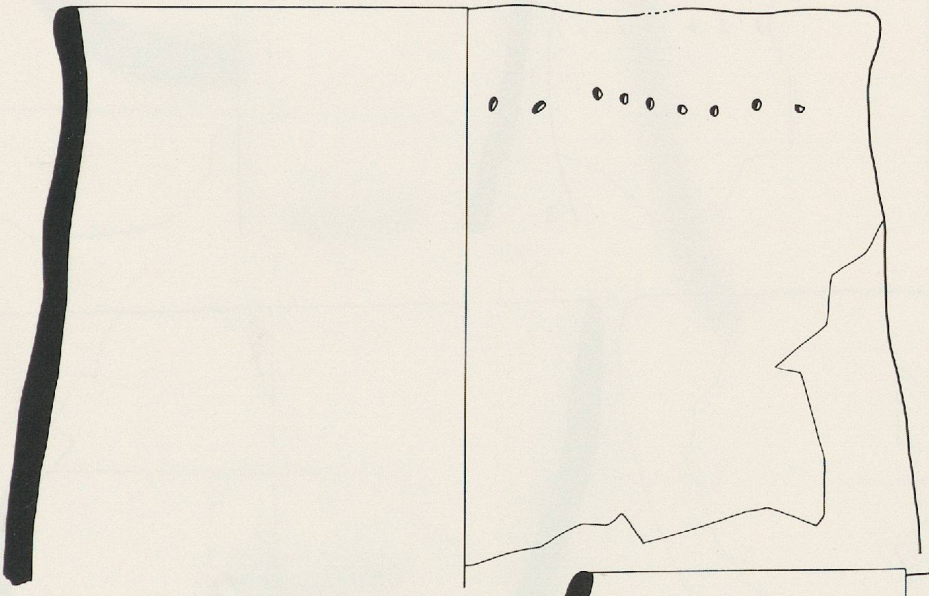

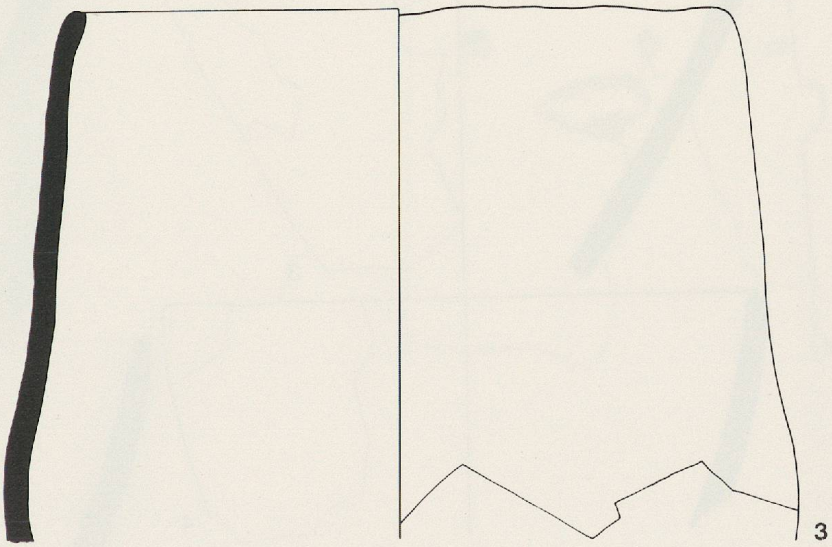

Planche 5 1-3, profil rectiligne, fermé (N° 17).

Planche 6 1-10, profil en tonneau, ouvert (N° 18).

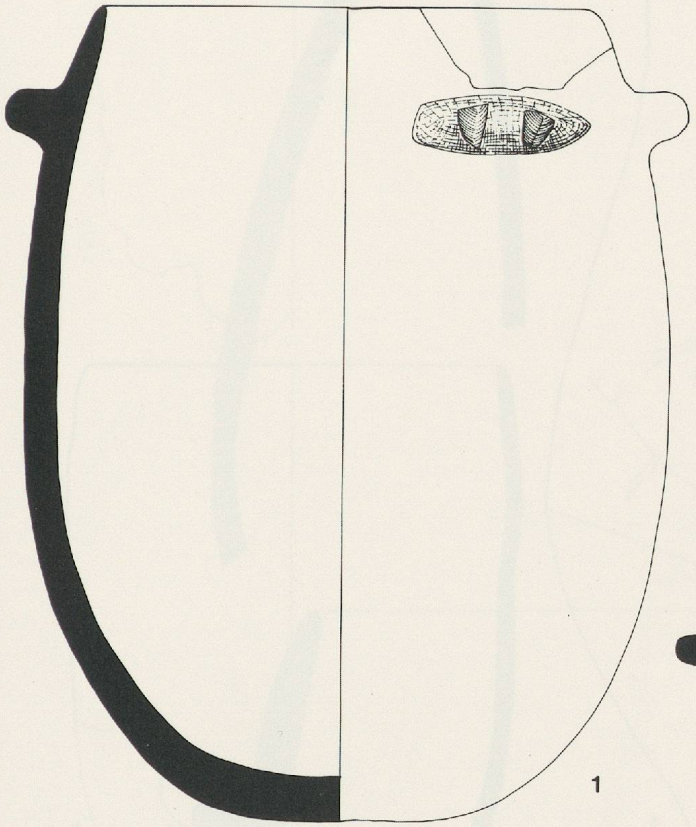

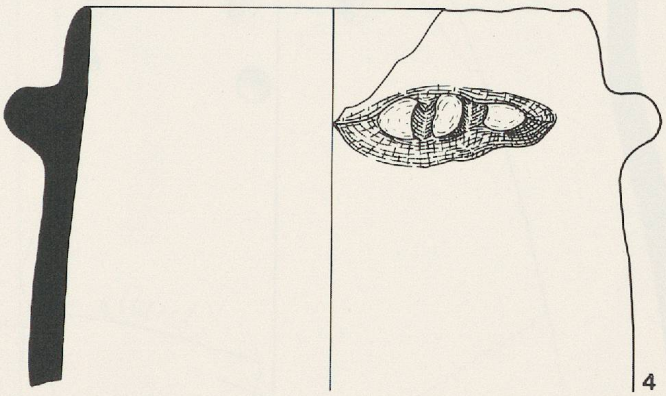

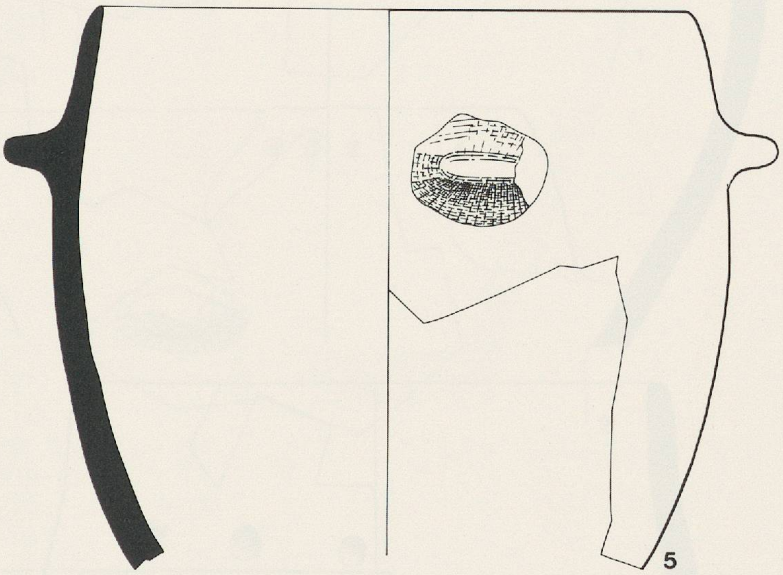

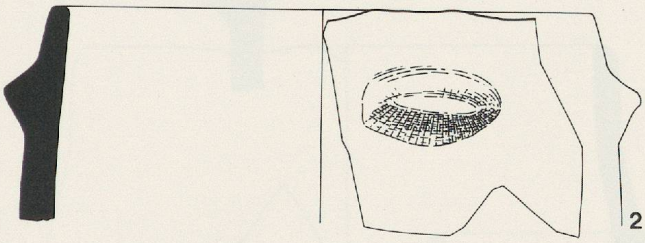

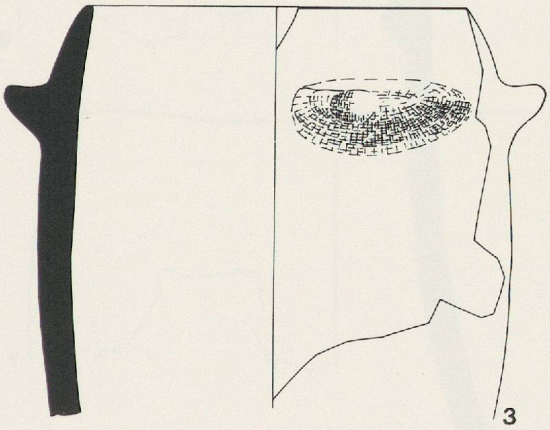

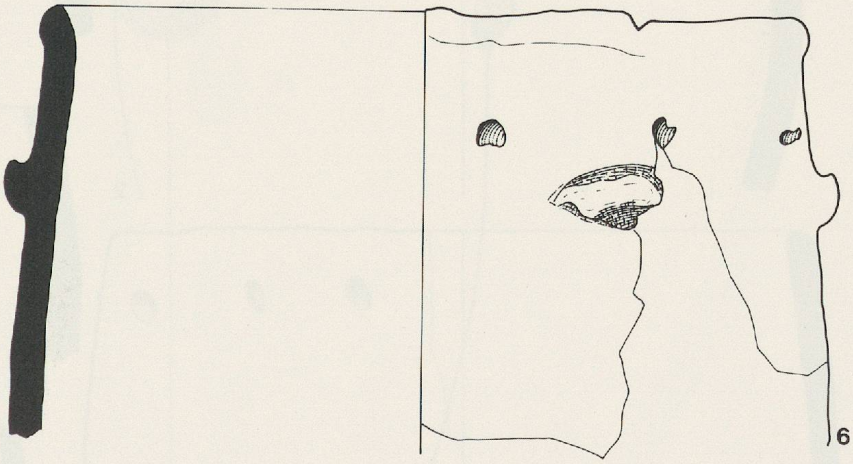

Planche 7 1-6, profil en tonneau, droit (N° 19).

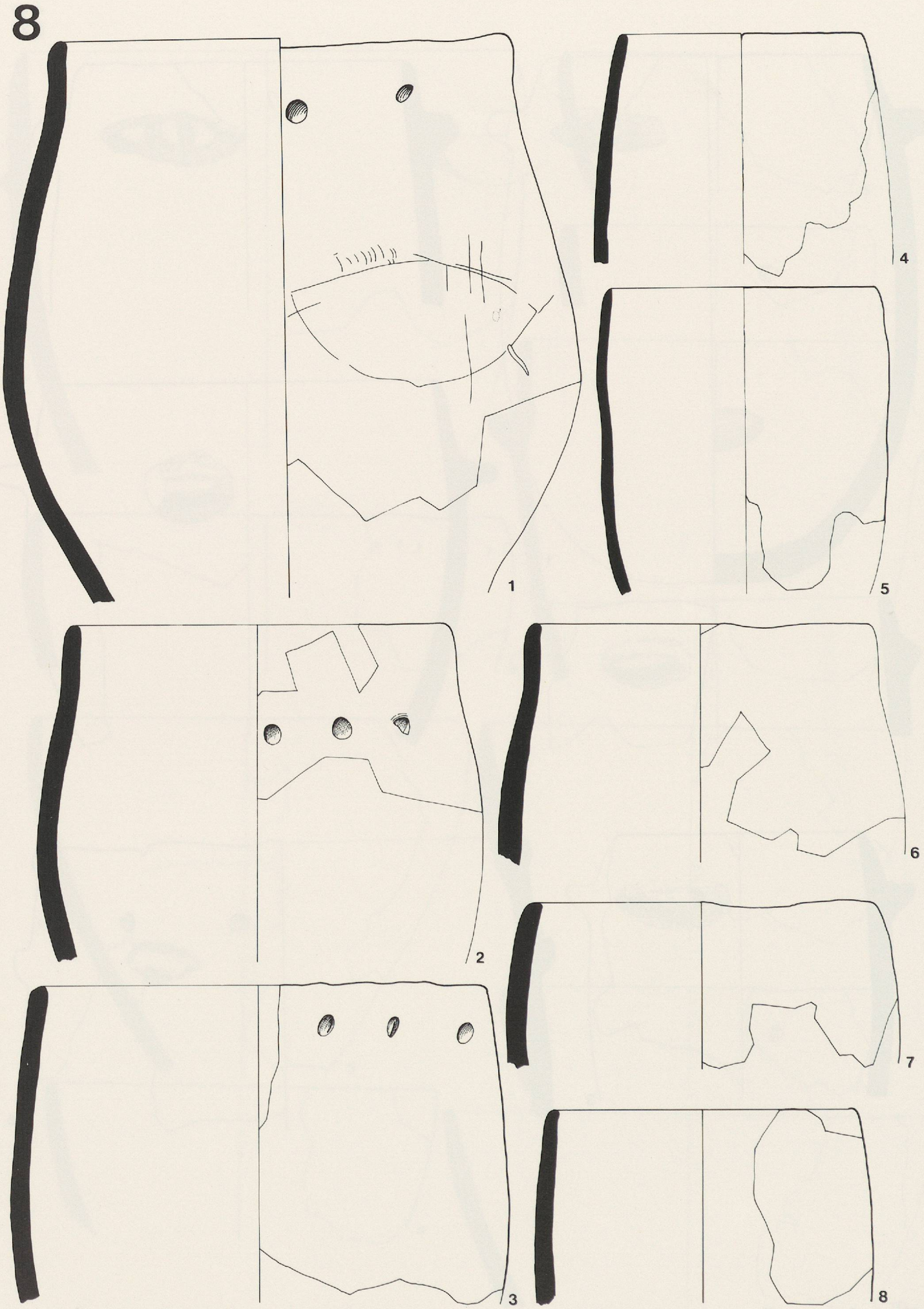

Planche 8 1-8, profil en tonneau, droit (N° 19).

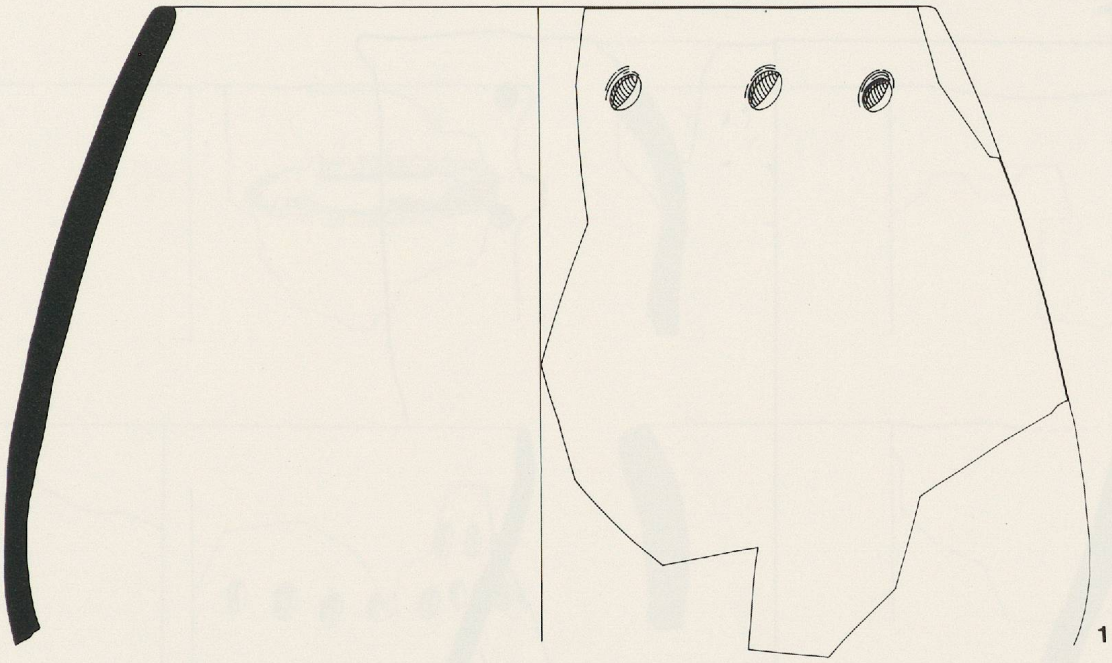

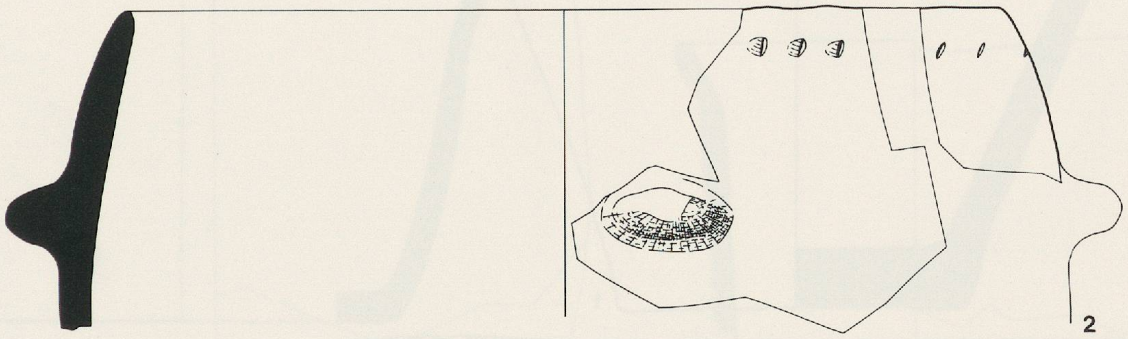

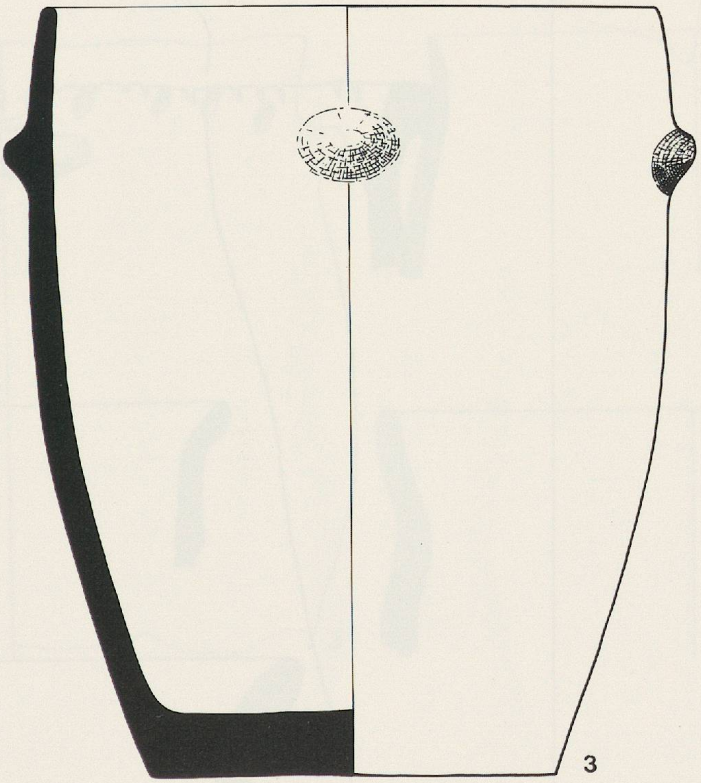

Planche 9 1-2, profil en tonneau, fermé (N° 20).
3, profil en tonneau, droit, à 4 mamelons (cas particulier).

10

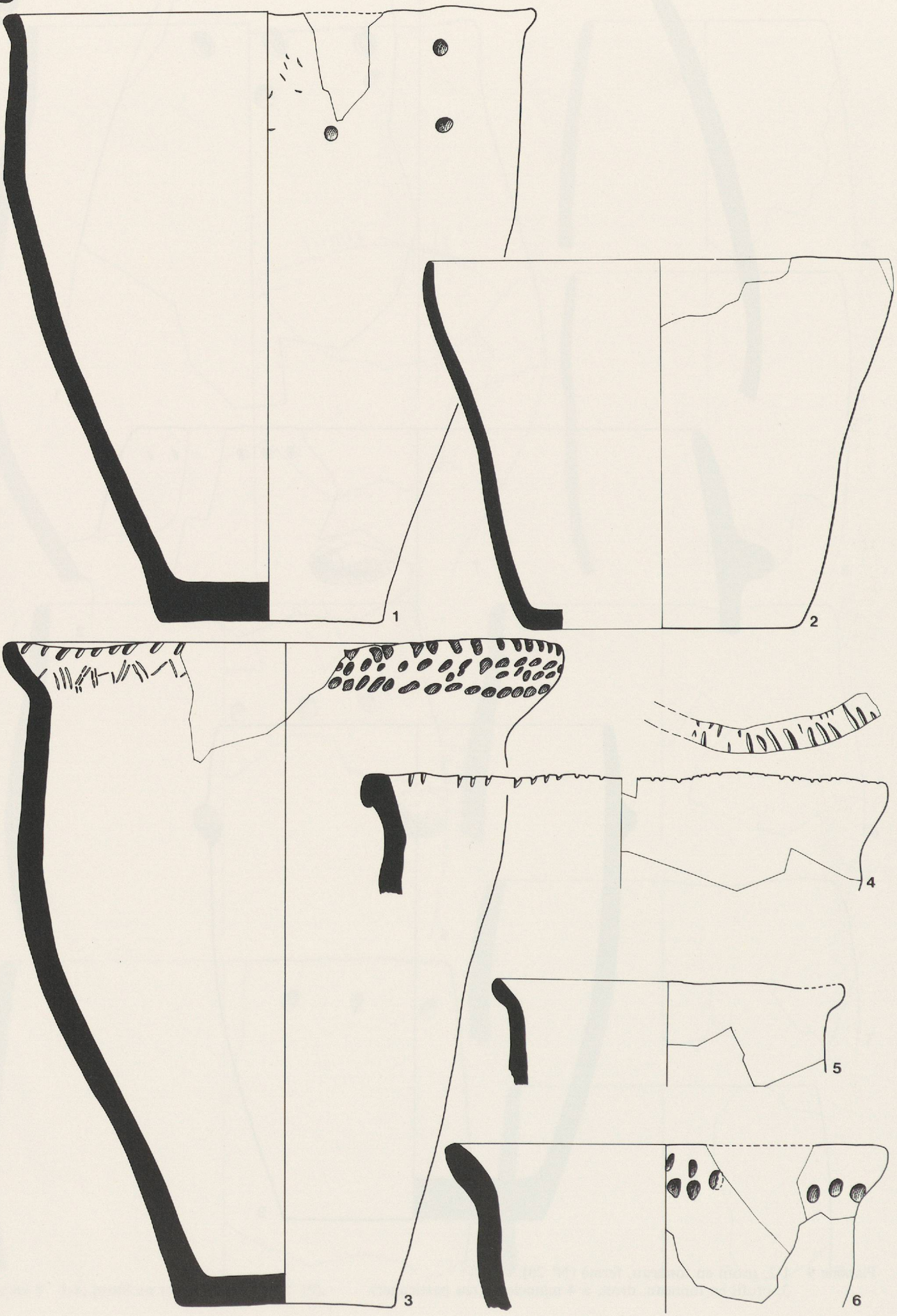

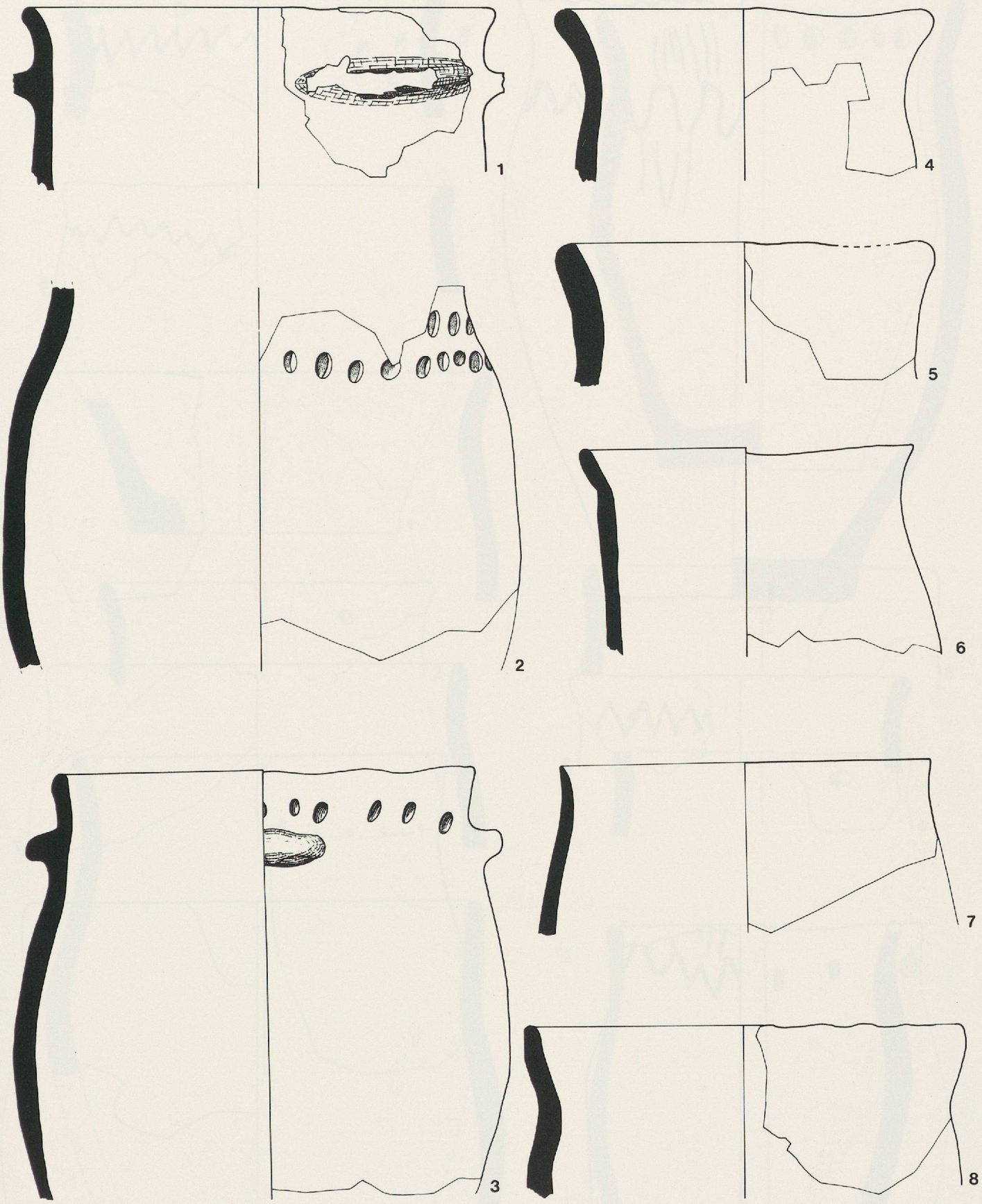

Planche 10 1, profil sinueux, ouvert (N° 21).
2, profil sinueux, ouvert, à bord rentrant (N° 23).
3-6, profil sinueux, ouvert, à bord coudé (N° 24).

Planche 11 1-8, profil sinueux, droit (N° 25).

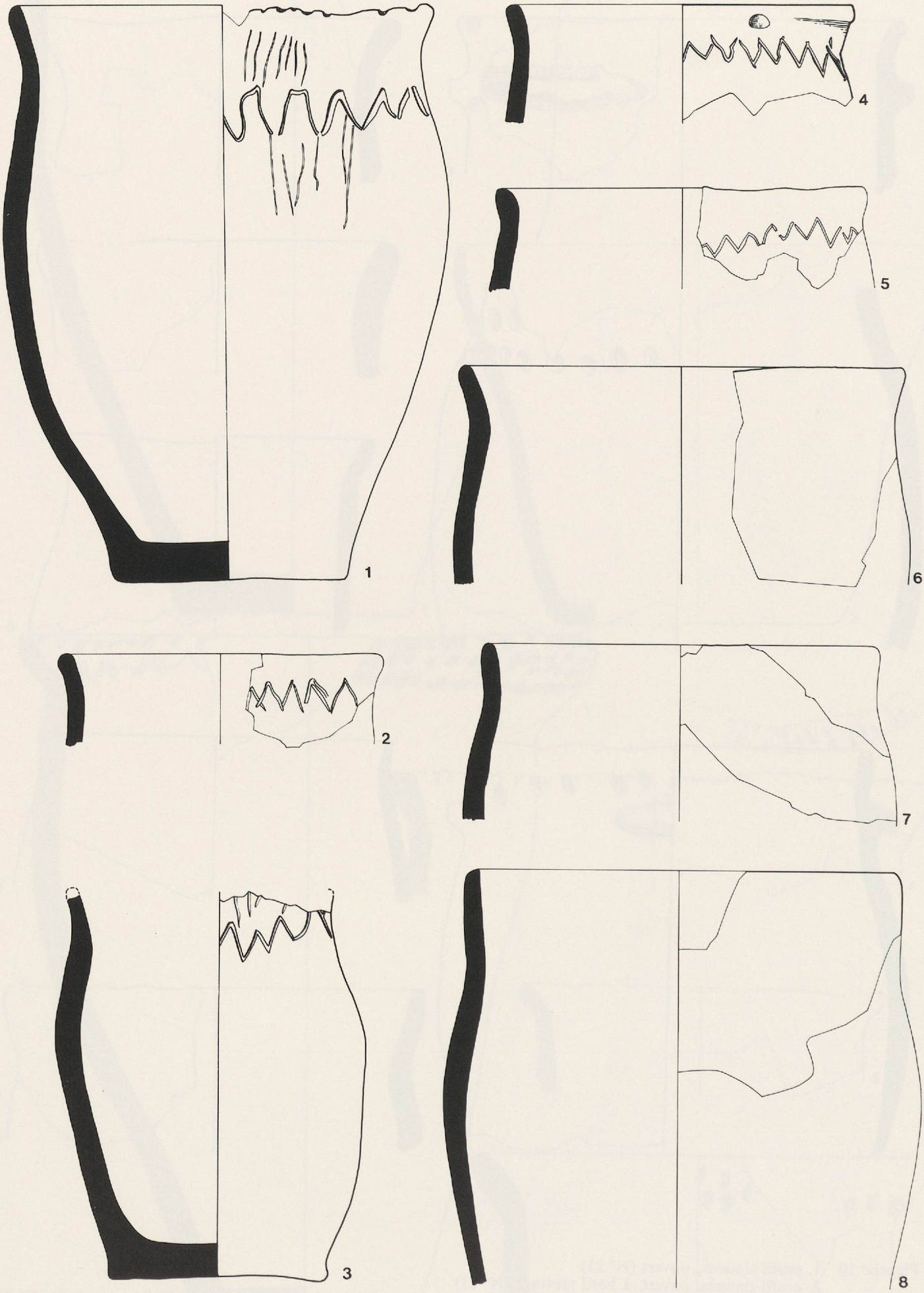

Planche 12 1-8, profil légèrement sinueux, droit (N° 26).

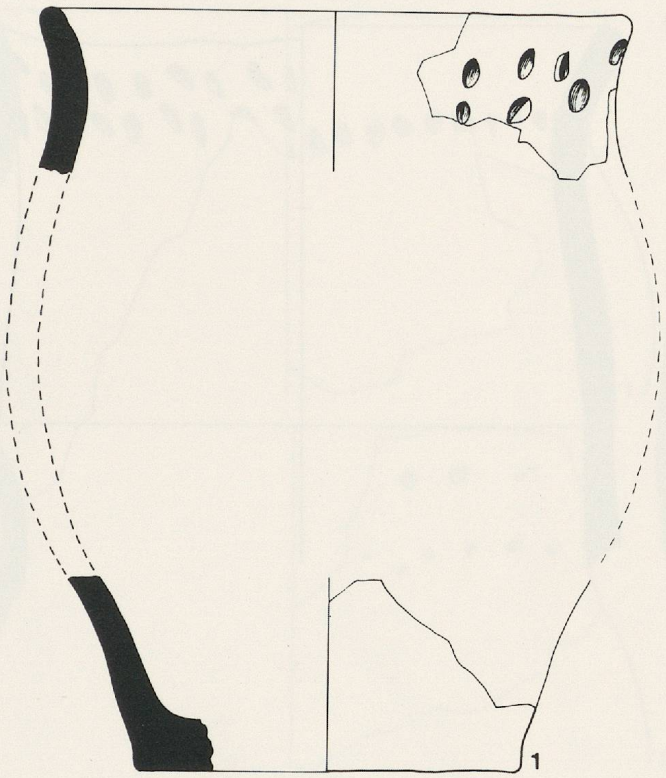

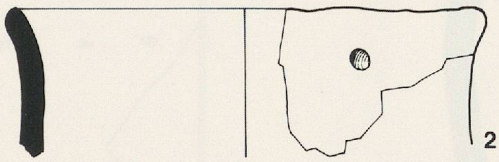

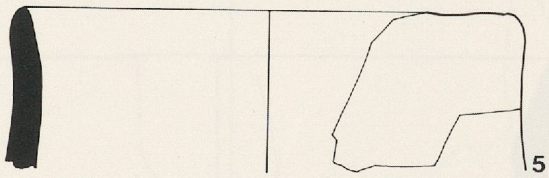

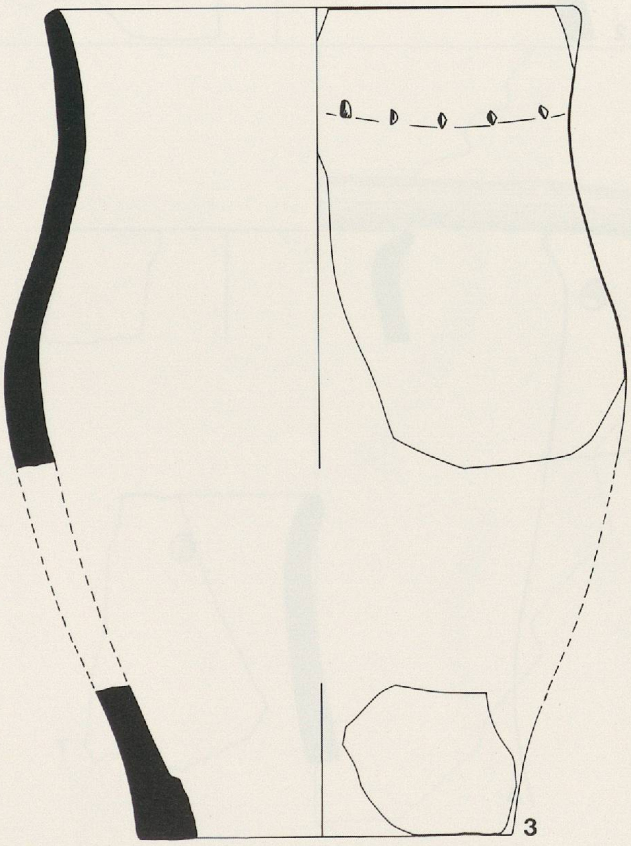

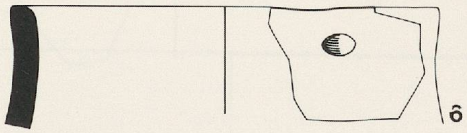

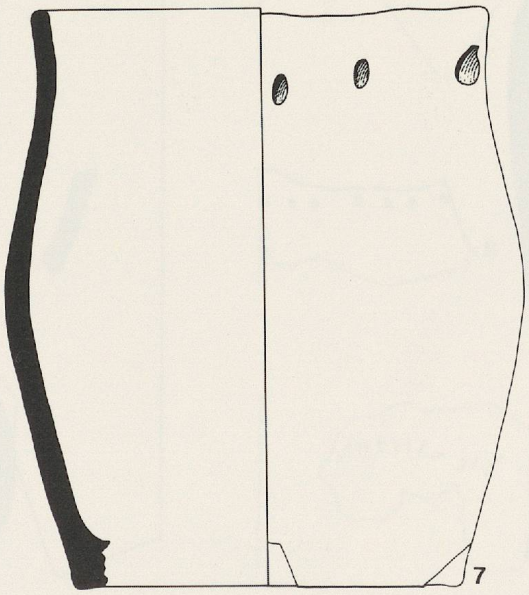

Planche 13 1-7, profil légèrement sinueux, droit (N° 26).

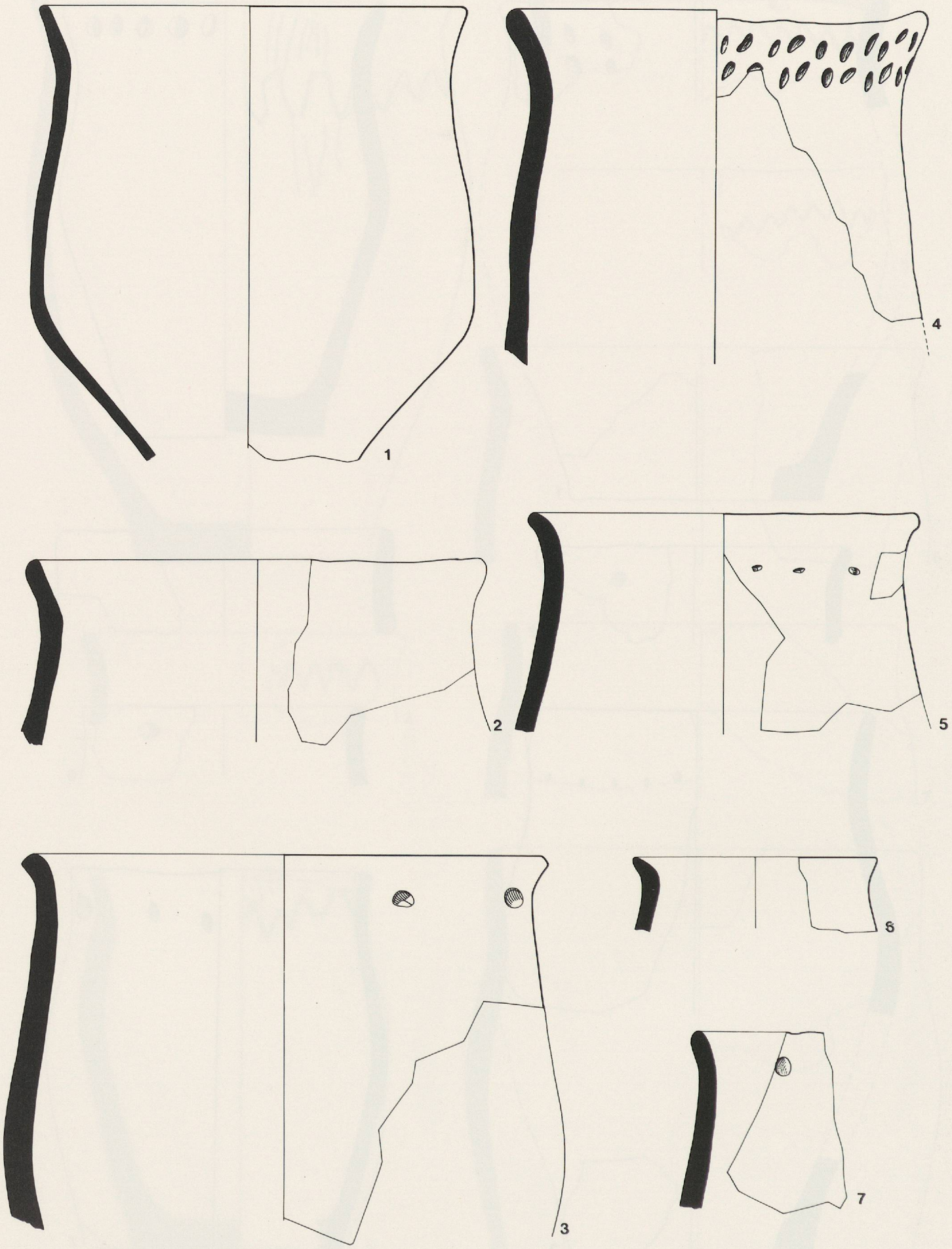

Planche 14 1-7, profil sinueux, étiré, droit (N° 27).

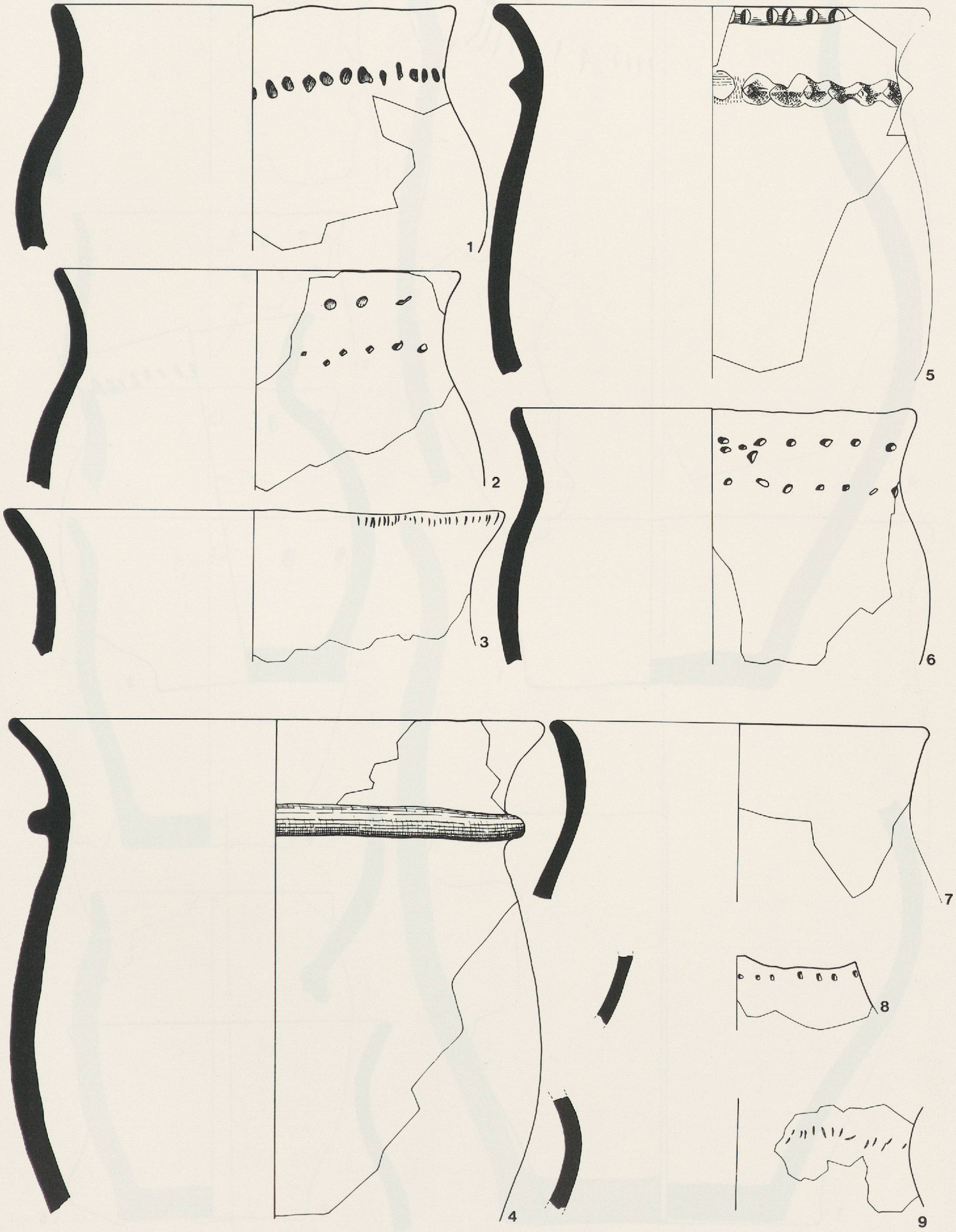

Planche 15 1-9, profil fortement sinueux, droit (N° 28).

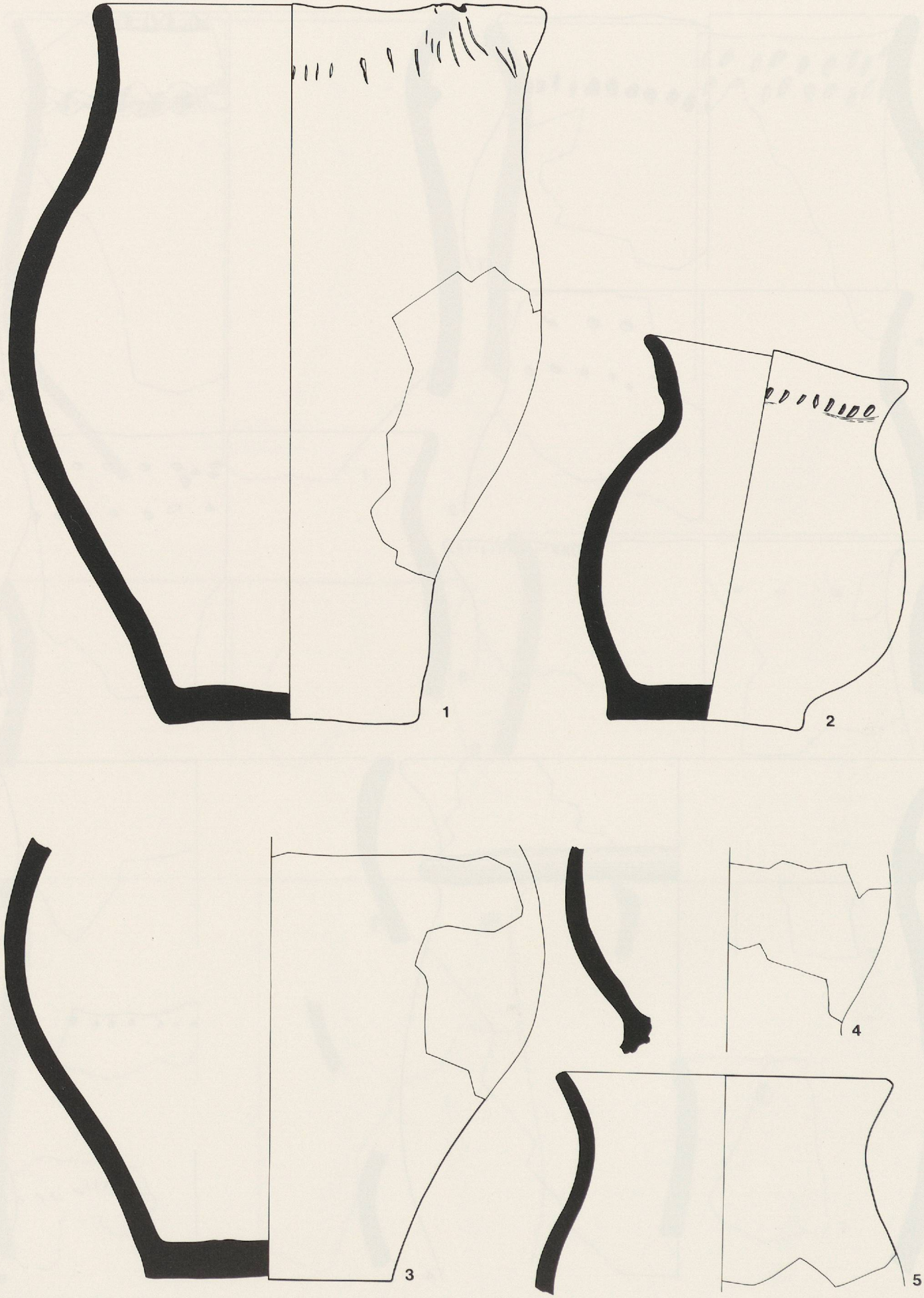

Planche 16 1-5, profil fortement sinueux, droit (N° 28).

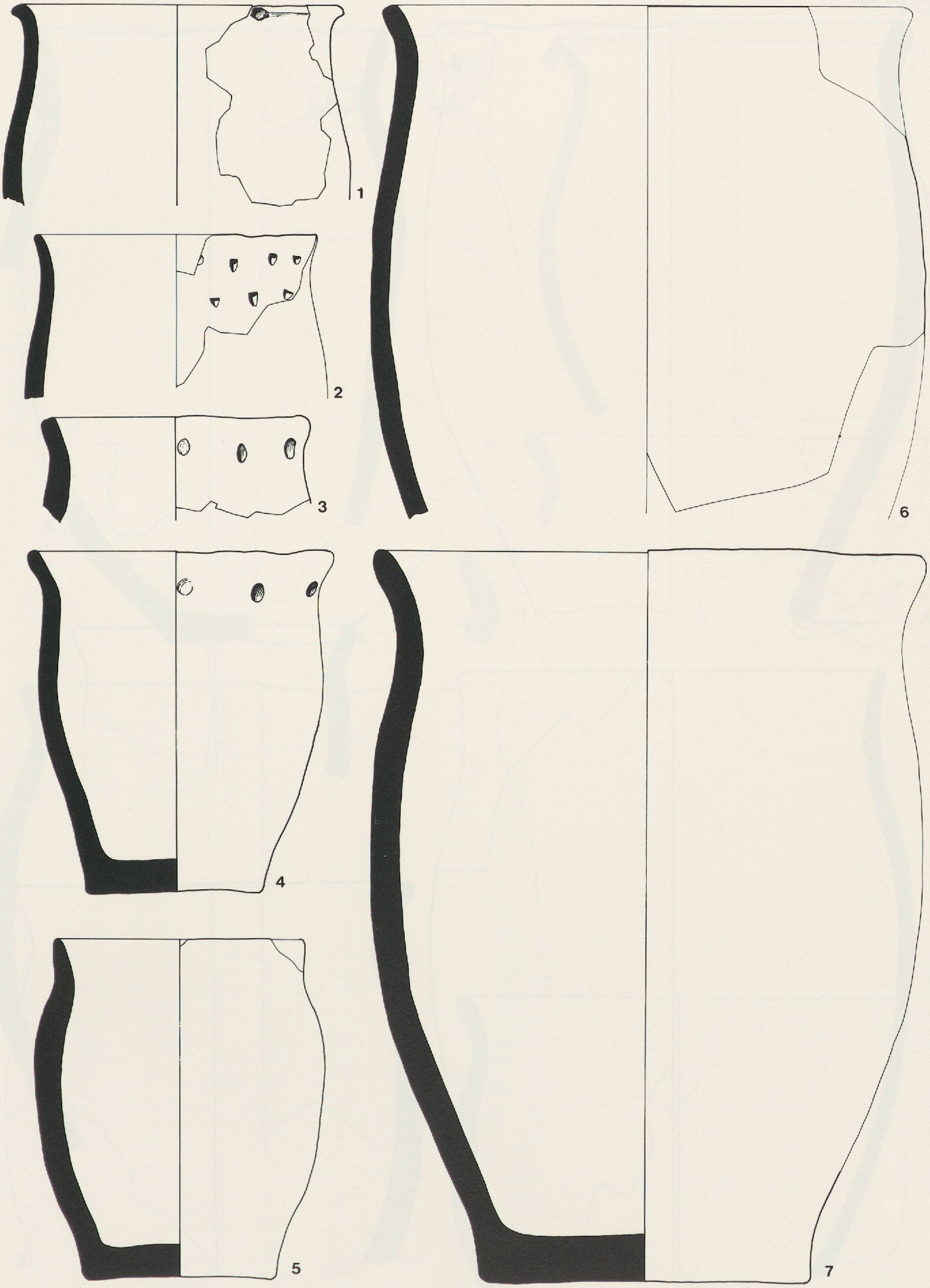

Planche 17 1-7, profil légèrement sinueux, col haut, droit (N° 29).

Planche 18 1-5, profil légèrement sinueux, col haut, droit (N° 29).

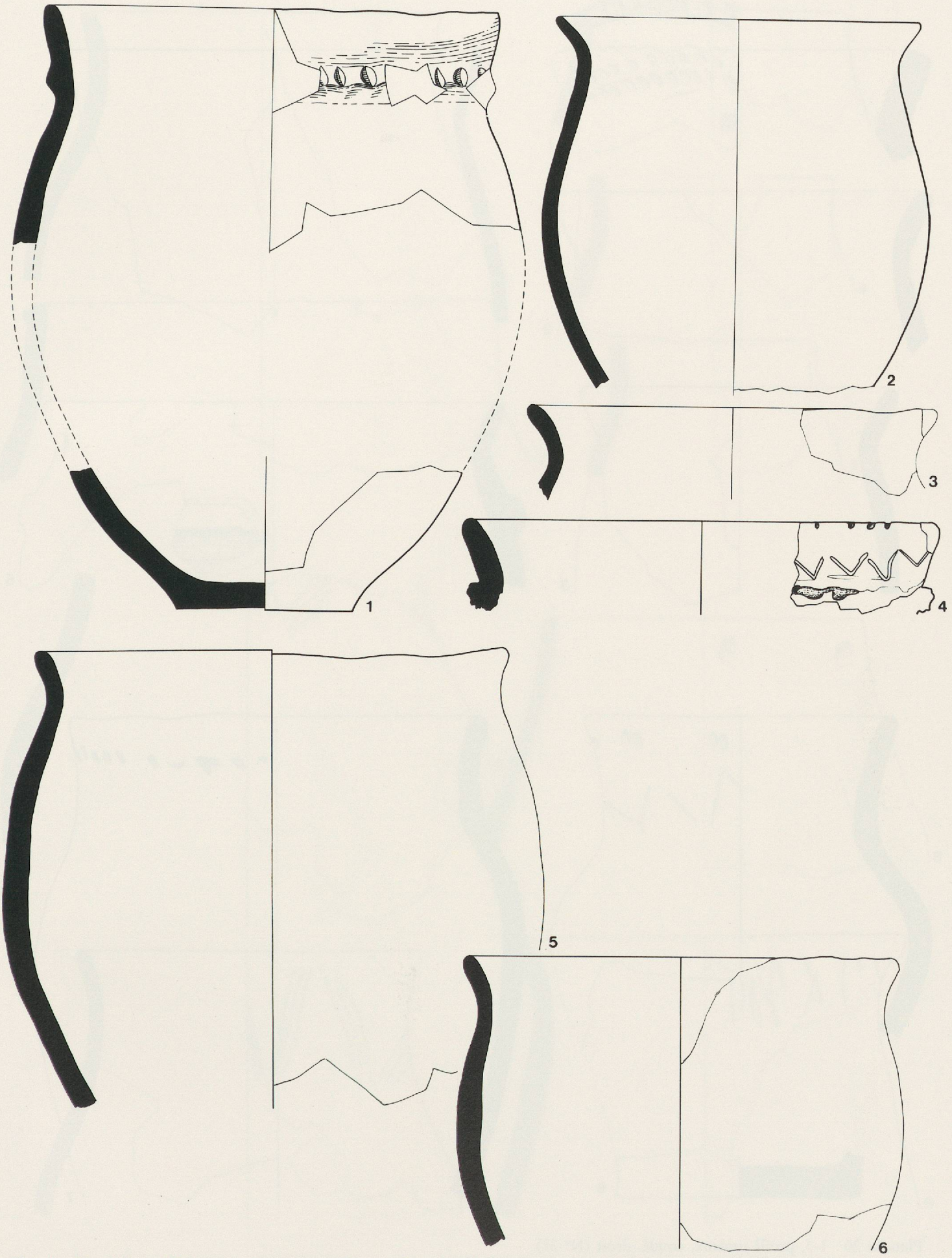

Planche 19 1-6, profil fortement sinueux, col haut, droit (N° 30).

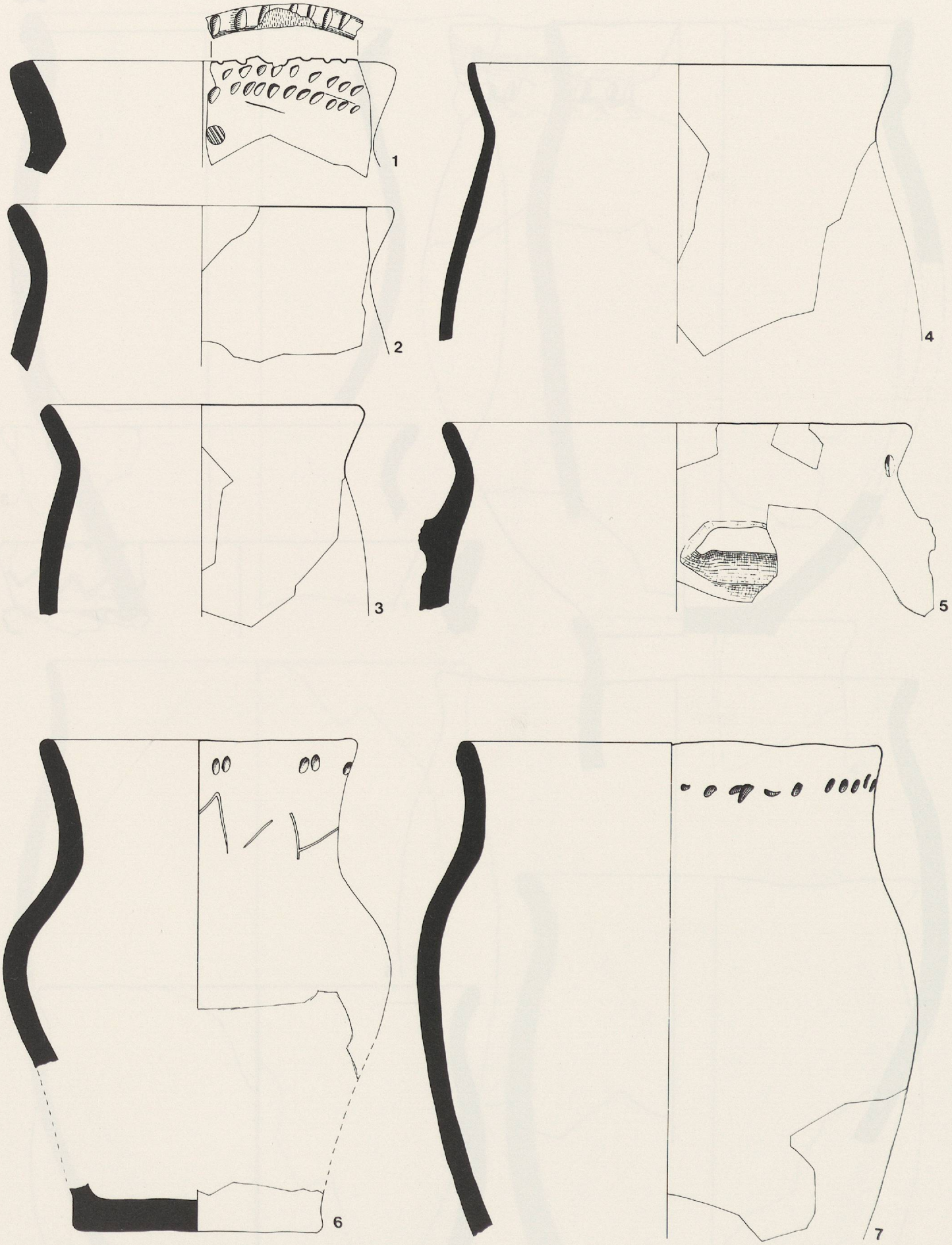

Planche 20 1-5, profil sinueux, coudé, droit (N° 31).
6-7, profil sinueux, épaule accentuée, droit (N° 32).

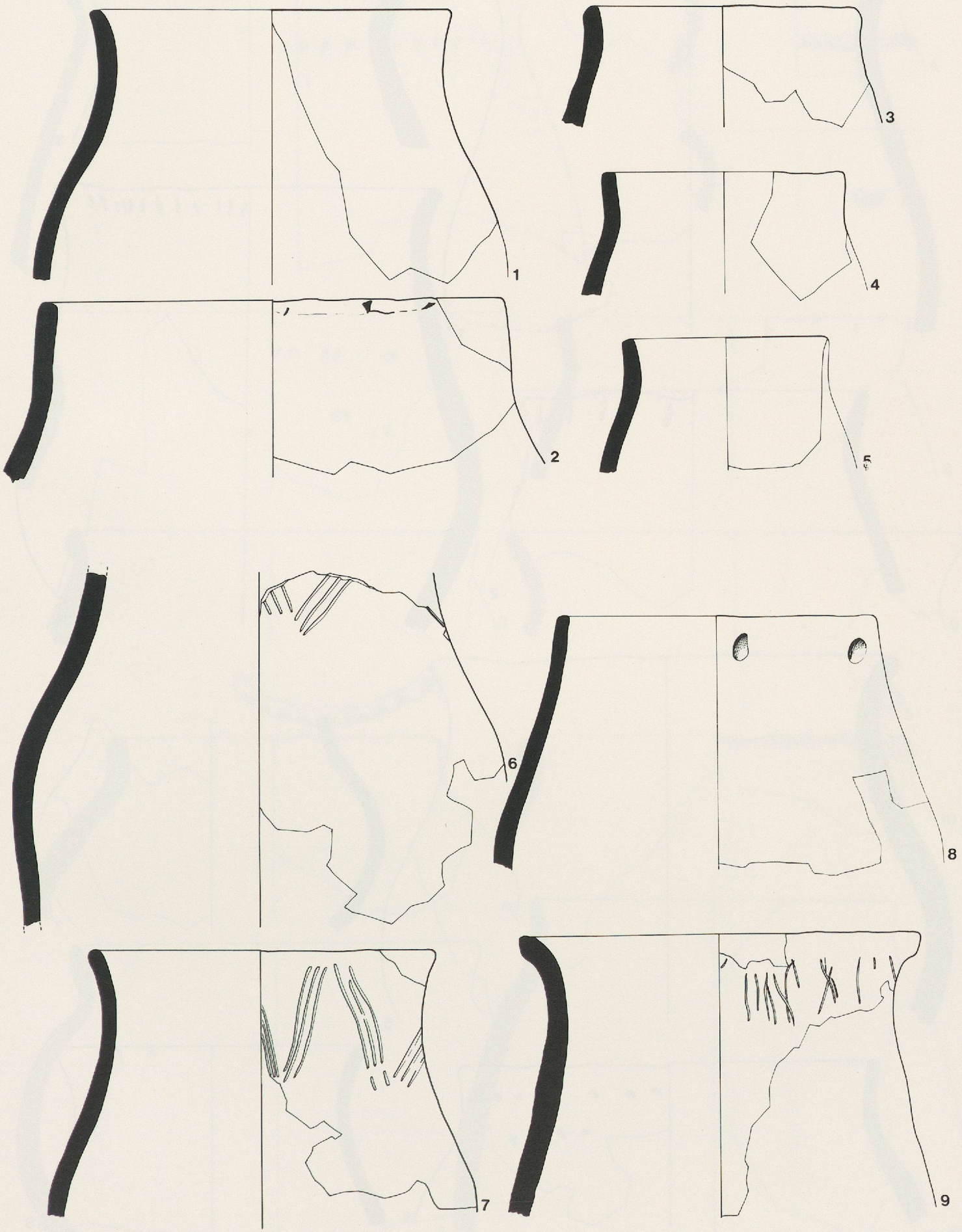

Planche 21 1-9, profil sinueux, fermé (N° 33).

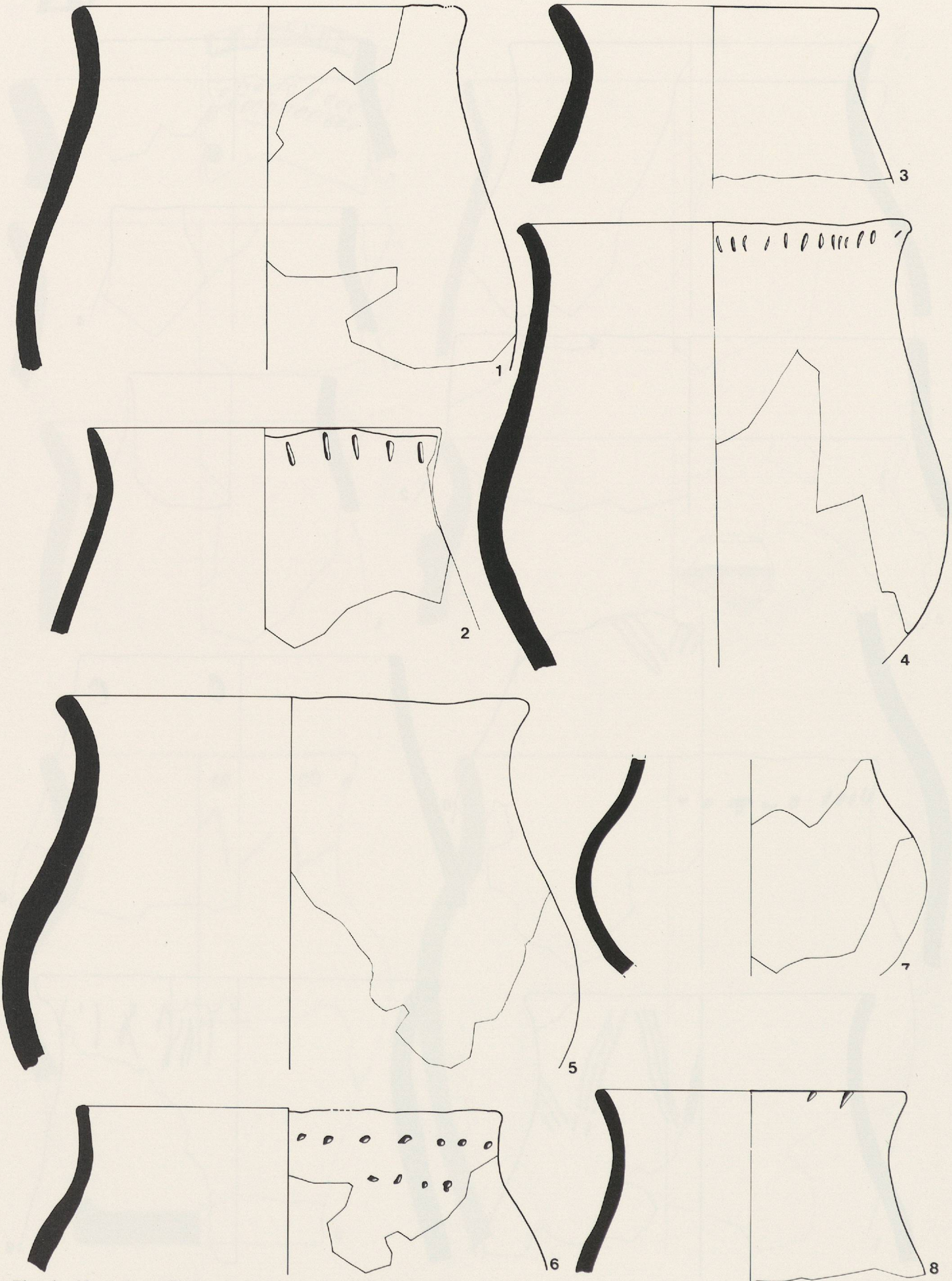

Planche 22 1-4, profil sinueux, panse basse, fermé (N° 34).
5-8, profil fortement sinueux, fermé (N° 35).

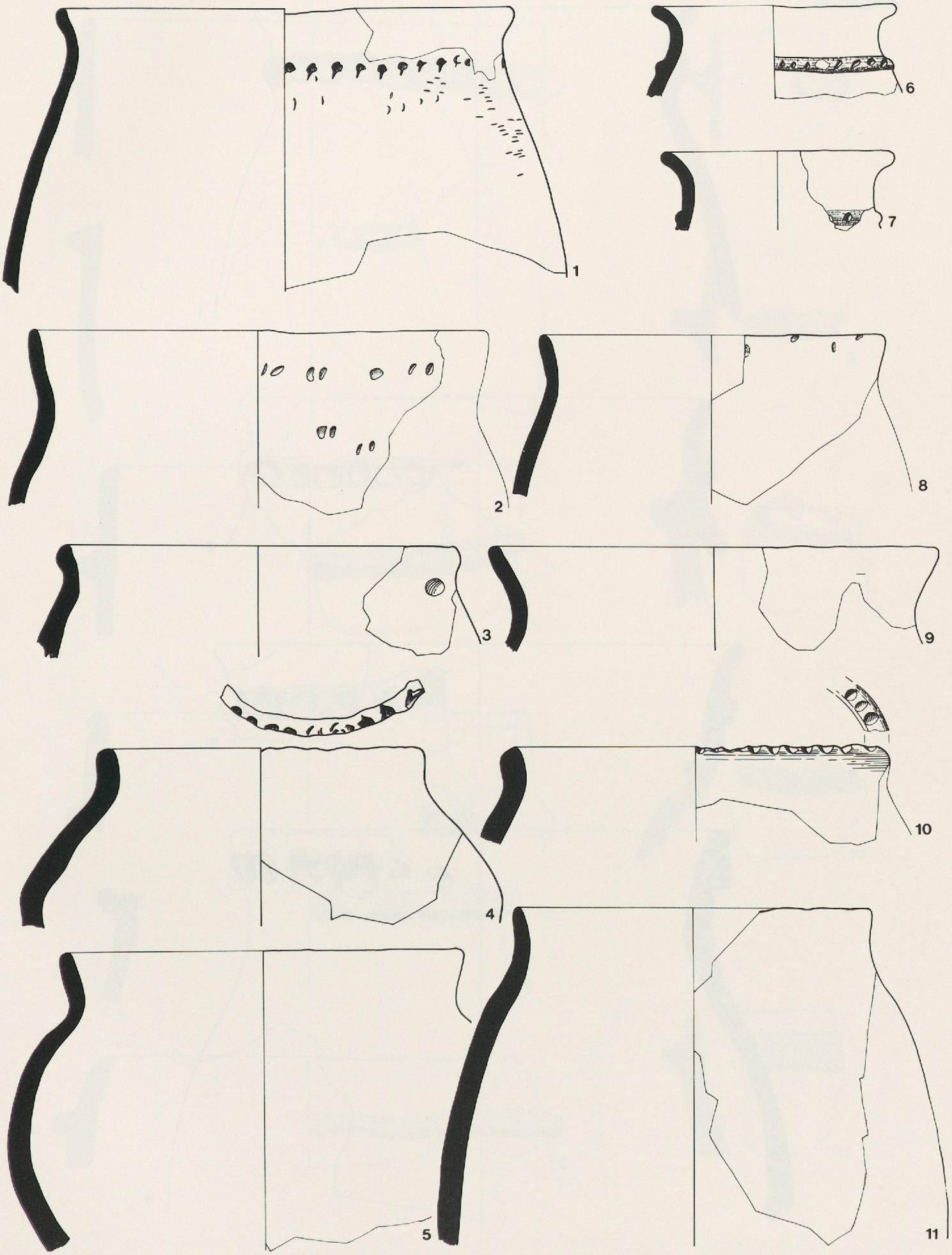

Planche 23 1-11, profil sinueux, col haut, fermé (N° 36).

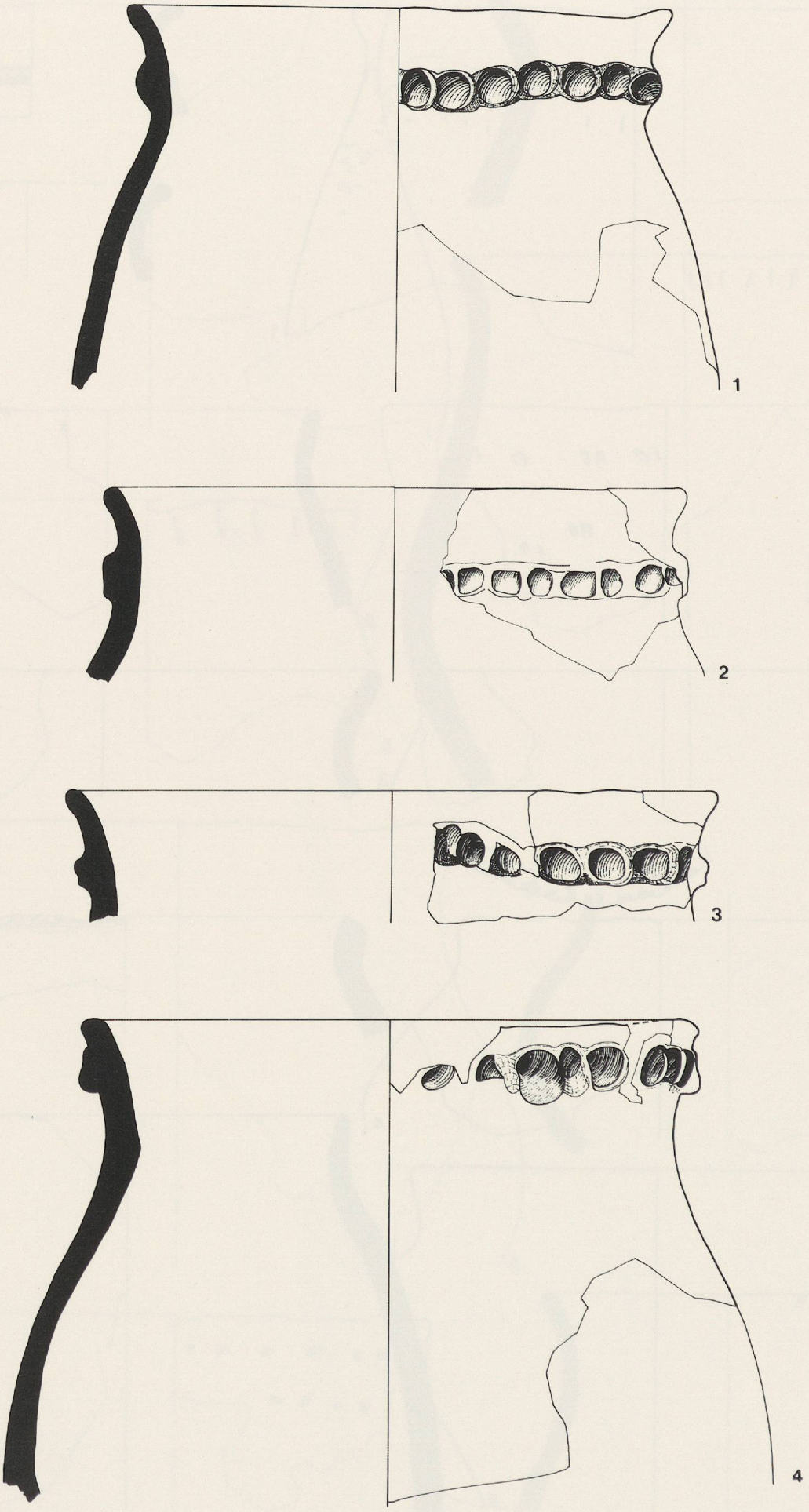

Planche 24 1-4, décor au doigt repoussé (N° 73).

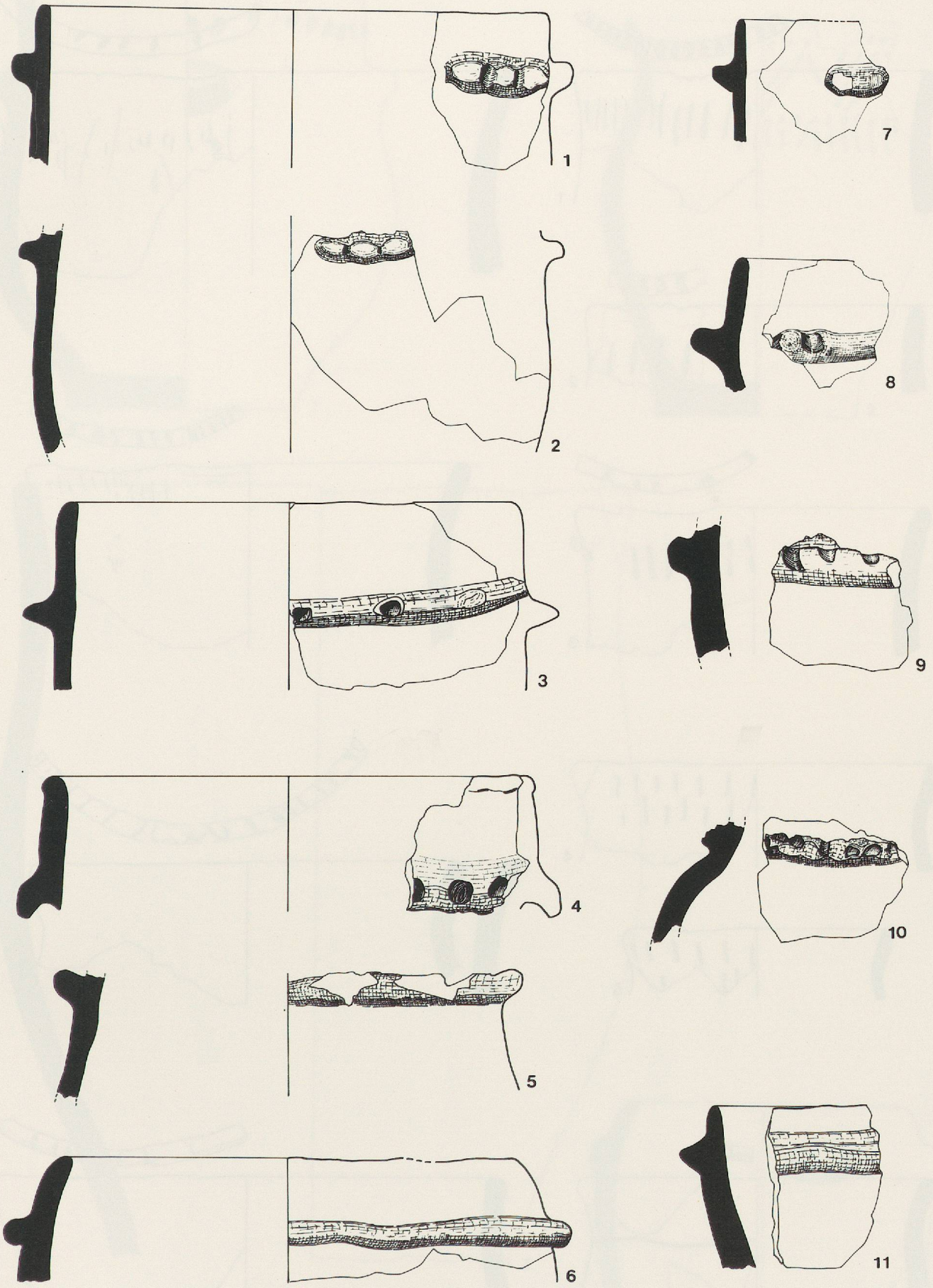

Planche 25 1-11, décor en applique; mamelons ovales impressionnés, cordon simple, cordons impressionnés (N°s 64 à 68).

26

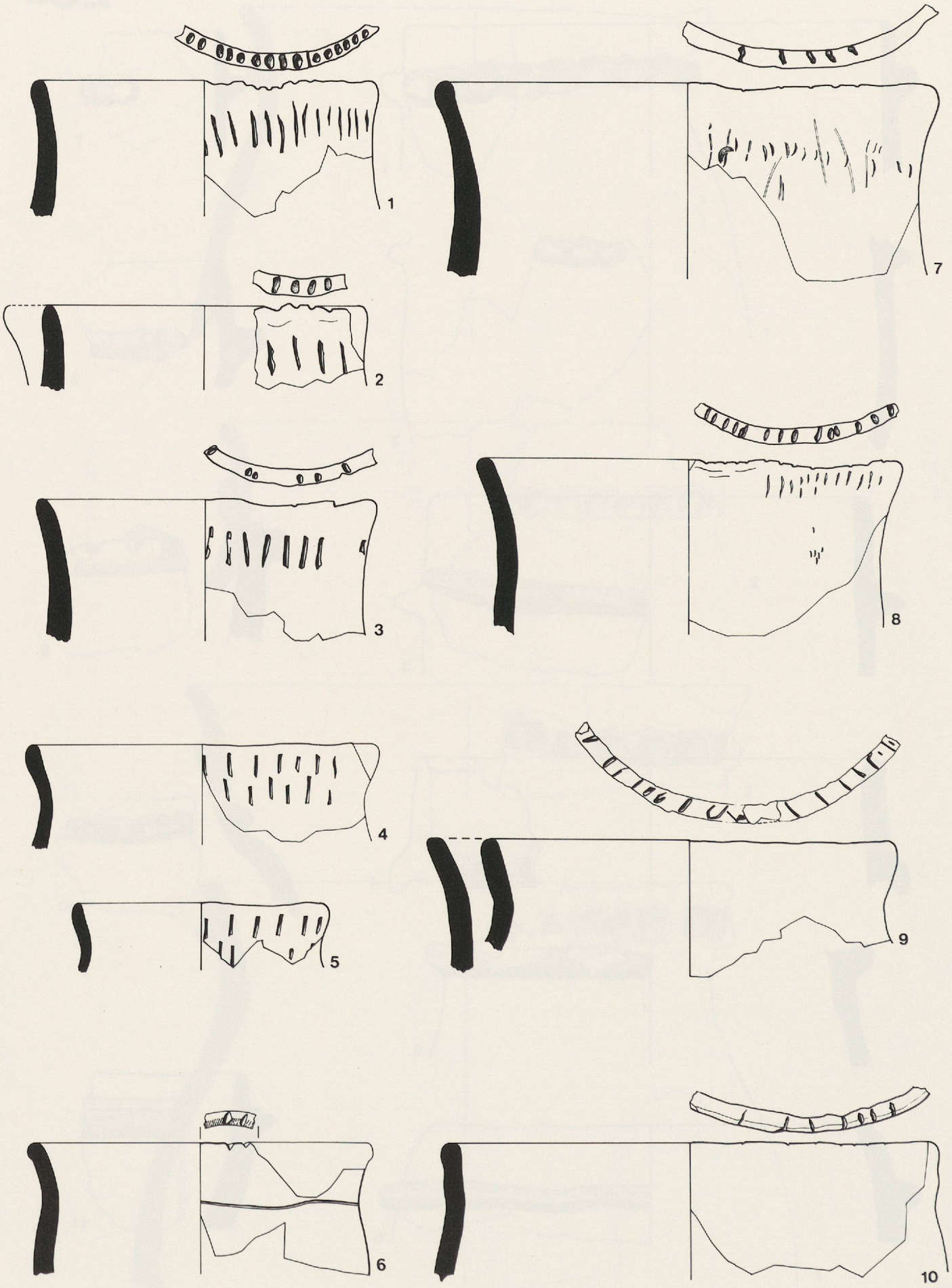

Planche 26 1-3 et 6-10, décor sur lèvre (N° 78).
4-5, décor incisé (N° 75).

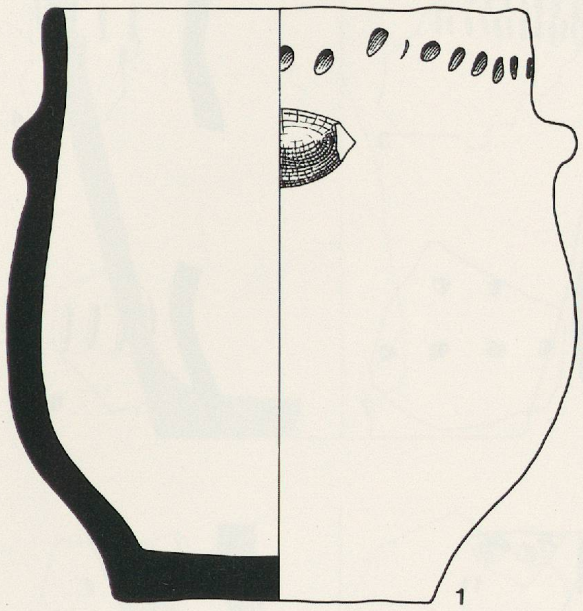

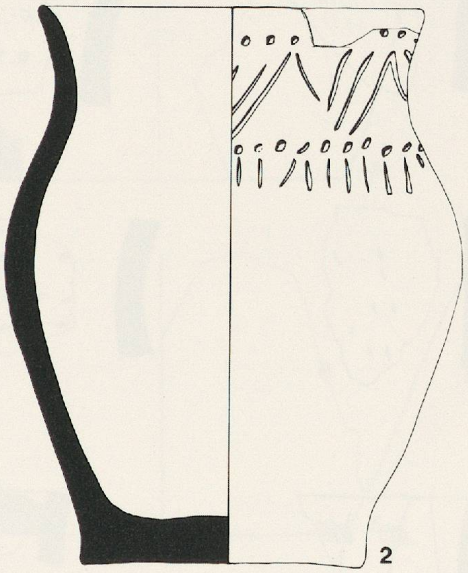

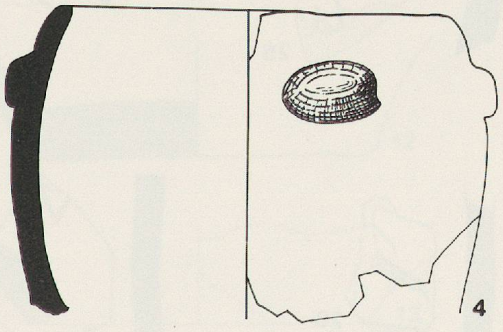

Planche 27 1-4, formes et décors caractéristiques du groupe d'Auvernier.

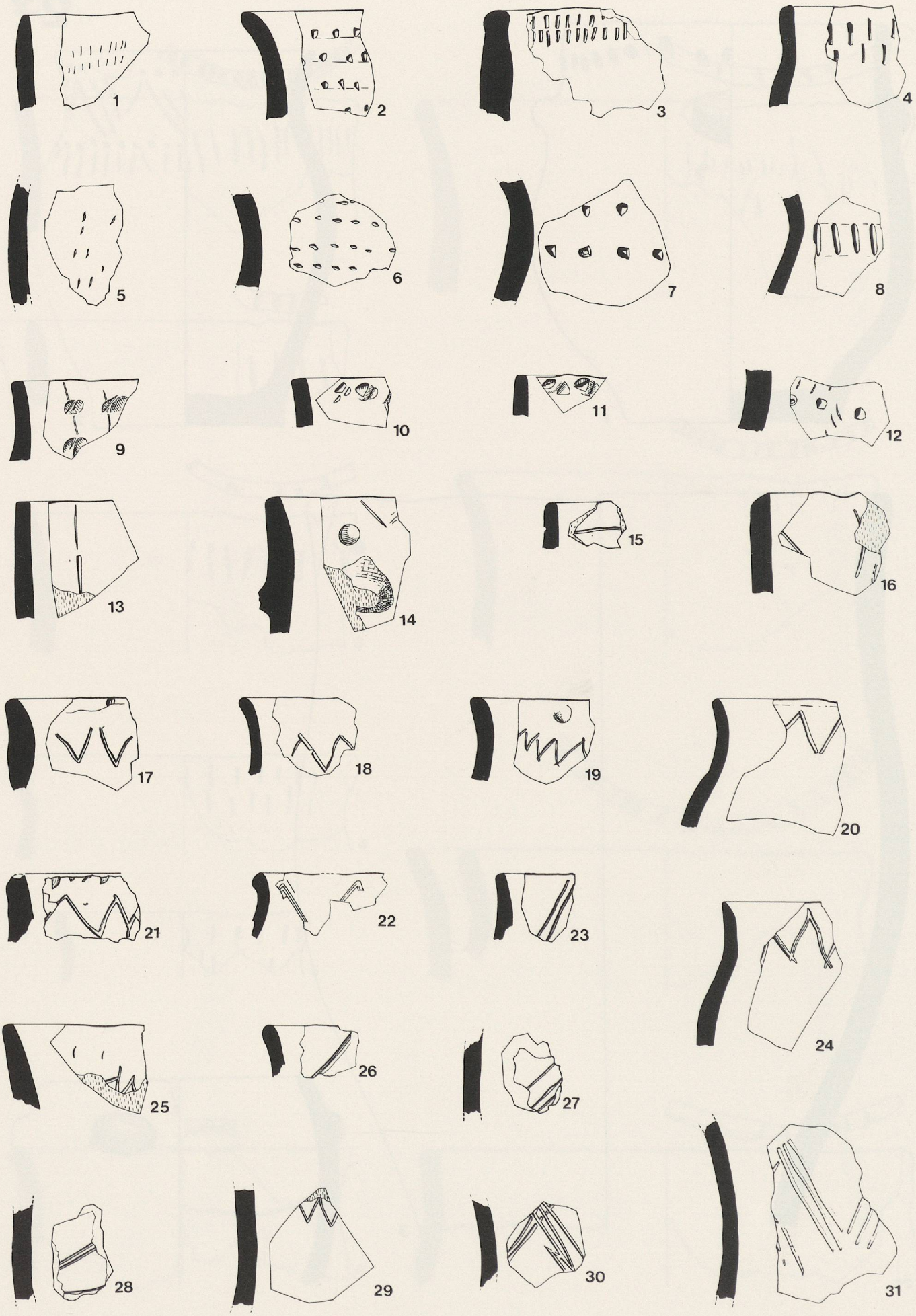

Planche 28 1-16, tessons décorés caractéristiques (N°s 69, 71, 72, 75, 76).
17-31, tessons décorés de zigzags (N° 77).

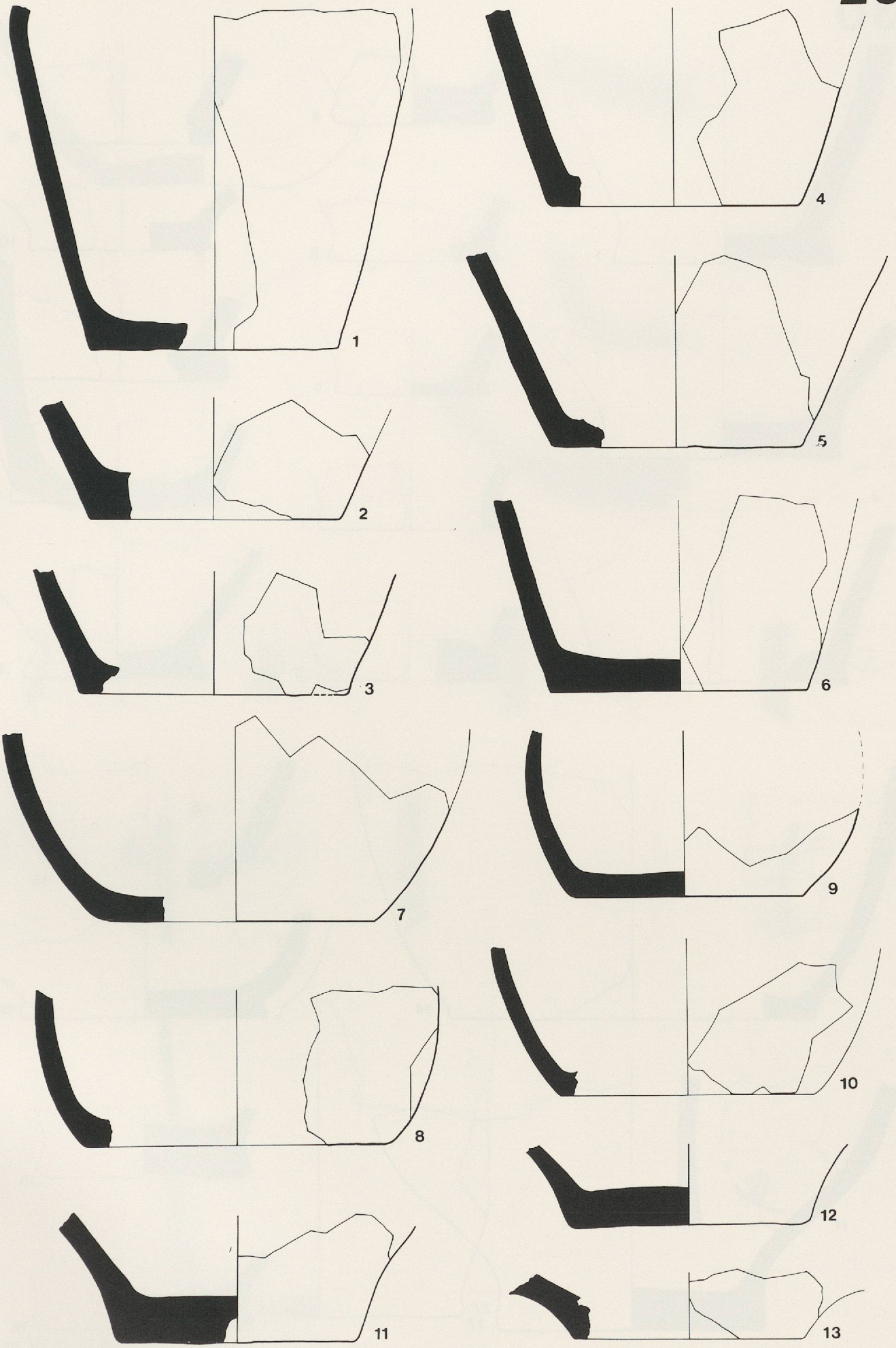

Planche 29 1-6, fond plat, sans talon, ligne droite (N° 41).
7-10, fond plat, sans talon, ligne concave (N° 43).
11-13, fond plat, sans talon, ligne convexe (N° 42).

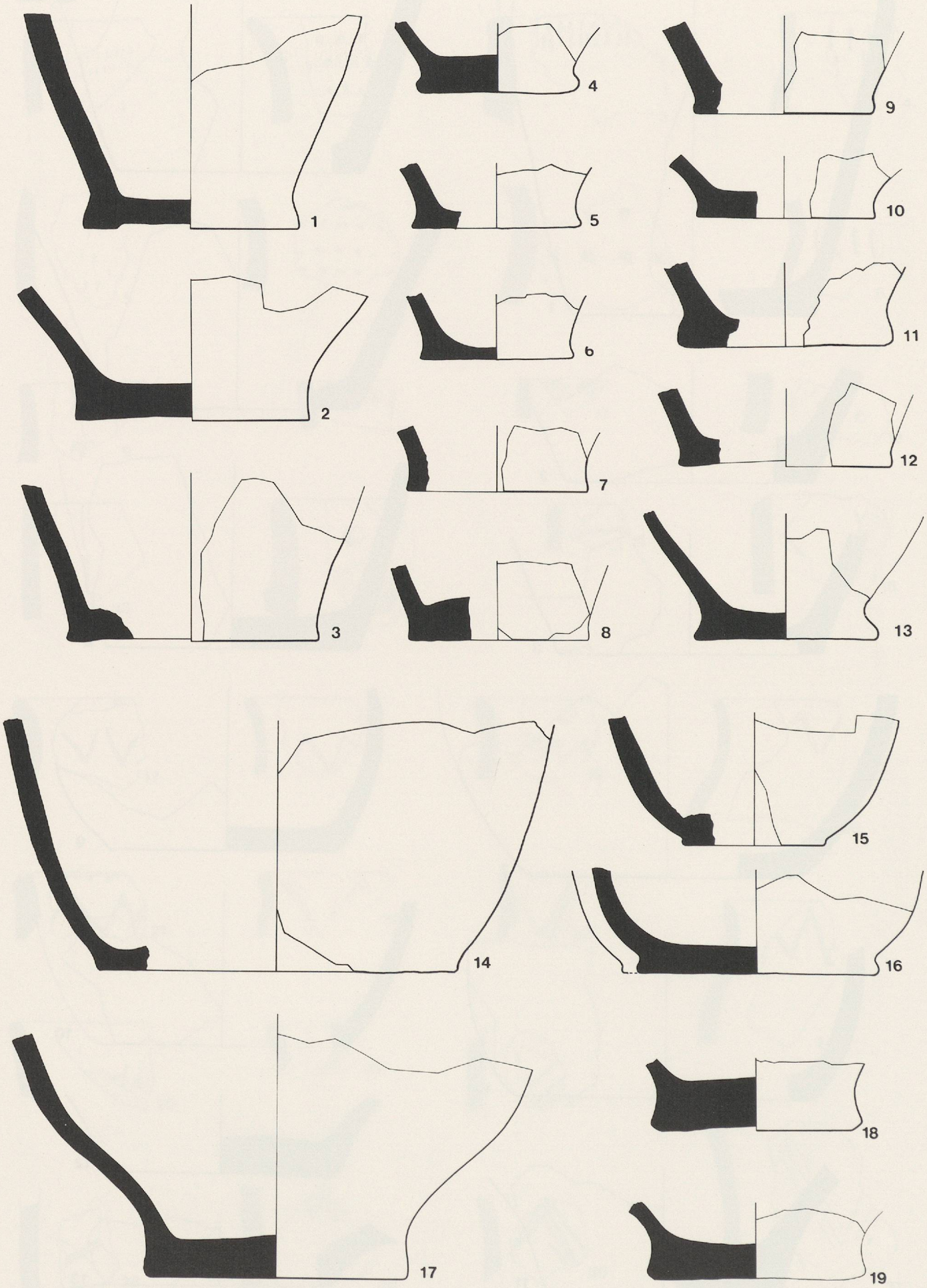

Planche 30 1-13, fond plat, avec talon, ligne droite (N° 45).
14-16, fond plat, avec talon, ligne concave (N° 47).
17-19, fond plat, avec talon, ligne convexe (N° 46).

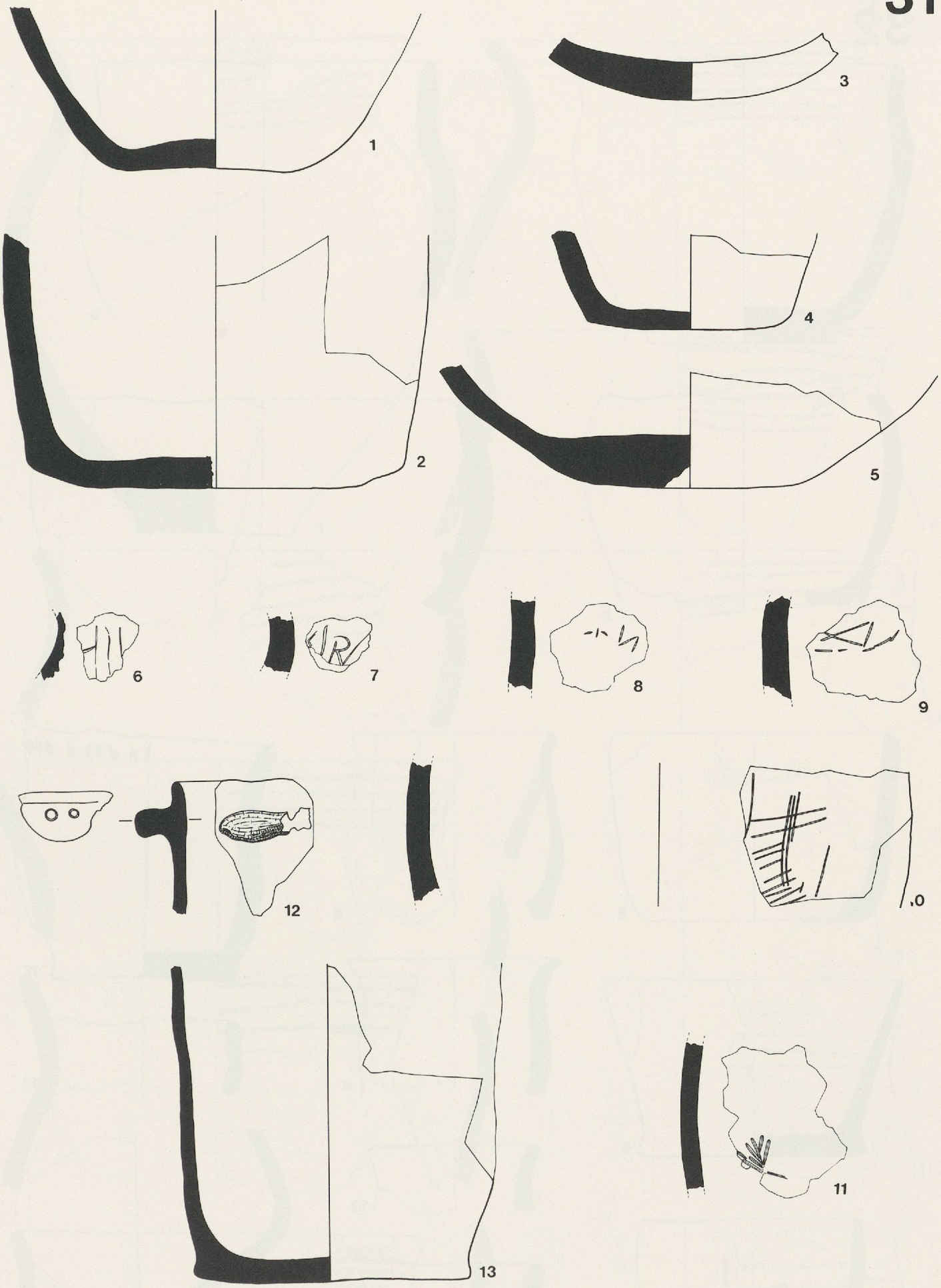

Planche 31 1-2 et 4-5, fond aplati (type 38).
3, fond rond (type 38).
6-11, décors incisés particuliers (type 74).
12-13, jarre à mamelon à double perforation (cas particulier).

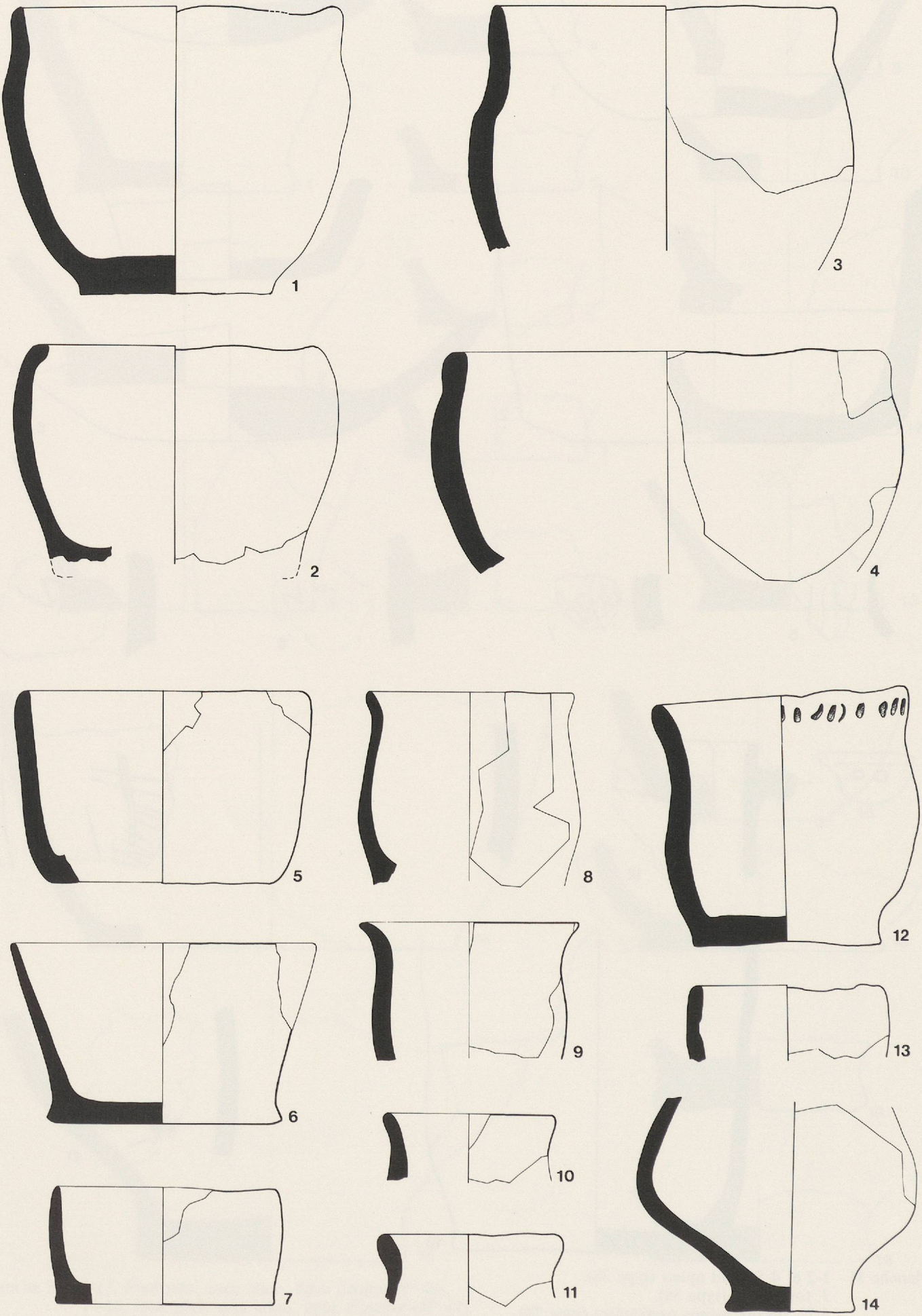

Planche 32 1-14, marmites, écuelles et gobelets.

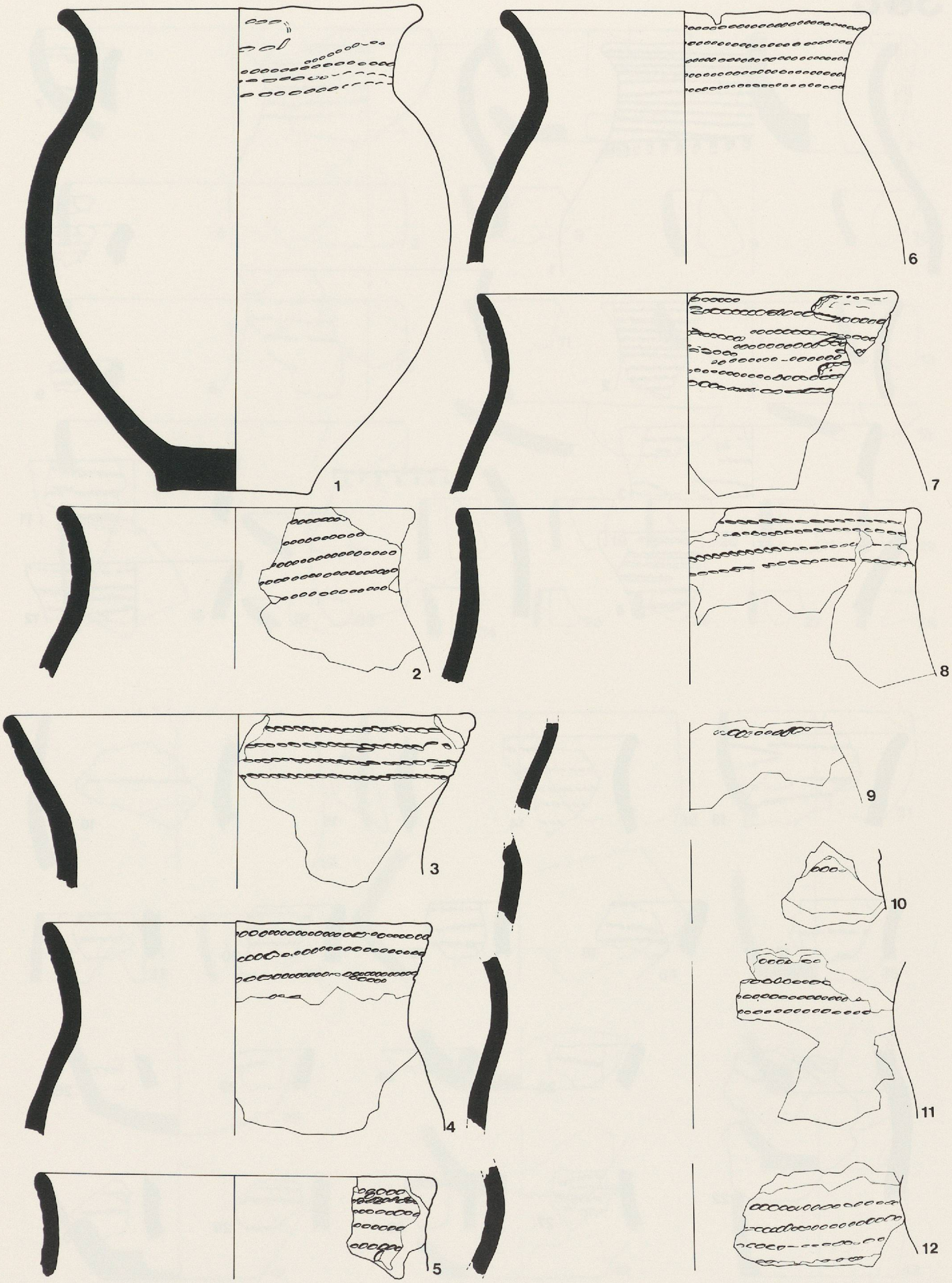

Planche 33 1-12, céramique cordée.

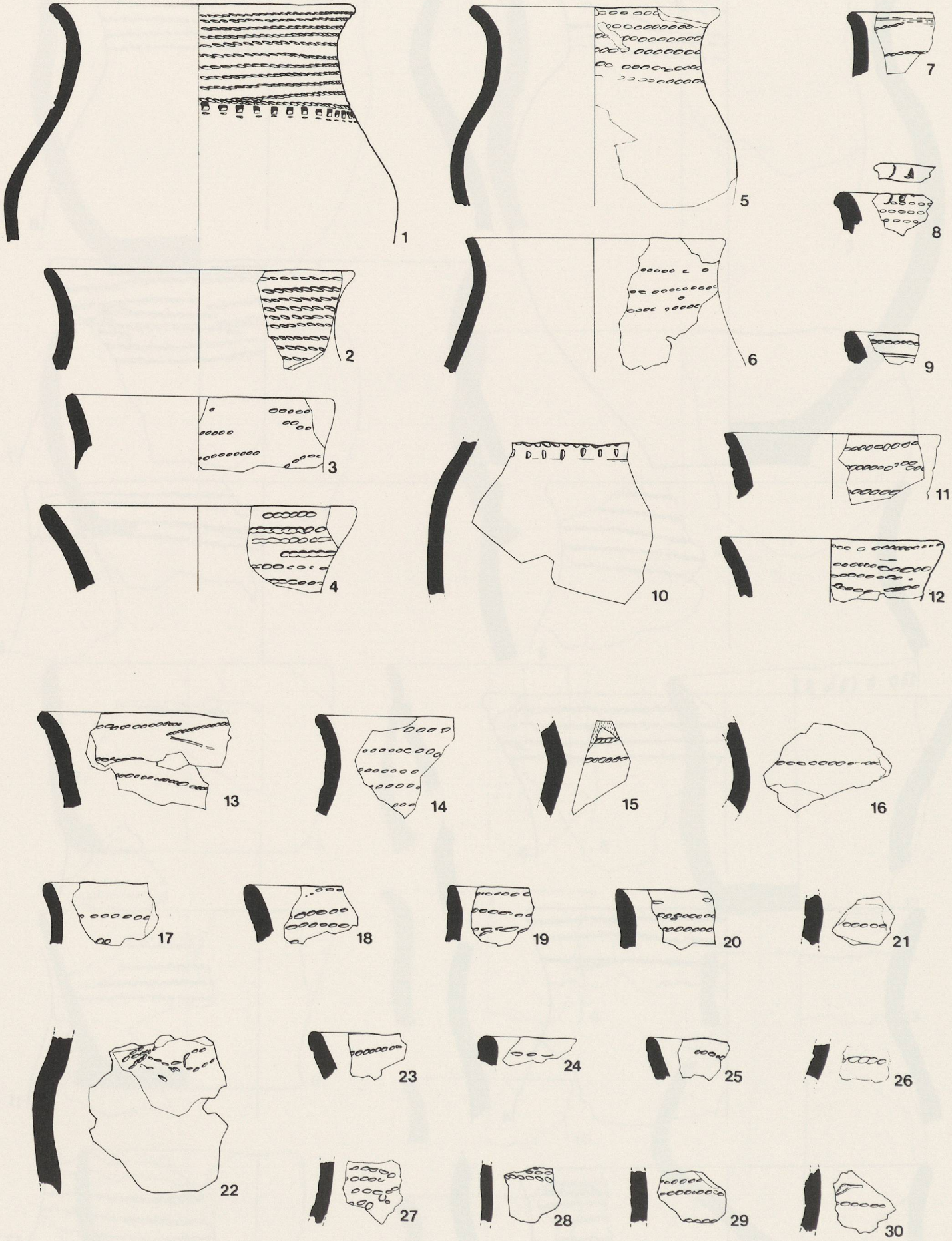

Planche 34 1-30, céramique cordée.

Planche 35 1-43, céramique fine lissée, à surface mate.

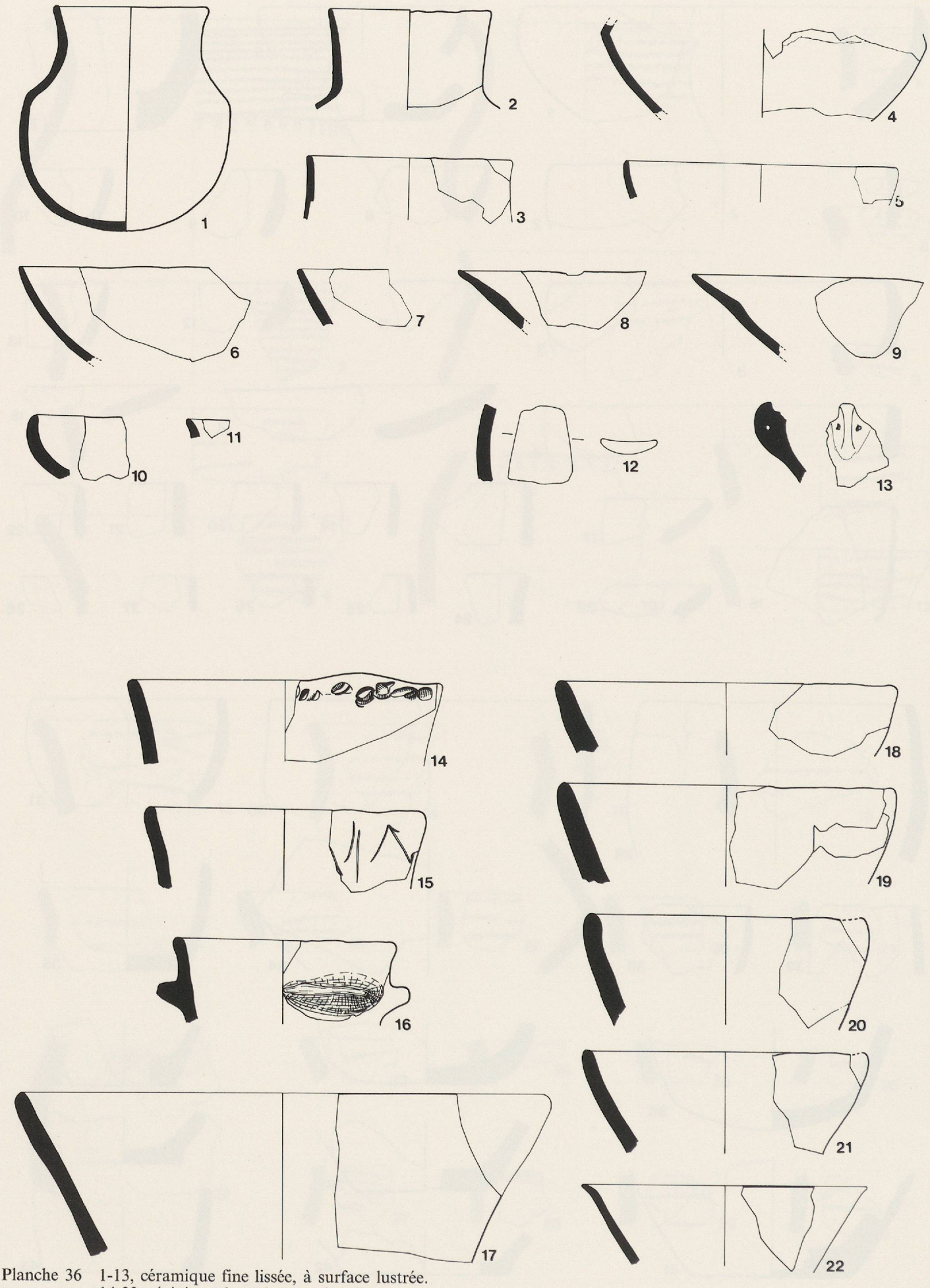

Planche 36 1-13, céramique fine lissée, à surface lustrée.
14-22, récipients bas, du type écuelle.

1

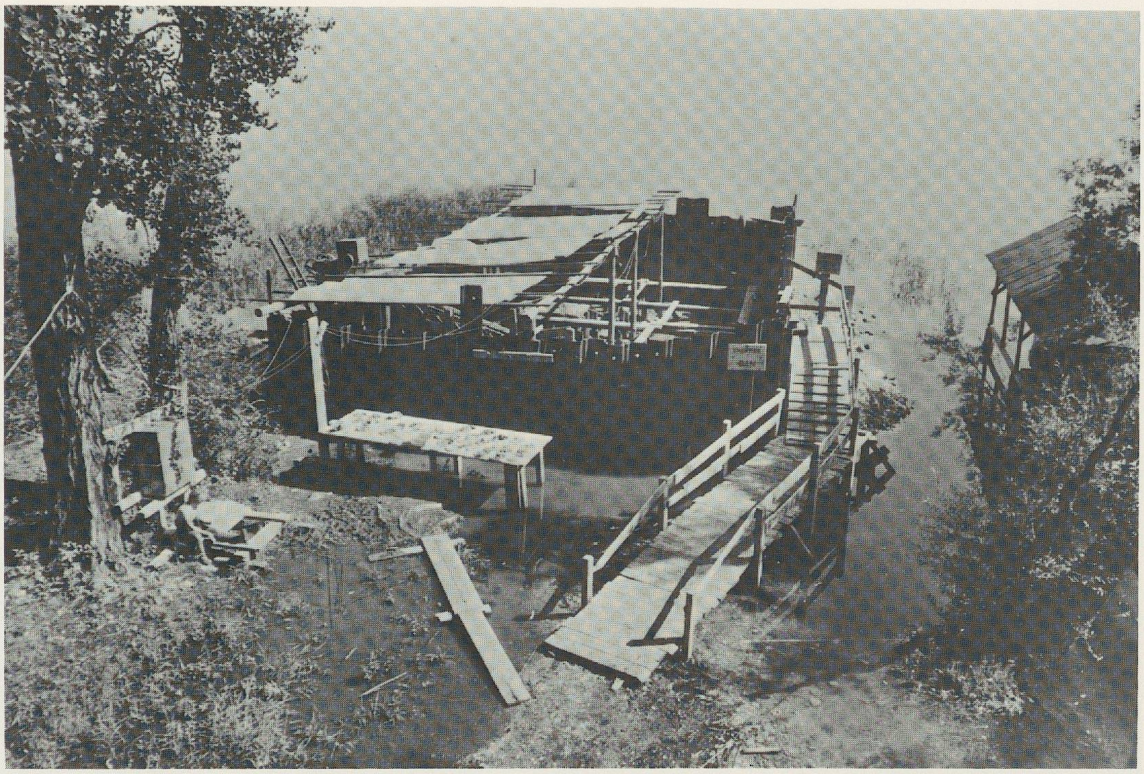

2

Planche 37
1. Vue du chantier de fouille. Le gisement est entouré d'un caisson de palplanches.
2. Recollage de la céramique, sur le chantier.

Planche 38 1 et 2. Jarres in situ.

Planche 39 1. Ensemble de vases restaurés de la fouille 1964-65.
2. Pots à décor incisé et poinçonné

40

Planche 40 1. A gauche, vase à décor cordé. A droite, céramique fine lissée.
2. Jarres à profil légèrement sinueux.

Achevé d'imprimer sur les presses
de l'Imprimerie Paul Attinger SA, à Neuchâtel
le 30 mai 1988

Imprimé en Suisse

CAHIERS D'ARCHÉOLOGIE ROMANDE

Ont déjà paru:

N° 1 Gilbert KAENEL: *Aventicum I*: Céramiques gallo-romaines décorées. 1974. ISBN 2-88028-001-X

N° 2 Jean-Pierre JÉQUIER: Le Moustérien alpin, révision critique. 1975. ISBN 2-88028-002-8

N° 3 Dominique CHAPELLIER: Géophysique et Archéologie, 1975. ISBN 2-88028-003-3

N° 4 Marcel GRANDJEAN, Werner STÖCKLI, Pierre Margot, Claude JACCOTTET: Le cloître de la cathédrale Notre-Dame de Lausanne, 1975. ISBN 2-88028-004-4

N° 5 Mélanges d'histoire ancienne et d'archéologie offerts à Paul Collart, 1976. ISBN 2-88028-005-2

N° 6-7 † O.-J. BOCKSBERGER: *Le site du Petit-Chasseur (Sion): t. 1 et 2:* Le Dolmen M. VI, publié par Alain Gallay. 1976. ISBN 2-88028-006-0 et ISBN 2-88028-007-9

N° 8 Gilbert KAENEL: La fouille du «Garage Martin – 1973». 1976. ISBN 2-88028-008-7

N° 9 Paul BISSEGGER et Claude JACCOTTET: La Chapelle de Puidoux. 1977. ISBN 2-88028-009-5

N° 10 Jean-Louis VORUZ: L'industrie lithique de la station littorale d'Yvonand. (Exemple d'étude de typologie analytique). 1977. ISBN 2-88028-010-9

N° 11 Alain BEECHING: Le Boiron de Morges. Une nécropole de Bronze final près de Morges (Vaud-Suisse). 1977. ISBN 2-88028-011-7

N° 12 Monika VERZAR: *Aventicum II*: Un temple du culte impérial. 1977. ISBN 2-88028-012-5

N°s 13 et 14 † O.-J. BOCKSBERGER: *Le site du Petit-Chasseur: t. 3 et 4*: Horizon supérieur, secteur occidental et tombes Bronze ancien, publié par Alain Gallay. 1978. ISBN 2-88028-013-3 et ISBN 2-88028-014-1

N°s 15 et 16 Valentin RYCHNER: L'âge du Bronze final à Auvernier (Lac de Neuchâtel, Suisse). Typologie et chronologie des anciennes collections conservées en Suisse. *Auvernier 1 et 2*. 1979. ISBN 2-88028-015-X et ISBN 2-88028-016-8

N° 17 Bronzes hellénistiques et romains. 1979. ISBN 2-88028-017-6

N° 18 Gilbert KAENEL, Max KLAUSENER, Sylvain FEHLMANN: Nouvelles recherches sur le vicus gallo-romain de Lousonna (Vidy/Lausanne). *Lousonna 2*. 1980. ISBN 2-88028-018-4

N° 19 Gilbert KAENEL, Sylvain FELHMANN: Un quartier de Lousonna-La fouille de «Chavannes 7» 1974/1975 et 1977. *Lousonna 3*. 1980. ISBN 2-88028-019-2

N° 20 André LAUFER: La Péniche-Un atelier de céramique à Lousonna (1er siècle après J.-C.). *Lousonna 4*. 1980. ISBN 2-88028-020-6

N° 21 Daphné WOYSCH-MÉAUTIS: La représentation des animaux et des êtres fabuleux sur les monuments funéraires grecs de l'époque archaïque à la fin du IVe siècle avant J.-C. 1982. ISBN 2-88028-021-4

N° 22 Philippe BRIDEL: *Aventicum III*: Le sanctuaire du Cigognier. 1982. ISBN 2-88028-022-2

N° 23 Jean-Luc BOISAUBERT: Le Néolithique moyen de la Saunerie. (Fouilles 1972-1975). Denis RAMSEYER: L'industrie en bois de cerf du site néolithique des Graviers. *Auvernier 3*. 1982. ISBN 2-88028-023-0

N° 24 François SCHIFFERDECKER: La céramique du Néolithique moyen d'Auvernier dans son cadre régional. *Auvernier 4*. 1982. ISBN 2-88028-024-9

N° 25 André BILLAMBOZ *et al.*: La station littorale d'Auvernier-Port. Cadre et évolution. *Auvernier 5*. 1982. ISBN 2-88028-025-7

N° 26 Michel EGLOFF et Kolja FARJON: Aux origines de Lausanne. Les vestiges préhistoriques et gallo-romains de la Cité. 1983. ISBN 2-88028-026-5

N° 27 Béatrice HEILIGMANN-HUBER: Les catelles à relief du Château de Valangin. 1983. ISBN 2-88028-027-3

N° 28 Joël VITAL et Jean-Louis VORUZ: L'habitat protohistorique de Bavois-en-Raillon (Vaud). 1984. ISBN 2-88028-028-1

N° 29 Jean-Louis VORUZ: Outillage osseux et dynamisme industriel dans le Néolithique jurassien. 1984. ISBN 2-88028-029-X

N° 30 Gilbert KAENEL, Philippe CURDY, Hanspeter ZWAHLEN: Saint-Triphon, Le Lessus (Ollon, Vaud) du Néolithique à l'époque romaine. 1984. ISBN 2-88028-030-3

N°s 31 et 32 Alain GALLAY: *Le site du Petit-Chasseur (Sion, Valais) t. 5 et 6* - Le Dolmen MXI. 1985. ISBN 2-88028-031-1 et ISBN 2-88028-032-X

N° 33 Le Canal d'Entreroches. 1987. ISBN 2-88028-033-8

N° 34 Yvonne MANFRINI: Bacchus dans les bronzes hellénistiques et romains. 1987. ISBN 2-88028-034-6

N° 35 Le général Dufour et Saint-Maurice. 1987. ISBN 2-88028-035-4

N° 36 Images et Société en Grèce ancienne. L'iconographie comme méthode d'analyse. 1987. ISBN 2-88028-036-2

N° 37 Valentin RYCHNER: Le mobilier métallique au bronze final. *Auvernier 6*. 1987. ISBN 2-88028-037-0

N° 38 Daniel PAUNIER *et al.:* Le vicus gallo-romain de Lousonna-Vidy. Rapport préliminaire sur la campagne de fouilles 1983. *Lousonna 5*. 1984. ISBN 2-88028-038-9

N° 39 Daniel PAUNIER et Silvio AMSTAD: L'établissement gallo-romain de Bavois (VD). Sondages 1973. ISBN 2-88028-039-7

N° 40 Daniel PAUNIER *et al.:* Le vicus gallo-romain de Lousonna-Vidy. Rapport préliminaire sur la campagne de fouilles 1984. *Lousonna 6*. 1987. ISBN 2-88028-040-0

N° 41 Daniel CASTELLA: *Aventicum IV:* La nécropole du Port d'Avenches. 1987. ISBN 2-88028-041-9

N° 43 *Aventicum V:* Pictores per provincias. 1987. ISBN 2-88028-043-5

N° 45 Denis RAMSEYER: La céramique néolithique d'Auvernier-La Saunerie (Fouilles de 1964-1965). *Auvernier 7*, 1988. ISBN 2-88028-045-1

A paraître:

N° 42 Saint-Prex, Eglise Saint-Prothais. Recherches récentes. ISBN 2-88028-042-7

N° 44 Pascale BONNARD: Noviodunum 1. ISBN 2-88028-044-3

Imprimé en Suisse